



DIALOGUES & SILENCES...

La rencontre entre des mères migrantes en situation
de prostitution et des professionnels du social

ALC

Association pour le Lien de Confiance et de Solidarité

DIALOGUES ET SILENCES...

La rencontre entre des mères migrantes en situation de prostitution
et des professionnels du social

AUTEURS

Marion MANIER et Amandine PLANCADE

L'étude a été financée par l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du projet « *Migrations, prostitution et maternité : regards croisés* » sous la coordination de l'association ALC.

Son contenu n'engage que ses auteurs et ne reflète en aucun cas les opinions des financeurs.

Couverture, graphisme et mise en page : www.klikadesign.com

Achevé d'imprimé en France en novembre 2014 par Les Arts Graphiques

© Association ALC - novembre 2014

ISBN 978-2-9528007-6-1

EAN 9782952800761

REMERCIEMENTS

Au nom des professionnels d'ALC les Lucioles et des chargées d'étude, Amandine Plancade et Marion Manier, nous souhaitons remercier sincèrement les femmes qui ont accepté de participer à cette Recherche-action et qui ont, entre dialogues et silences, partagé avec nous leur histoire. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir prêté leurs voix à cette étude et espérons qu'elles seront entendues.

Nous souhaitons également remercier les travailleurs sociaux, professionnels du social et de l'associatif qui nous ont soutenus et qui ont collaboré à la réalisation de cette étude, en donnant de leur temps, de leurs questionnements et qui ont partagé avec nous le souhait de mieux comprendre les situations dont il est question dans ce rapport.

Nous remercions également Prune de Montvalon, pour ses précieux conseils et ses connaissances précises en matière de migration et de prostitution.

Enfin, nous remercions l'Agence Régionale de Santé de la Région PACA pour avoir répondu favorablement à un appel à la réflexion de travailleurs sociaux et de professionnels de terrain et apporté son soutien pour la réalisation de cette recherche.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Objectifs.....	8
Méthodologie.....	9
Remarques préliminaires.....	10

1^{ÈRE} PARTIE - LE DIAGNOSTIC DES PROFESSIONNELS

1. Présentation des structures et professionnels enquêtés.....	14
2. Estimer le phénomène "mères migrantes en situation en prostitution" : une tâche difficile.....	14
2.1. L'estimation du phénomène par les structures spécialisées.....	15
2.2. L'estimation du phénomène par les professionnels enquêtés.....	18
3. Les difficultés repérées par les professionnels.....	19
3.1. Des difficultés « spécifiques »: un public de "sans".....	19
3.2. Des difficultés spécifiques à l'exercice de la parentalité.....	20
La variété des diagnostics sur la parentalité.....	21
Les impacts des conditions de vie sur les enfants.....	22
Le repérage des situations à risques pour les enfants.....	24
4. Les difficultés rencontrées par les professionnels.....	25
4.1. Le manque de connaissances ou de ressources.....	25
4.2. Des difficultés dans la relation de confiance.....	26
La « méfiance réciproque ».....	27
A l'origine des malentendus: Les mères? Les travailleurs sociaux? Les partenaires?.....	27
Le refus d'accueil.....	28
5. Priorités et perspectives.....	29
5.1. L'urgence administrative et matérielle.....	29
5.2. La « spécificité du public » en question.....	29
6. SYNTHÈSE.....	31
L'augmentation des mères migrantes en situation de prostitution : un phénomène difficile à estimer.....	31
Des constats communs mais des diagnostics différents.....	31
Des migrantes ? Des mères ? Des prostituées ?.....	31
Des difficultés d'identification : de quel « public » parle-t-on ?.....	32
Les difficultés de la relation d'accompagnement: la méfiance en question.....	32
Un partenariat nécessaire, mais parfois difficile.....	32
Des enjeux moraux et idéologiques sous-jacents.....	33

2^{ÈME} PARTIE - DES FEMMES EN TRANSITION

1. Présentation de l'enquête et éléments méthodologiques.....	36
1.1. L'accès au terrain : avantages et inconvénients.....	36
1.2. Présentation des personnes rencontrées.....	37
1.3. Éléments de contexte : genre et migration.....	37
2. Migration et prostitution.....	38
2.1. Les raisons de la migration : du projet économique et familial à la fuite.....	38
2.2. La Prostitution, moyen et instrument de la mobilité des femmes.....	40
2.3. La prostitution comme « conséquence » de la précarité.....	42
3. La maternité : vécu et conséquences.....	44
3.1. Des mères qui migrent : les « cheffes de famille ».....	44
Partir seule.....	44
Les devoirs maternels.....	45
3.2. (Re)devenir mère pendant la migration.....	47
Le couple et l'enfant.....	47
Faire un enfant seule.....	47
Des pères pas tout à fait présents mais pas vraiment absents.....	48
3.3. Maternité et prostitution.....	49
La maternité comme élément déclencheur.....	49
Être mère et prostituée. La gestion du stigmate.....	50
Les risques de la prostitution.....	51
La rupture des liens.....	51

4.	Conditions de vie et rencontre des services sociaux	53
4.1.	Les conditions de l'arrivée en « pays d'accueil »	53
	Situations irrégulières et dépendance	53
	Dans la rue ou à la rue	54
4.2.	La rencontre avec les services sociaux	54
	Les premiers contacts	54
	Les premières « demandes »	55
4.3.	Les « murs de papiers » : Les parcours de l'attente et du provisoire permanent	57
	Situation irrégulière : Le droit commun inaccessible ?	57
	Le temps des démarches administratives	58
4.4.	Travail, Emploi : l'horizon de l'indépendance	60
	Les motivations	60
	Les obstacles à l'insertion professionnelle	62
4.5.	Parentalité et difficultés en tant que mères	64
	Impacts des situations économiques et administratives	64
	Le rapport aux institutions : la crèche, l'école	64
	Des mères isolées	65
	Les usages et pratiques parentales	67
	La question des « différences culturelles »	67
5.	Le point de vue des femmes sur les services sociaux	68
5.1.	La méfiance vis à vis des services sociaux et la question du placement	69
5.2.	La honte de demander de l'aide	69
5.3.	Les leviers de la confiance et de la défiance	70
5.4.	Face à la défiance des services sociaux	72
5.5.	Se raconter ou se taire	72
	Les milieux du secret	73
	Taire le passé, des stratégies de protection	74
	Les malentendus de la transparence	75
	« Le récit de vie » et la question de la vérité	76
6.	SYNTHESE	78
	En route	78
	En attente	78
	Parentalité	79
	Objectif : travail	79

3^{ÈME} PARTIE - REGARDS CROISÉS 81

1.	Le tête à tête. Les professionnels et les mères migrantes	82
1.1.	Des décalages aux divergences entre professionnels	82
1.2.	"Ils ont tout fait pour moi". Les travailleurs sociaux comme alliés	82
1.3.	"Ils vont m'aider, me dénoncer à la police ou placer mes enfants?" Les raisons de la méfiance	83
1.4.	Les démons du passé et l'étiquette "prostituée". Les raisons des silences	83
1.5.	Les malentendus de la transparence	84
1.6.	La définition de la demande et des priorités	84
1.7.	Décalages dans la définition de la situation	85
1.8.	Points de vue sur la parentalité	85
1.9.	Instrumentalisation ou "sens de l'occasion"?	86
2.	Des perspectives d'actions	87
2.1.	Privilégier un « aller-vers » les mères migrantes	87
2.2.	Assurer une communication verbale de qualité	87
2.3.	Proposer un accompagnement rapproché	87
2.4.	Créer une relation de confiance	88
2.5.	Améliorer l'accès aux mesures de droit commun, tout en restant vigilant sur les spécificités des besoins et des demandes	89
2.6.	Développer un réseau de partenaires sensibilisés, formés et impliqués autour des problématiques migration, parentalité, prostitution	89
2.7.	Soutenir la parentalité grâce à des initiatives innovantes	90
	Bibliographie indicative	92
	Index des partenaires de la Recherche-Action	94

INTRODUCTION

Cette recherche-action, portée par ALC *Les Lucioles* a été financée par l'Agence Régionale de Santé de la région PACA et en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs au niveau régional et national via le Dispositif Ac.Sé¹. (Cf. en annexe: la liste des collaborateurs).

Elle s'appuie sur une enquête sociologique, menée durant l'année 2014, qui répond à un premier diagnostic opéré par les professionnels d'ALC *les Lucioles* et par les partenaires du *Dispositif Ac.Sé*. Ces derniers font le constat que le nombre de femmes enceintes ou de mères migrantes en situation de prostitution (notamment originaires du Nigeria) augmente au niveau local et national. Ils s'interrogent sur les difficultés rencontrées par ces mères migrantes notamment dans leurs rapports aux services sociaux.

Cette étude a ainsi pour vocation d'apporter des éléments de réponses à ces premiers questionnements:

- d'une part, sur les problématiques rencontrées par ces femmes : des conditions de vie et des situations administratives précaires, des parcours migratoires complexes en France et en Europe, des situations parentales parfois difficiles, des difficultés liées à la prostitution, aux contraintes, aux discriminations ou aux stigmatisations qu'elles peuvent subir en tant que femmes, migrantes, mères étant ou ayant été en situation de prostitution.
- d'autre part, sur la pertinence des réponses apportées par les services sociaux et associatifs en termes d'accompagnement social des femmes et de leurs enfants.

Les professionnels estiment, en effet, que les rapports entre les femmes traversant ces situations et les services sociaux sont parfois distants, conflictuels ou encore sous-tendus par de la méfiance réciproque. Les situations complexes de ces femmes (qui combinent souvent des problématiques liées à des situations administratives irrégulières, la fréquentation de réseaux de prostitution, des passés parfois douloureux (d'exploitation notamment) et l'isolement familial) ont notamment tendance à produire une certaine suspicion de la part de services sociaux qui privilégient parfois des mesures de protection et/ou d'éloignement des enfants. En retour, ces mères peuvent se montrer d'autant plus méfiantes et secrètes qu'elles perçoivent les services sociaux ou associatifs comme de potentielles menaces pour elles et leurs enfants (peur du placement ou en raison de leur situation administrative ou de leur activité).

Au-delà de ces constats de départ, et pour comprendre les ressorts des relations entretenues entre ces femmes et les services sociaux et associatifs, l'objet de cette étude sociologique est donc de mettre en perspective le regard des professionnels du social concernés par la prise en charge de ces situations et le regard des femmes sur leurs parcours, leurs difficultés et la relation d'accompagnement. Entre « *Dialogues et silences* », cette étude propose ainsi de questionner les enjeux qui sous-tendent le rapport de ces femmes aux professionnels du social par regards croisés.

¹ Le Dispositif National d'Accueil et de protection des victimes de la traite des êtres humains Accueil Sécurisant (Ac.Sé.) est un dispositif partenarial national coordonné par l'association ALC et financé par le Ministère des Affaires sociales et de la santé, le Ministère de la Justice et la ville de Paris.

Objectifs

Cette recherche-action vise trois grands objectifs:

- Produire et partager un diagnostic sur la base de cette étude.
- Proposer des outils d'accompagnement adaptés, qui feront suite aux préconisations issues de ce rapport.
- Initier un partenariat régional et national sur ces problématiques en impliquant les professionnels concernés dans la conduite de la recherche-action (collaborations autour de l'enquête par questionnaires et par entretiens auprès des femmes) et dans la réflexion collective qu'elle souhaite impulser (à travers sa diffusion, la restitution de ses résultats et l'organisation d'espaces d'échanges).

Afin de rendre compte de la situation des femmes et des enfants, en particulier dans leurs rapports aux services sociaux et de mettre en perspective les attentes et les besoins de ces familles avec les réponses apportées par les services sociaux et associatifs, ce rapport s'organise en trois parties distinctes.

La première partie, intitulée « *Le diagnostic des professionnels* » présente le point de vue des professionnels : leur diagnostic sur les situations et difficultés traversées par les mères migrantes en situation de prostitution, leurs pratiques et leurs attentes visant à une amélioration de la prise en charge.

La seconde partie, intitulée « *Femmes en transition* » décrit et analyse le point de vue des mères migrantes en situation de prostitution : leur parcours, leurs difficultés et leur rapport aux services sociaux et associatifs.

Dans une troisième partie, intitulée « *Regards croisés. Le tête à tête professionnels et mères migrantes.* », le rapport s'achève sur un « *regard croisé* » et sur des perspectives d'actions au sein desquels le lecteur trouvera non seulement une mise en perspective des deux points de vue, mais également un regard « *tiers* » qui tient à rendre compte des questionnements et doutes relatifs aux accompagnements de ces femmes. Ce regard tiers, nous l'avons détaché autant que faire se peut, des représentations et nous l'avons construit en nous appuyant sur des recherches menées en sociologie et en anthropologie. La mise en perspective des deux points de vue est amenée comme un dialogue en face à face afin de permettre aux professionnels d'ALC les Lucioles de dégager des pistes susceptibles d'infléchir favorablement l'accompagnement des personnes, notamment en termes de maternité/parentalité, de trouver les moyens de favoriser un accompagnement adapté aux besoins des mères, aux besoins des enfants et au lien parent/enfant.

Méthodologie

Nous avons adopté une démarche empirique qui a consisté à recueillir d'une part le point de vue des travailleurs sociaux, d'autre part celui des mères migrantes en situation de prostitution. Ces données collectées ont été, par la suite, mises en perspective. Une attention particulière a été portée sur les attentes, les besoins et les représentations de ces familles en termes de parentalité et les représentations et solutions apportées par les services sociaux qu'elles fréquentent.

L'enquête de terrain s'est déroulée en deux temps:

1) Une enquête quantitative auprès des professionnels

Nous avons tout d'abord réalisé une enquête quantitative afin de recueillir le point de vue des professionnels. Pour ce faire, à la suite d'entretiens exploratoires menés auprès de professionnels, nous avons construit un questionnaire qui se décompose en deux volets:

- Un volet « *structure* » qui comporte un ensemble de questions permettant de quantifier le nombre de mères migrantes accueillies par les structures associatives ou institutionnelles contactées. Ce volet n'est rempli que par l'un des professionnels de la structure.
- Un volet destiné aux professionnels qui comporte des questions fermées et ouvertes regroupées par thèmes:
 - Identité du professionnel: questions qui retracent le parcours et les missions du professionnel dans la structure.
 - Diagnostic: questions qui permettent au professionnel d'apporter son expertise et sa connaissance sur le public concerné par la recherche.
 - Pratiques professionnelles: questions qui permettent au professionnel de s'exprimer sur le repérage des difficultés rencontrées par les mères et sur l'aide mise en place.
 - Difficultés rencontrées: questions sur les difficultés rencontrées par le professionnel dans ses relations aux partenaires, son accompagnement et son suivi (difficultés linguistiques, à mettre en place une relation d'aide ou de confiance...).
 - Perspectives: questions qui permettent au professionnel d'expliquer ce qui pourrait lui permettre de dépasser les difficultés rencontrées.

Le traitement des questionnaires a été mené sur le logiciel Sphinx. Il a combiné une analyse statistique (pour les questions fermées) et thématique ou lexicométrique² pour les questions ouvertes.

Ce questionnaire a tout d'abord été largement diffusé auprès des professionnels de différents secteurs du social de la région PACA et au niveau national auprès des partenaires du Dispositif Ac.Sé. Ces professionnels sont issus de différentes structures institutionnelles et associatives: Accueil d'urgence, Services sociaux des Hôpitaux, Structures d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance, PMI (Protection Maternelle et Infantile), Centre maternel, DHDA (Dispositif Hébergement Demandeurs d'Asile), CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile), MSD (Maisons des Solidarités Départementales), OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), RESF (Réseau éducation sans frontières) ou encore des associations spécialisées dans la prostitution, l'accès aux droits des migrants, l'hébergement d'urgence, l'aide alimentaire, la santé, les droits des femmes et des familles...

2 L'analyse lexicométrique procède en un comptage des termes et champs lexicaux. Elle permet de rendre compte de leur plus ou moins grande utilisation au sein des réponses aux questions ouvertes.

2) Une enquête qualitative auprès de mères migrantes étant ou ayant été en situation de prostitution

Afin de comprendre la situation sociale des femmes migrantes en situation de prostitution ou s'étant prostituées, nous avons construit un guide d'entretien en français et en anglais dont les questions sont organisées autour de 5 thèmes:

- Une fiche signalétique, afin de collecter des données générales sur la situation sociale et familiale de la personne.
- Le parcours migratoire et prostitutionnel jusqu'à aujourd'hui.
- La situation actuelle et les difficultés rencontrées depuis l'arrivée en France.
- Le parcours en tant que mère: la naissance et les conditions de vie de l'enfant, les éventuels changements qui ont accompagné la venue d'un enfant, les difficultés rencontrées en tant que mère.
- Le parcours dans les services sociaux: les différents services sociaux et associatifs rencontrés, les demandes et les relations aux travailleurs sociaux.

Les entretiens ont été réalisés dans des locaux d'associations spécialisées dans la prise en charge de personnes en situation de prostitution et/ou victimes de la traite et dans des associations d'accès au droit des migrants. Nous avons réalisé au total 19 entretiens semi-directifs. La plupart de ces entretiens concerne des femmes qui résident en région PACA et notamment à Nice, à Marseille ou à Avignon. L'échantillon se compose de femmes originaires de différents pays d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne (notamment du Nigeria) et d'Europe Centrale et Orientale. Ces entretiens nous ont permis ainsi d'approcher le regard et le vécu de ces mères - leur histoire, leurs besoins, leurs ressources, leur manière d'organiser et de percevoir la maternité/parentalité dans des contextes souvent difficiles - et de questionner par là même leurs attentes et parfois leurs réticences dans leurs rapports aux services sociaux³.

Remarques préliminaires

Le sujet de cette étude soulève un certain nombre d'enjeux théoriques, méthodologiques et politiques que nous n'ignorons pas. A l'heure actuelle, d'importants débats ont lieu, en sociologie, en anthropologie mais aussi dans la société, concernant la prostitution, la traite d'êtres humains ou les politiques migratoires. Nous évoquerons certains de ces enjeux au cours de ce rapport et citerons des références qui permettent de les comprendre. Toutefois, nous souhaitons souligner que l'objectif premier de ce rapport réside avant tout dans une meilleure compréhension de la situation des mères migrantes en situation de prostitution au regard du travail social. Dès lors, tant pour la commodité de la lecture que parce que ce sont les termes en usage dans le cadre du travail social, nous emploierons les termes de « prostitution » et de « proxénètes » tout en signalant que ces termes mêmes sont aujourd'hui polysémiques et critiqués par certains courants théoriques pour leurs connotations péjoratives ou leur imprécision (Pheterson, 2001: 49).

3 Les détails de l'enquête menée auprès des femmes seront précisés dans la seconde partie.



1^{ÈRE} PARTIE
LE DIAGNOSTIC DES PROFESSIONNELS

1^{ÈRE} PARTIE – LE DIAGNOSTIC DES PROFESSIONNELS

1. Présentation des structures et professionnels enquêtés

Les nombreuses sollicitations – réunions, courriers, appels téléphoniques, relances multiples – auprès des structures et associations n'ont pas donné lieu à un retour massif de questionnaires renseignés: nous comptabilisons au total 53 questionnaires remplis sur la centaine de structures contactées. L'enquête et le questionnaire ont par ailleurs été peu relayés auprès des professionnels exerçant pour les Conseils généraux, notamment dans les Alpes Maritimes.

Si les questionnaires recueillis proviennent de toute la France, un peu plus de la moitié (28) ont été renseignés par des professionnels exerçant en région PACA :

- 19 questionnaires proviennent de professionnels en activité à Nice ou dans les villes avoisinantes.
- 6 de Marseille.
- 3 d'Avignon.

Les professionnels qui ont répondu exercent dans différentes structures. Les centres d'hébergement (16 questionnaires) et les associations spécialisées dans la prise en charge de la prostitution (13 questionnaires) ont répondu plus que les autres. Nous trouvons par ailleurs des réponses de professionnels exerçant au sein de services hospitaliers (maternité, gynécologie), de services d'action sociale (services municipaux, CCAS), d'associations d'accès aux droits des migrants, aux droits des femmes, d'aide alimentaire, de santé et de réinsertion sociale. Parmi les professionnels qui ont répondu, 27 sont des travailleurs sociaux, dont :

- 10 éducateurs spécialisés
- 8 assistants de service social
- 3 conseillers en économie sociale et familiale
- 1 moniteur éducateur
- 5 travailleurs sociaux n'ont pas précisé leur fonction.

D'autres professionnels exerçant en tant que juristes (2) ou psychologues (2) ont apporté leur point de vue à cette étude. Enfin, on notera la présence de réponses émanant de cadres du travail social ou encore de responsables de structures (4). Parmi tous les professionnels d'associations spécialisées ou non, 23 d'entre-eux estiment qu'ils ont des missions spécifiques dans la prise en charge de la prostitution.

2. Estimer le phénomène “mères migrantes en situation en prostitution” : une tâche difficile

La première chose à souligner est la difficulté à estimer le nombre de mères migrantes en situation de prostitution et par conséquent à saisir l'ampleur du phénomène constaté par les travailleurs sociaux. En effet, de par leur situation administrative, nombre de mères se tiennent à l'écart des structures d'aide. Aussi, en l'absence de données, l'une des manières d'évaluer globalement le phénomène est d'utiliser les chiffres produits par les associations spécialisées. Il va de soi que ces chiffres ne concernent que les personnes ayant accès aux associations et au travail social et laissent dans l'ombre celles qui ne les sollicitent pas.

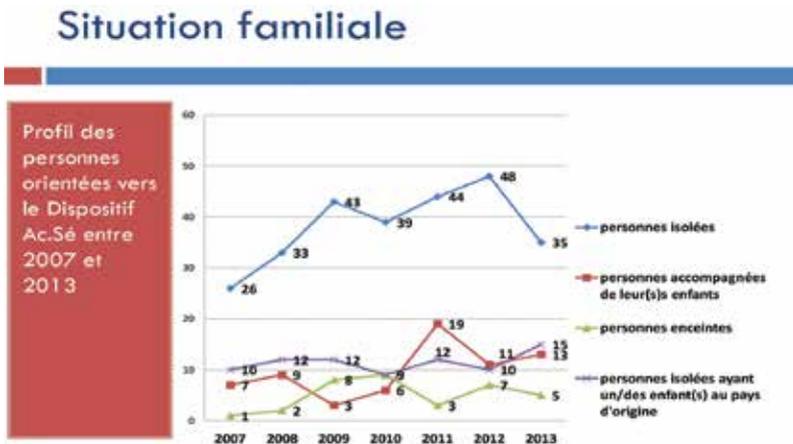
Dans ces conditions, les éléments qui suivent doivent être compris, non pas tant comme une description objective du phénomène que comme le diagnostic qu'en font les associations, services sociaux et professionnels interrogés.

Deux types de données seront donc utilisés :

- Les chiffres disponibles dans les rapports d'activité de deux associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution (à Nice et Marseille) et les chiffres du Dispositif National Ac.Sé. sur 2012 et 2013.
- Les réponses des professionnels aux questionnaires : des réponses quantitatives sur le nombre d'accueil sur l'année 2012 et des réponses qualitatives sur leur perception du phénomène.

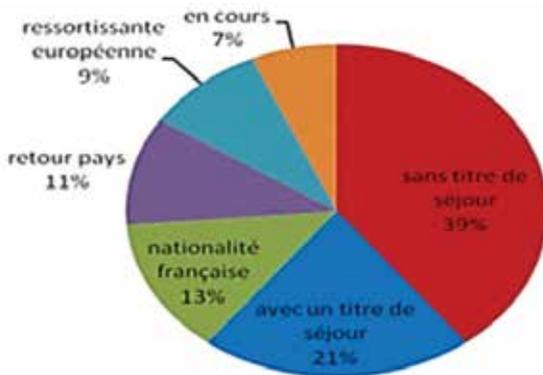
2.1. L'estimation du phénomène par les structures spécialisées

Au niveau national, les chiffres disponibles dans les rapports d'activité de 2012 et 2013 du Dispositif Ac.Sé donnent à voir que le profil des personnes orientées dans le dispositif (en tant que victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle) a évolué depuis 2007.



Comme le montre ce graphique, les personnes prises en charge par Ac.Sé sont souvent des personnes isolées et l'on constate, en 2010, une augmentation de personnes accompagnées de leurs enfants; une tendance qu'il est toutefois difficile de confirmer pour 2012. En 2013, 28% des femmes orientées étaient accompagnées de leur(s) enfant(s) ou étaient enceintes au moment de l'orientation.

Par ailleurs, parmi les femmes orientées vers le Dispositif National Ac.Sé, on constate une augmentation de personnes de nationalité nigériane (de 18 femmes en 2008 à 40 femmes en 2013) qui se trouvent dans des situations administratives complexes, ce qui a notamment pour effet d'impacter les formes d'accompagnement social proposées.

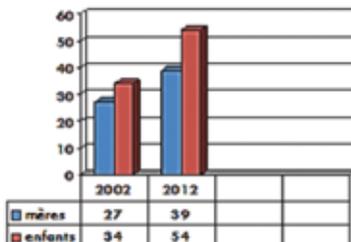


Les données issues des rapports d'activité de deux associations spécialisées dans la prise en charge de personnes prostituées et/ou victimes de la traite des êtres humains (TEH) corroborent en partie ces constats au niveau régional.

A Nice, l'association ALC Les Lucioles constate également une proportion grandissante de mères migrantes accompagnées de leurs enfants parmi son public. Le rapport constate ainsi une « arrivée massive de femmes célibataires enceintes et/ou avec enfants » en 2012.

La situation spécifique à Nice

Nombre de mères et enfants suivis aux Lucioles en 2002 et 2012

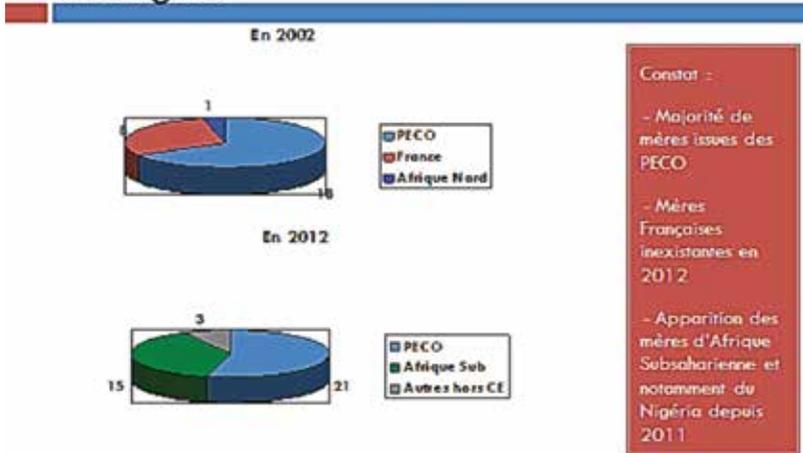


Entre 2002 et 2012

44% d'augmentation du public (« mères avec enfant(s) ») dans notre file active

Parmi ces mères, on observe là aussi une forte représentativité de femmes originaires des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) et d'Afrique subsaharienne, en particulier du Nigeria, dont une grande partie en situations irrégulières (48 femmes en 2012), comme le montrent les schémas issus de ce même rapport, ci-dessous.

Répartition des mères par pays d'origine



Comme le rapport d'activité d'ALC l'indique, les caractéristiques des publics reçus orientent l'accompagnement social vers des prises en charge de plus en plus marquées par l'urgence :

« Nous constatons de plus en plus que nos actions sont basées sur de l'urgence et de la réponse humanitaire. Dans ces circonstances, nous comprenons que le public adhère peu aux actions collectives proposées car il doit mettre en place des stratégies de survie où les loisirs et l'écoute de soi n'ont pas forcément de place ».

L'association Amicale du Nid de Marseille (ADN13), elle aussi spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de prostitution, constate également une évolution de son public. Bien que les caractéristiques du public accueilli à Marseille diffèrent sensiblement de celui accueilli sur Nice, le rapport d'activité de 2012 de l'ADN13 fait état d'une forte proportion de femmes étrangères en situation de prostitution (92%).

Concernant les personnes prises en charge dans le cadre d'un accompagnement social global (296 personnes en 2012), les professionnels d'ADN notent également une proportion importante de femmes seules avec enfants (57 femmes avec enfants en 2012) et rencontrant là encore des problématiques administratives majeures.

Le rapport d'activité expose les situations particulièrement préoccupantes qui concernent les femmes originaires du Nigeria :

« Des demandes très importantes, notamment de la part de jeunes femmes originaires du Nigeria, enceintes ou avec de très jeunes enfants, sont adressées aux établissements de l'Amicale du Nid. La difficulté de répondre à ces demandes, vu la stagnation voire la diminution de nos moyens, a conduit l'association à publier un communiqué d'alerte (...) Les situations de grossesse rencontrées en 2012 nous sont apparues plus nombreuses que les autres années, mais surtout plus précaires dans leur globalité. La difficulté à accéder aux droits en raison de situations administratives souvent complexes a sans doute accentué ce sentiment ».

2.2. L'estimation du phénomène par les professionnels enquêtés

Les données fournies par les réponses des professionnels aux questionnaires, de même, permettent difficilement de saisir quantitativement l'ampleur du phénomène. Les questions destinées à recueillir des données relatives aux situations sociales des mères migrantes reçues par les structures institutionnelles et associatives ont été peu renseignées et le nombre de non-réponse augmente d'autant plus que les questions posées se précisent. Voici par exemple le nombre de non-réponse relevé au fils de ces questions.

Combien de femmes en situation de prostitution ou ayant été en situation de prostitution avez-vous reçues en 2012 ?	25 non-réponses
Combien de ces femmes étaient de nationalité étrangère ?	28 non-réponses
De quelles nationalités étaient-elles ?	27 non-réponses
Parmi ces femmes en situation de prostitution et de nationalité étrangère, <ul style="list-style-type: none">• combien étaient enceintes ?• combien avaient un ou des enfants :	32 non-réponses
sur le territoire français ?	34 non-réponses
dans le pays d'origine ?	38 non-réponses

Ces non réponses massives peuvent s'expliquer par le fait que ces données ne sont pas nécessairement comptabilisées par toutes les structures. De fait, les associations non spécialisées ne peuvent que difficilement répondre à cette série de questions car la prostitution ne constitue pas leur mission première; elles n'ont pas de raison de collecter de telles données fondées sur 3 critères : mères, migrantes, en situation de prostitution (ex: les services hospitaliers).

La perception de l'augmentation du nombre de mères migrantes fréquentant les structures est émergente (2012) et concerne principalement les associations spécialisées à l'heure actuelle. L'animation de deux réunions de travail avec des professionnels exerçant dans ces structures spécialisées nous a montré que ces derniers se questionnent sur cette fréquentation plus importante de mères accompagnées de leurs enfants. Mais tous les professionnels partagent-ils le même point de vue et, par ailleurs, disposent-ils d'outils pour permettre l'objectivation de cette augmentation ?

D'une part, si l'on regarde le nombre de suivis de femmes en situation de prostitution ou ayant été en situation de prostitution effectués sur l'année 2012 on s'aperçoit, qu'en dehors des associations spécialisées dans la prise en charge de la prostitution, les structures reçoivent relativement peu de femmes dans cette situation. Ainsi les 25 structures non spécialisées ont reçu :

- au total seulement 56 femmes dans cette situation.
- 21 de ces structures en ont reçu moins de 6.
- 6 de ces structures n'ont reçu qu'une seule femme.

La difficulté à quantifier certaines "catégories" du public reçu dans les structures relève du manque de données mais également de la façon de comptabiliser ces données - et d'en rendre compte dans les réponses au questionnaire. C'est ainsi qu'à la question qui concernait la nationalité des femmes reçues en situation de prostitution ou l'ayant été, certains professionnels rapportent des effectifs alors que d'autres présentent des pourcentages, d'autres encore situent des zones géographiques (Europe de l'est, Afrique sub-saharienne). Face à cette diversité dans le choix des réponses, nous avons comptabilisé les nationalités les plus citées.

Ainsi, les structures signalent que les femmes qui fréquentent leur structure sont en majorité des étrangères. Et parmi tous les questionnaires, nous retiendrons que « l'origine d'Afrique subsaharienne » est citée 20 fois (dont la nationalité Nigériane citée à 17 reprises) et que les origines « Europe de l'est » sont citées 12 fois (la nationalité

Roumaine 5 fois et Bulgare 4 fois). Ces chiffres, précisons-le ne permettent pas de nous renseigner sur le nombre effectif de personnes de telle ou telle nationalité suivies dans les structures, ils nous renseignent sur les origines les plus citées par les professionnels. Là aussi, les professionnels précisent que ces femmes (en dehors des ressortissantes européennes) sont majoritairement en situation irrégulière ou en attente de régularisation.

En résumé, parmi les femmes d'origine étrangère en situation de prostitution ou l'ayant été, les structures enquêtées ont ainsi accueilli au total sur l'année 2012⁴ :

- 20 femmes enceintes
- 43 mères ayant un ou plusieurs enfants sur le territoire français
- 18 mères ayant un enfant dans le pays d'origine

Au-delà des données quantifiées, il y a les perceptions que les professionnels se font. Dans l'ensemble, les avis des professionnels restent partagés lorsqu'on les questionne sur l'augmentation du nombre de mères migrantes fréquentant leur structure. Si 9 personnes n'émettent pas d'avis quant à cette augmentation, 23 personnes pensent qu'un nombre croissant de mères se rend dans leur structure pour demander de l'aide, alors que les 21 autres professionnels ne partagent pas cet avis.

Les avis paraissent moins partagés lorsqu'on analyse de plus près les réponses. En effet, 14 des 23 professionnels qui constatent une augmentation exercent dans des structures spécialisées dans la prise en charge de la prostitution ou encore assurent des missions spécifiques dans le cadre de leur emploi. Ce sont donc majoritairement les professionnels sensibilisés aux problématiques de la prostitution qui constatent qu'un nombre croissant de mères vient frapper à la porte de leurs locaux.

Si l'on ne peut que conclure à la difficulté d'estimer objectivement ce phénomène, y compris pour les associations et les professionnels, on constate ainsi, au niveau national et régional, que les diagnostics des professionnels spécialisés convergent sur le constat d'une augmentation de femmes enceintes ou accompagnées de leurs enfants en situation de prostitution et en particulier originaires du Nigeria.

3. Les difficultés repérées par les professionnels

3.1. Des difficultés « spécifiques » : un public de « sans »

Les professionnels interrogés pensent majoritairement que les mères migrantes en situation de prostitution ou ayant été en situation de prostitution rencontrent des difficultés spécifiques. Ils sont en effet 40 à se prononcer en ce sens, les 13 autres s'abstiennent de répondre ou nuancent leurs réponses (2 professionnels répondent « oui et non »).

Si certains mettent en avant les difficultés matérielles, d'autres mettent l'accent sur les difficultés psychologiques, sociales ou encore familiales. Or, en filigrane de cette diversité des points de vue, il semble que les professionnels - quel que soit le domaine évoqué - portent un regard commun sur les difficultés qui s'organisent autour de « l'absence ».

⁴ Signalons que ces chiffres n'incluent pas les données d'une grande association spécialisée dans la prostitution, qui ne nous ont pas été communiquées.

Les difficultés administratives auxquelles s'additionnent souvent les problèmes matériels sont les plus cités dans les réponses (cités 21 fois). L'analyse des termes employés dans les réponses aux questions ouvertes met en évidence 3 champs lexicaux:

- Le champ lexical de l'argent (des ressources) est cité à 20 reprises.
- Le champ lexical du logement ou de l'hébergement apparaît 19 fois.
- Le champ lexical du manque (« sans », « aucun », « absent », « manque », « perte ») revient 16 fois.

Dans les propos des professionnels les situations de ces femmes sont avant tout caractérisées par « l'absence », elles sont « sans » : sans papier, sans logement ou sans hébergement, sans emploi, souvent sans droits, parfois sans couverture maladie, mais surtout sans ressources. Les principales difficultés identifiées par les professionnels concernent donc la satisfaction des besoins primaires. Certains professionnels pointent plus particulièrement la période où les femmes cessent de se prostituer. Nous retrouvons à 8 reprises l'exposé des difficultés conséquentes à cette période de transition, notamment la complexité à trouver d'autres sources de revenus.

L'absence, plus particulièrement l'isolement, semble aussi définir la situation familiale et sociale de ces femmes qui sont dépeintes comme n'ayant pas de famille en France et pas de père pour leurs enfants (on ne parle d'eux qu'à deux reprises). 7 professionnels évoquent l'éloignement des enfants qui sont restés dans le pays d'origine. Si certains pointent les difficultés à « maintenir » les liens avec les enfants, d'autres mettent en avant l'argent que ces femmes envoient à leur famille restée au pays comme une part possédée dont elles « doivent » se défaire.

Enfin, l'isolement semble caractériser les problèmes psychologiques auxquels elles sont sujettes et qui semblent les murer dans leur for intérieur, « sans » possibilité ou volonté de communiquer.

Si l'on s'en tient à cette analyse, nous voyons que les difficultés sont appréhendées sous le prisme de la pyramide de Maslow. Dans un premier temps donc, les professionnels identifient les difficultés qui concernent la non-satisfaction des besoins primaires. De même, lorsqu'ils rendent compte des demandes initiales des femmes, ces besoins concernent en premier lieu la régularisation de leur situation administrative, puis les aides matérielles (plus particulièrement le logement, puis l'aide alimentaire ou la santé), enfin la mise à l'abri ou la protection.

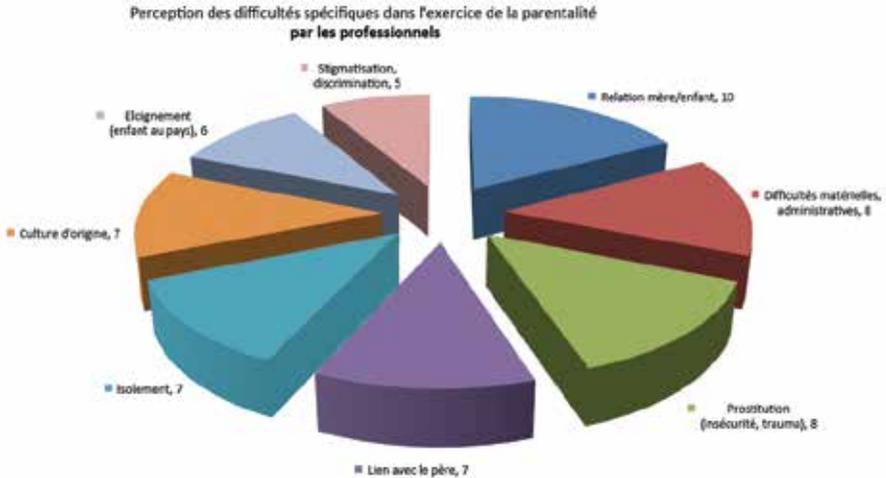
A travers ce premier diagnostic qui se focalise sur le « maintien physiologique » de la personne, les difficultés relatives à la parentalité sont, dans un premier temps, peu mises en avant par les professionnels.

3.2. Des difficultés spécifiques à l'exercice de la parentalité

A la question de savoir s'ils estiment que les mères en situation de prostitution rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur parentalité, les professionnels répondent par la positive à 62,3% (33 oui, contre 4 non). Ainsi, si la question de la parentalité n'apparaît pas au premier abord comme étant « prioritaire » au vu de la situation des femmes, les professionnels spécialisés et non spécialisés dans les questions de prostitution partagent globalement l'idée que ce public rencontre des problèmes spécifiques dans le cadre de la parentalité.

La variété des diagnostics sur la parentalité

Ces difficultés sont de plusieurs ordres, comme le montre ce graphique. Nous y avons regroupé les réponses qualitatives des répondants par grands « domaines » de difficultés liées à la parentalité.



La première chose à remarquer est que les réponses des 37 répondants sont très diversifiées, aucun domaine de difficulté ne récoltant plus de 10 occurrences. En ce sens, on peut faire l'hypothèse qu'il n'y a pas réellement de consensus sur le diagnostic des difficultés liées à la parentalité chez ces publics.

On le voit, le type de difficulté qui a obtenu le plus d'occurrences est celui des problèmes relationnels entre la mère et l'enfant. Là encore, les problèmes relationnels identifiés sont assez différents. Pour 6 répondants, ces difficultés résident avant tout dans une trop grande distance relationnelle entre les mères et leurs enfants.

Ces problèmes sont souvent mis en lien avec l'absence de père ou « d'une figure paternelle », l'isolement et la précarité des femmes ou encore les problèmes psychologiques liés au parcours ou à la prostitution.

Ainsi, peut-on lire dans les précisions apportées à cette question : « Difficultés relationnelles mère/enfant en terme de démonstration d'affection (...) réactions parfois « violentes », difficulté aussi dans la gestion financière/matérielle relative à l'enfant (soit excès, soit pénurie) », ou encore : « Elles ont des difficultés à exprimer leurs sentiments, à être tendres avec leurs enfants (on constate peu de gestes tels que bisous et câlins) ».

Pour 4 répondants, au contraire, c'est le rapport fusionnel que ces mères auraient avec leurs enfants qui serait parfois à l'origine de difficultés. Ainsi, par exemple, l'une des réponses indique :

« Nous ne sommes pas en mesure d'établir un vrai lien de cause à effet entre la prostitution des mères et leurs difficultés à exercer leur parentalité. Nous avons néanmoins constaté que dans certaines situations, la relation mère/enfant peut être très fusionnelle. Certaines femmes ont des difficultés à poser les limites et exercer leur autorité parentale ».

On le voit, les origines de ces difficultés sont identifiées de manière variable. Pour certains, la spécificité des situations de ces mères réside plutôt dans les conséquences psychologiques et sécuritaires de la prostitution (8 répondants), dans l'absence ou la rareté des pères (7 répondants) ou encore dans des « problèmes culturels » (pour 7 répondants).

Ainsi, peut-on lire : « Lorsque ces mères ont migré, des difficultés apparaissent lorsqu'il y a confrontation culturelle entre les modes d'éducation du pays d'origine et du pays d'accueil », ou encore : « Pour les femmes africaines, l'éducation est différente. Ce qui leur est difficile ».

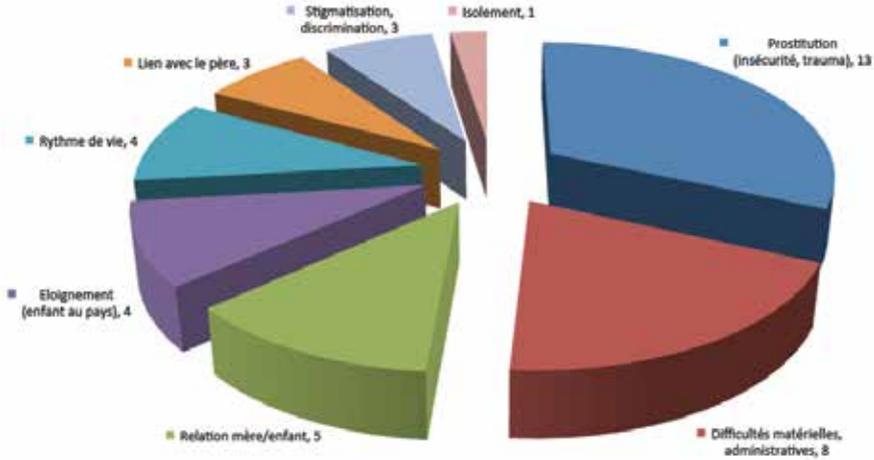
La question « culturelle » semble assez prégnante, de manière générale, dans les représentations que les professionnels ont des publics. C'est le plus souvent sous les termes de « problèmes culturels », de « différences » ou de « confrontations culturelles » que la question est abordée. Ces représentations qui reposent sur des comparaisons montrent d'une part que les professionnels conçoivent la culture comme un tout relativement homogène, duquel émanent les conduites, notamment éducatives. D'autre part, ils estiment que les « cultures » s'entrechoquent et que les origines culturelles « d'ailleurs » sont identifiées comme étant un obstacle à l'exercice d'une parentalité « ici ». Or, on le voit à travers la diversité des réponses apportées, si nombre de professionnels partagent cette façon d'appréhender les cultures (homogènes et en confrontation) et les mobilisent pour expliquer les difficultés en terme de parentalité, ils sont moins nombreux à s'accorder sur leurs « contenus ». En somme, la parentalité « d'ici » semble aussi difficile à définir que celle « d'ailleurs ».

Cependant, si la majorité des professionnels estime que ces mères rencontrent des difficultés spécifiques, nombreux sont ceux qui tentent de nuancer cette « spécificité ». Ainsi pour 6 répondants, ces difficultés dans l'exercice de la parentalité ne sont pas, en soi, spécifiques ou à mettre en lien avec la prostitution. Pour 8 répondants également, les difficultés liées à la parentalité sont avant tout à comprendre comme les conséquences de difficultés matérielles (logement, argent, emploi, absence de mode de garde) et/ou administratives ou encore des effets des discriminations, de « la violence administrative » ou des préjugés, y compris dans le champ de l'intervention sociale. On peut lire par exemple : « Difficultés à solliciter de l'aide auprès d'intervenants sociaux par peur d'un jugement négatif sur leur situation de prostitution et leur capacité à être mère ».

Les impacts des conditions de vie sur les enfants

Là encore, dans des proportions équivalentes, la grande majorité des professionnels estiment que les conditions de vie des mères étant ou ayant été en situation de prostitution ont un impact sur les enfants. Dans les précisions sur le type d'impact qu'identifient les professionnels, on retrouve des registres d'explication relativement équivalents.

Type d'impacts des conditions de vie des mères sur les enfants



Toutefois, à cette question, les professionnels ont eu davantage tendance à mettre en exergue les conséquences de la prostitution sur les enfants. On comprend, avec ces réponses, que les difficultés relationnelles mères/enfants si souvent mentionnées dans la question précédente (sur les difficultés dans l'exercice de la parentalité) sont majoritairement interprétées comme étant des conséquences de la prostitution. Là encore, on perçoit deux grandes approches de la question qui départagent les professionnels. Pour une partie des professionnels, les difficultés relatives à la parentalité sont à mettre sur le compte de la prostitution et de ses conséquences, notamment en termes d'instabilité émotionnelle des mères (violences, angoisse liée au secret de l'activité, voire liée à la sexualité, rythme de vie décalé...). Ainsi, peut-on lire par exemple :

« Surtout les enfants qui ont été présents et ont été témoins de violence sur leur mère, etc. Les impacts observés sont les suivants: relation violente avec les autres enfants ou adultes, terreurs nocturnes, troubles dans leur rythme de vie, demande beaucoup d'attention de la mère, ne veulent pas rester seuls, acceptent difficilement l'autorité de la mère, difficulté à s'alimenter ».

A l'inverse de ces grilles de lectures plutôt psychologiques des situations, une autre partie des professionnels a tendance à nuancer voire à s'opposer à ces raisonnements pour privilégier des grilles de lecture socio-économiques et administratives :

« Les mères ayant reçu une décision d'expulsion du territoire se retrouvent dans l'insécurité la plus totale et sans aucun droit au logement ni aux prestations sociales... La régularisation obtenue, même si cela ne règle pas tous les problèmes est un gage de sécurité et d'accès aux droits. Le problème du logement ou de l'hébergement impacte lui aussi les relations entre mères-enfants : comment rester calme et sereine, montrer de la patience envers son enfant quand on ne sait pas où l'on va dormir le soir même? Quand ce n'est pas: qu'est-ce que l'on va manger? »

Ces réponses sont d'ailleurs souvent mises en lien avec des difficultés relatives à l'action des institutions et aux menaces qu'elles peuvent faire peser sur les mères: *« Les menaces de placement des enfants hors violences et maltraitance sont très mal vécues par les mères qui manquent seulement d'un logement ou hébergement. C'est la violence institutionnelle qui impacte les relations mères-enfants ».*

De manière générale, les professionnels font également part de l'isolement des femmes, en particulier de l'absence des pères. 18 répondants estiment que les pères sont globalement absents (voire inconnus), même si quelques professionnels nuancent ces affirmations, précisant qu'il existe souvent un lien: aide financière, présence sporadique...

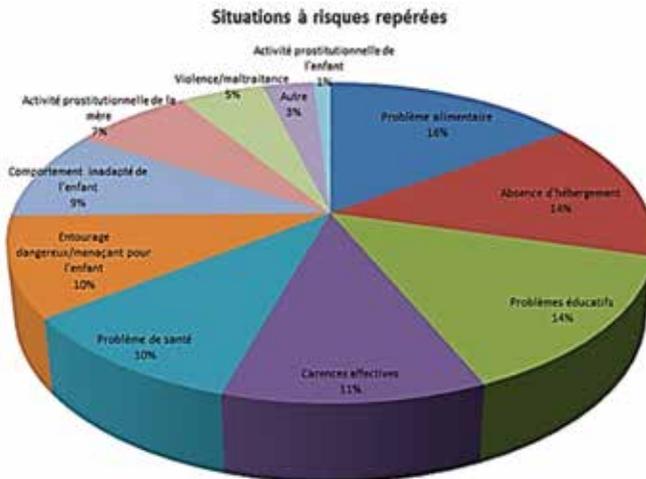
Un professionnel soulève par ailleurs la question des pères biologiques et des pères sociaux des enfants, ce sur quoi nous reviendrons dans la partie suivante:

« Les situations sont toujours singulières! Dans plusieurs situations, les pères sont présents; dans d'autres, non, le géniteur n'est pas nommé. Seul est nommé celui qui a reconnu l'enfant (quand l'enfant est reconnu par quelqu'un de nationalité française) mais se pose la question du lien réel avec ce dernier : affectif ? « Utilitaire » avant tout puisque permettant d'obtenir un droit de séjour? ».

Si peu de professionnels ont évoqué cette question dans le cadre de ce questionnaire, nous savons que les « pères administratifs » et les « enfants papiers » font partie des préoccupations des services sociaux.

Le repérage des situations à risques pour les enfants

56% des professionnels (soit 30 personnes sur 53) interrogés déclarent avoir déjà repéré des situations à risques pour les enfants. Ils identifient plusieurs types de risques, comme le montre le graphique suivant.



On le voit, les situations à risque repérées par les professionnels sont avant tout d'ordre alimentaire (16%). Les précisions mentionnées à ce sujet concernent principalement: une alimentation peu variée liée à l'absence de ressources ou une alimentation inadaptée attribuée à la responsabilité parentale (« *surpoids de l'enfant non reconnu et non pris en charge par la mère* », « *gavage d'un très jeune enfant* »).

Pour 14% des répondants, les risques repérés sont relatifs à l'absence ou à la précarité des hébergements; risques parfois attribués directement aux services sociaux qui refusent d'héberger ces mères.

Viennent ensuite les problèmes éducatifs, généralement décrits comme des problèmes relevant de l'autorité de la mère, des difficultés relationnelles

mères / enfants, des rythmes inadaptés ou encore « d'un sur-investissement ou d'un sous-investissement dans l'éducation des enfants » ; les problèmes de « carences affectives » dont il est précisé là encore que la relation mère/enfant se caractérise soit par « trop peu de distance », soit par « trop de distance ». Ces deux thématiques totalisent 25% des réponses, auxquels on peut ajouter les assertions concernant les difficultés liées au comportement de l'enfant, telles que les violences ou l'agressivité (9%) mises en lien avec le « passé » de la mère, avec « la culture d'origine » ou encore avec l'environnement de l'enfant. Les risques liés aux violences, aux maltraitances ou à la sécurité de l'enfant sont moins représentés et concernent plutôt des situations dans lesquelles les enfants seraient impliqués dans des conflits entre leur mère et un proxénète (une source de chantage, de pression pour le paiement de la dette, voire de kidnapping), témoins de scènes de violences à l'encontre de leurs mères ou témoins de l'activité prostitutionnelle de leur mère.

Si ces résultats nous informent sur le type de situation repérées par les professionnels, ils nous informent également sur le fait que le diagnostic est loin d'être uniformisé et qu'il dépend en partie des grilles de lecture des professionnels, de leur manière d'aborder et/ou de hiérarchiser des problématiques en fonction de leurs missions, de leurs structures d'appartenance, mais aussi de leurs valeurs.

A ce titre, on peut considérer qu'il y a globalement deux « écoles ». Certains professionnels attribuent plutôt les difficultés des mères à des causes économiques, administratives et travaillent à « déstigmatiser » la prostitution. D'autres au contraire, perçoivent la prostitution comme étant spécifiquement à l'origine des difficultés des mères ce qui les amène plutôt à privilégier des grilles de lecture individuelles et psychologiques.

Dans la grande majorité des cas, face à des situations préoccupantes, les professionnels privilégient une orientation vers des structures partenaires, selon les difficultés repérées: des services d'hébergement (115, CHRS, Centres maternels), des services humanitaires pour l'aide alimentaire, des services relatifs à l'enfance (MSD, PMI), aux soins (pédiatres, pédopsychiatres) ou encore des associations spécialisées dans les problématiques liées à la prostitution. Au niveau des accompagnements individuels, les professionnels proposent le plus souvent du soutien éducatif, du soutien à la parentalité ou un accompagnement psychologique. Sur les 53 répondants, seuls 6 expliquent avoir participé à un ou des signalements⁵ auprès de la protection de l'enfance.

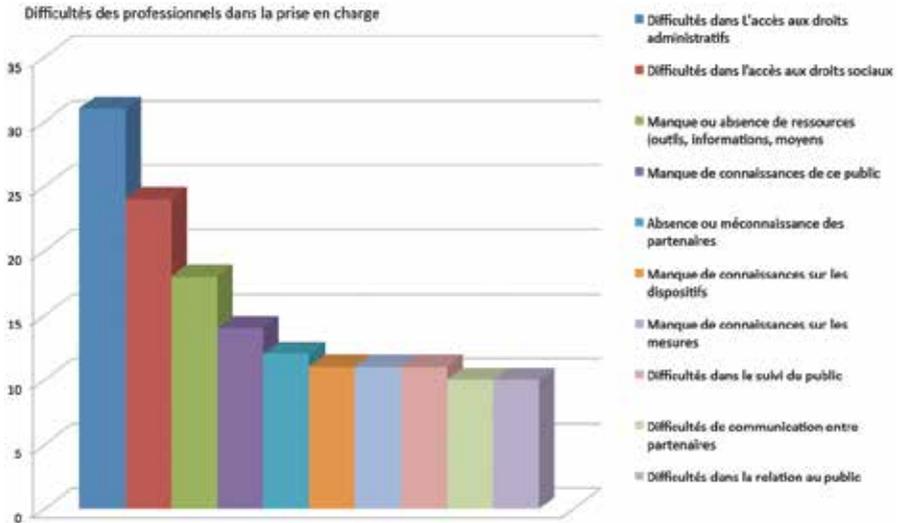
4. Les difficultés rencontrées par les professionnels

4.1. Le manque de connaissances ou de ressources

Lorsqu'on les questionne sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge des femmes migrantes en situation de prostitution ou ayant été en situation de prostitution, les professionnels classent en première position les difficultés qui concernent l'accès aux droits administratifs (cité 31 fois) et l'accès aux droits sociaux (cité 24 fois). Ces difficultés rencontrées par les professionnels sont certes à la « hauteur » de la complexité des situations administratives des femmes qu'ils accompagnent (nous reviendrons sur ce point par la suite) mais tiennent aussi à la connaissance ou aux ressources réelles ou présumées dont ils disposent. A ce titre, nous voyons que nombre de professionnels évoquent leur manque de ressources (cité 18 fois), leur méconnaissance du public et de ses problématiques (cité 14 fois) mais aussi, l'absence ou la méconnaissance des partenaires (cité 11 fois).

⁵ Le « Signalement » renvoyant à une procédure générale, nous ne pouvons préciser de quelles démarches il s'agissait exactement (information préoccupante, démarche administrative ou judiciaire). Néanmoins, les professionnels concernés ici estimaient nécessaire d'envisager un placement de l'enfant.

Le graphique ci-dessous reprend de façon hiérarchisée les difficultés ressenties par les professionnels. On s'aperçoit ainsi que du rang 3 au rang 6, les professionnels évoquent des difficultés qui concernent leur propre connaissance sur les problématiques rencontrées par les femmes. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces derniers se questionnent quant à leurs moyens et leurs compétences à accompagner des femmes dans des situations administratives complexes.



Enfin il est à noter que les difficultés relatives au suivi (citées 11 fois) ou à la relation entretenue avec ce public (citée 10 fois) ne sont pas reconnues comme des difficultés majeures. Néanmoins, les professionnels ont été nombreux à évoquer ce type de situations que nous développerons dans la partie suivante. Face à ces difficultés qui, nous l'avons vu concernent la connaissance, voire la confiance en sa propre connaissance, les professionnels mettent en place des démarches qui reposent sur la reconnaissance (et donc l'identification) du savoir d'autres professionnels. C'est ainsi qu'ils sollicitent en priorité des personnes ressources (cité 38 fois), qu'ils échangent avec des collègues (cité 30 fois) ou qu'ils orientent les personnes vers d'autres professionnels. Ils sont moins nombreux (10) à se documenter afin de résoudre les difficultés rencontrées.

4.2. Des difficultés dans la relation de confiance

Plus de la moitié des professionnels (29/54) interrogés expliquent rencontrer des difficultés dans la relation d'accompagnement qu'ils tentent d'établir avec les mères migrantes en situation de prostitution. Sur ce point, ils ont été nombreux à rédiger des commentaires et à préciser certes les difficultés mais aussi qui est concerné par ces difficultés. Précisons en premier lieu, que cette série de questions qui concerne la relation de confiance a fait couler beaucoup d'encre. Nous allons voir en filigrane de notre analyse comment les professionnels ont investi ces champs, les ont parfois « piratés » et comment ils se mobilisent/ se positionnent à l'intérieur de ceux-ci.

La « méfiance réciproque »

Lorsqu'ils exposent leur point de vue sur les difficultés rencontrées dans la relation de confiance, les avis des professionnels sont assez partagés: si les difficultés linguistiques apparaissent au premier rang, la méfiance des mères ou encore leur méconnaissance sont souvent mobilisés pour expliquer ce qui dans la relation « ne va pas de soi ».

C'est ainsi que les difficultés linguistiques sont citées à 15 reprises, tantôt appréhendées comme des « barrières » (le terme apparaît 5 fois) tantôt perçues comme étant la cause d'incompréhensions réciproques (4 fois). Certains professionnels ont pris le soin d'en préciser les effets : « La difficulté linguistique prime. Elle génère de l'incompréhension dans la transmission d'informations sur les droits, les démarches, les procédures, à la compréhension du parcours, du ressenti de la personne accueillie ».

10 autres professionnels rapportent, quant à eux, que les difficultés éprouvées dans relation qu'ils entretiennent avec les mères migrantes en situation de prostitution sont sous-tendues par la méfiance que ces dernières éprouvent à l'égard des services sociaux. 2 professionnels évoquent quant à eux les craintes que peuvent ressentir les mères face au risque de placement de leur enfant.

Mais c'est aussi la méfiance des professionnels eux-mêmes à l'égard des femmes qui apparaît en filigrane. Certains professionnels (7) pointent ainsi le fait que les mères parlent peu d'elles, voire livrent des informations erronées ou mensongères: « Difficulté surtout quand elles sont toujours dans la prostitution, parlent peu, pas toujours la bonne identité, récit de vie erroné. »

Ou encore : « Mensonges récurrents de la part de ces personnes notamment par rapport à l'argent. Des personnes qui exigent tout tout de suite, dans la rapidité, qui veulent qu'on fasse à leur place. »

On le voit, les relations qui s'instaurent entre femmes et travailleurs sociaux se caractérisent parfois par une méfiance réciproque: méfiance des services sociaux de la part des femmes; suspicion de travailleurs sociaux à l'égard de ce qu'ils considèrent comme des non-dits, voire des mensonges de la part des femmes.

3 autres des 10 professionnels qui exercent dans des structures spécialisées expliquent que cette méfiance ne concerne pas tant la relation qu'ils établissent eux-mêmes que celle de certains de leurs confrères exerçant notamment dans les services institutionnels. C'est ainsi qu'on peut lire sur l'un des questionnaires:

« Représentations négatives, en particulier lors de l'accueil en MSD, liées à des récits de vie ou situations présentées de façon standardisée, ou avec beaucoup de zones d'ombre favorisant des réactions de rejet ou de réticences des intervenants sociaux à s'engager dans un réel accompagnement ou à débloquer des aides financières. Difficultés à faire entendre la réalité de situations de victime de la TEH (Traite des êtres humains). Les difficultés linguistiques contribuent à l'incompréhension réciproque. »

Ces quelques phrases paraissent adresser un message; les partenariats entre associations spécialisées et les services institutionnels semblent parfois traversés d'incompréhension ou de désaccords.

A l'origine des malentendus:

Les mères ? Les travailleurs sociaux ? Les partenaires ?

Face aux difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en place d'une relation de confiance, les professionnels ont ensuite répondu à la question : « Selon-vous à quoi sont dues ces difficultés ? ». Les réponses apportées pointent le ou les acteurs « en cause » et personnalisent donc la source de ses difficultés relationnelles. Ainsi 13 professionnels estiment que les difficultés ressenties dans la relation de confiance proviennent des usagères, tandis que 5 professionnels « mettent en cause » le professionnel. Enfin seuls 4 professionnels signalent que ces difficultés proviennent à la fois du professionnel et de l'usagère.

L'orientation de ces réponses - et notamment la désignation des acteurs qui seraient la source de ces difficultés - met en évidence des conflits sous-jacents et notamment les désaccords entre professionnels sur ce que doit être un « accompagnement » ou encore une « relation de confiance ». Ce questionnaire, en l'occurrence, se trouve ainsi pris à parti dans ces enjeux : Tantôt utilisé par certains professionnels qui se placent en tant que porte-paroles des femmes qu'ils ont l'habitude de suivre et à qui ces dernières confient leurs difficultés à rencontrer d'autres travailleurs sociaux. Tantôt mobilisé par d'autres professionnels pour répondre aux structures spécialisées - car les enjeux/positionnements professionnels sont connus de tous - et exprimer sûrement ce qui ne peut pas se dire de vive voix. C'est ainsi qu'on lit sur l'un des questionnaires le commentaire suivant :

« Ayant eu un niveau de vie (financier) « confortable », le rapport à l'argent est extrêmement complexe. Nous leur apportons les besoins primaires et cela ne leur est pas suffisant. Elles tentent toujours d'avoir plus, utilisent le mensonge pour ce faire. Donc difficultés pour travailler avec ces personnes. De plus, dans un premier temps, elles sont accueillies dans d'autres structures spécialisées dans l'accueil de ce public, qui (ce que je constate) font « tout » pour ces femmes et qui semblent ne pas prendre beaucoup de distance. »

Ces trois questions qui concernent les difficultés rencontrées dans la relation de confiance ont été investies par les répondants. Si l'analyse montre qu'il existe des constats communs chez les professionnels, il n'y a pas, semble-t-il, de consensus sur les difficultés rencontrées, ni d'ailleurs sur les causes ou encore les actions à mettre en place. Plus encore, il apparaît que, dans certains contextes, les pratiques professionnelles se construisent et se « cristallisent » en identités professionnelles différentes lorsqu'elles se rencontrent les unes, les autres.

Les réponses apportées à la question de savoir ce qui était mis en place pour résoudre les difficultés liées à la relation se partagent également selon que ces difficultés sont plutôt attribuées aux femmes ou aux travailleurs sociaux et partenaires. Si l'on regarde de plus près, les professionnels qui expriment que les difficultés rencontrées dans la mise en place d'une relation de confiance « proviennent » des mères apportent des explications qui s'inscrivent là aussi soit dans une approche plutôt psychologique : un vécu traumatisant (11), soit dans une approche culturelle (4). C'est donc à l'une de ces deux grilles de lecture qu'ils se réfèrent pour mettre en place des actions destinées à améliorer la relation entretenue avec ces femmes.

Par ailleurs, les professionnels qui estiment que les difficultés rencontrées dans la relation de confiance proviennent essentiellement des travailleurs sociaux se rejoignent autour de l'idée d'une méconnaissance de ce public ou des dispositifs. Et bien qu'ils ne soient que 4 à faire part de ce point de vue, ils sont néanmoins 10 à expliquer qu'ils mettent en œuvre un partenariat ou qu'ils participent à des formations.

Le refus d'accueil

Concernant les divergences qui peuvent surgir entre les professionnels ou partenaires, soulignons que certains professionnels, notamment issus des associations spécialisées rendent compte d'une difficulté liée à l'orientation de leurs usagères. Dans certaines situations en effet, ces dernières se voient refuser l'accueil et le suivi par certains services. Ainsi, il nous a été rapporté que des services institutionnels refusent systématiquement l'accueil de personnes en situation irrégulière.

Parmi les professionnels enquêtés, 8 ont été amenés à refuser l'accueil d'une femme et 2 de ces refus tiennent en effet au fait que les femmes étaient en situation administrative irrégulière. Mais les refus d'accueil ont parfois d'autres raisons. Parmi les professionnels enquêtés, 7 exercent leur activité dans des CHRS et 3 refus d'accueil ont été motivés par le manque de places en CHRS. Enfin les 3 autres refus concernent une réorientation : le CHRS n'était pas adapté à la situation de la personne.

5. Priorités et perspectives

5.1. L'urgence administrative et matérielle

Interrogés sur leur évaluation des actions plus ou moins prioritaires à mettre en œuvre pour l'accompagnement de ce public, les professionnels nous ont fait part, tout d'abord, de leurs difficultés à hiérarchiser les actions prioritaires ou qu'ils ne le souhaitaient pas.

L'un d'eux écrit par exemple : « *Il est dur de prioriser, tout est important. L'accès aux hébergements, l'aide alimentaire et le matériel de puériculture restent des freins forts importants* ».

Cependant, quelques tendances se dessinent. Conformément aux difficultés repérées, l'action prioritaire la plus citée concerne l'accès à l'hébergement d'urgence ou au logement: les ¾ des répondants identifient cette action comme étant prioritaire.

Parmi les 5 actions les plus prioritaires, viennent ensuite de façon presque équivalente les actions relatives à la traite des êtres humains ou la mise à l'abri, l'accès aux droits administratifs et l'aide alimentaire. Ainsi, les actions considérées comme prioritaires sont, là encore, des actions plutôt relatives à l'urgence sociale et matérielle (besoins primaires et protection/sécurité).

Malgré un diagnostic souvent orienté sur les difficultés psychologiques et leurs conséquences sur l'exercice de la parentalité, ces difficultés ne font globalement pas partie des actions les plus prioritaires à mettre en place selon les réponses obtenues. On peut faire l'hypothèse que quelles que soient les grilles de lecture privilégiées, les besoins primaires, les urgences administratives et liées à la sécurité des personnes sont globalement considérées comme des préalables à des types d'accompagnement orientés sur le long terme. Ainsi, dans la même perspective, les actions considérées comme les moins prioritaires sont la formation professionnelle et l'accès à l'emploi. La priorité étant donnée à des actions destinées à stabiliser les conditions matérielles d'existence, l'accès à l'emploi peut apparaître comme secondaire, moins urgent. Mais ceci s'explique également en partie par le fait que certaines femmes accueillies dans les structures ne disposent pas d'une autorisation de travail et qu'à ce titre l'aide apportée ne peut concerner, dans un premier temps, que les dimensions relatives à l'urgence matérielle et sociale.

5.2. La « spécificité du public » en question

Si 40 répondants estiment que les mères migrantes en situation de prostitution rencontrent des difficultés spécifiques, seulement 10 d'entre eux disent mettre en œuvre des actions ou des démarches spécifiques. Ces derniers déclarent proposer une démarche d'accompagnement spécifique concernant soit la prostitution (réorientation vers des services spécialisées dans la prostitution ou la TEH), soit la parentalité (psychologue, groupes d'échanges, associations ou services spécialisées dans la famille (MSD, PMI, CIDFF), soit la médiation (médiation culturelle notamment), soit des accompagnements rapprochés dans les démarches des personnes. On le voit, les démarches d'accompagnement sont bien différentes selon les professionnels et traduisent le diagnostic fragmenté qui caractérise la compréhension de ces situations. Or, malgré le faible nombre de professionnels mettant en œuvre des démarches spécifiques, 31 d'entre eux estiment qu'il serait nécessaire de mettre en place des actions spécifiques (contre 7 qui ne le pensent pas et 15 qui ne se prononcent pas).



C'est précisément ici « la spécificité » de « ce public » qui est en question. On observe que, outre le fait que cette singularité des situations soit perçue de manière bien différente selon les professionnels, certains professionnels mettent en cause l'idée même de la spécificité de ce public. Ils déclarent se méfier de la mise en œuvre d'actions spécifiques qui participeraient de la stigmatisation d'un public.

A la question « *Estimez-vous nécessaire de mettre en œuvre des actions spécifiques ?* », on peut ainsi lire comme réponses :

« Oui et Non. Oui car ces personnes ont besoin de liens de confiance, de se sentir en sécurité. Besoin aussi d'informations. Non, car la stigmatisation est très dangereuse et cela les enferme dans une « loi du ghetto » qui me dérange. L'objectif étant le droit commun ».

« A partir du moment où ces mères sont accueillies, comme d'autres, accompagnées, aidées, soutenues (psychologiquement, éducativement, financièrement), il n'est pas forcément besoin de structures ou d'actions spécifiques me semble-t-il. Le fait de devenir mère (la première fois souvent) leur permet de devenir femme ».

« Oui et non. Pourquoi stigmatiser ? D'un autre point de vue ne seraient-elles pas plus en confiance avec des « pairs » dans un premier temps. Mais il me semble important qu'elles intègrent rapidement les services de droit commun ».

Dans ces extraits, la question est bien de savoir si regrouper ces situations hétérogènes pour les constituer en un « public cible » permettra une prise en charge plus adaptée ou contribuera à l'enfermer dans une même catégorie, potentiellement stigmatisante, de personnes aux profils et aux parcours divers. Ce type de questionnements concernant l'avantage d'un accompagnement spécifique ou au contraire celui d'une intégration dans le droit commun est un enjeu important de la définition d'un « public ».

Par ailleurs, si « spécificité » il y a, elle est pour certains dans les questions économiques et administratives, pour d'autres dans les questions de prostitution, de parentalité, pour d'autres encore dans les questions interculturelles. De fait, les réponses des professionnels montrent que ce public n'est pas toujours identifié en tant que tel et selon les mêmes critères. Ceci explique que la première des préconisations des professionnels concerne la mise en place de formations à l'identification de ce public et à ses problématiques et la mise en place de partenariats effectifs (ou la sensibilisation des partenaires).

Ceci explique également que les recommandations pour une meilleure prise en charge sont très hétérogènes et concernent, pour certains, des animations de soutien à la parentalité, de la médiation culturelle, pour d'autres du soutien psychologique, pour d'autres encore l'augmentation des capacités d'accueil en centre d'hébergement, la simplification des procédures ou la mise en œuvre effective des mesures prévues dans le cadre de la TEH.

De même, les outils nécessaires identifiés par les professionnels comme permettant une meilleure prise en charge concernent en premier lieu la constitution d'un annuaire des acteurs agissant sur ces problématiques (47,2%), la mise en œuvre d'un travail en réseau et en partenariat (43,4%) et la formation (41,5%). Là encore les précisions sur les types de formations attendues nous informent sur la diversité des définitions de ce « public » : formation à l'identification du public, à l'identification des victimes de la traite, aux traumatismes des prostituées, aux démarches administratives et juridiques, aux problématiques de parentalité/prostitution ou encore à l'interprétariat...

La diversité des diagnostics, des priorités et des recommandations des professionnels traduit ainsi différentes interprétations et différentes postures face aux situations des mères migrantes en situation de prostitution; il traduit également la difficulté de rassembler ces situations complexes sous une définition commune.

SYNTHESE

L'enquête par questionnaires auprès des professionnels a permis de faire émerger les constats et les points de vue des professionnels sur la situation des mères migrantes, leurs difficultés et leurs rapports aux services sociaux, que nous allons maintenant synthétiser.

L'augmentation des mères migrantes en situation de prostitution: un phénomène difficile à estimer

Tout d'abord, pour les enquêteurs de cette étude comme pour les associations et les professionnels, il semble difficile d'évaluer objectivement l'ampleur du phénomène. Si les associations spécialisées sont d'accord pour constater une augmentation du nombre de mères migrantes en situation de prostitution (en particulier Nigériennes) au niveau de leurs suivis, les professionnels n'ayant pas de missions spécifiques dans la prostitution n'identifient pas les personnes selon ces critères et ne les comptabilisent donc pas nécessairement. Par ailleurs, ces évaluations ne peuvent concerner que les personnes étant en contact avec des services sociaux ou des associations, ce qui laisse sans doute dans l'ombre une partie des femmes traversant ces situations.

Des constats communs mais des diagnostics différents

La grande majorité des professionnels estime que les mères en situation de prostitution rencontrent des difficultés spécifiques, et en particulier des difficultés liées à l'urgence de leur situation : hébergement, alimentation, régularisation administrative et moyens financiers sont les problèmes prioritaires identifiés. Cependant, au-delà de ces priorités à court terme, les professionnels ne partagent pas les mêmes grilles de lecture de ces situations. En fonction de leurs missions, mais aussi de leurs valeurs, ils hiérarchisent de façon différente les difficultés rencontrées par ces femmes et les réponses à apporter. Ainsi, certains privilégient une approche centrée sur les conditions matérielles d'existence, d'autres privilégient une approche centrée sur la prostitution (et ses conséquences psychologiques notamment sur les enfants), d'autres encore appréhendent ces situations sous l'angle de « l'adaptation culturelle », d'autres enfin sous l'angle de la parentalité. De même, si la grande majorité des professionnels estime que ces mères rencontrent des difficultés spécifiques dans l'exercice de la parentalité, tous n'en ont pas la même conception. Là encore, la grande diversité des difficultés identifiées par les professionnels donne à voir différentes lectures des situations mais aussi différents critères d'évaluation des pratiques parentales.

Des migrantes ? Des mères ? Des prostituées ?

Il va de soi que ces différentes manières de considérer ce « public » est en partie liée aux secteurs du social dans lesquels exercent les professionnels : les professionnels exerçant dans le champ de l'accès aux droits des migrants, ceux travaillant dans le champ de la protection de l'enfance et ceux issus de structures spécialisées dans la prostitution n'ont pas les mêmes objectifs, ils n'identifient donc pas le même type de difficultés ni le même type de risques.

Cette diversité de diagnostics tient également au fait que, confrontés à ce croisement des problématiques (migration, maternité, prostitution), les professionnels font bien souvent un choix : ce « public » est défini comme un public avant tout de « migrantes » ou de « mères » ou de « prostituées ». Ce faisant, on constate la difficulté des professionnels à penser la combinaison de ces différentes dimensions et la tendance à, parfois, privilégier un type de questionnement au détriment des autres. Ainsi, notamment, l'accès à l'emploi apparaît bien souvent comme n'étant pas prioritaire.

Des difficultés d'identification : de quel « public » parle-t-on ?

Cette hétérogénéité des diagnostics et des préconisations des professionnels pour une meilleure prise en charge tient également au fait que ce public n'est pas identifié par tous. Une grande partie des professionnels, n'exerçant pas dans des associations spécialisées font état du manque de ressources et de connaissances dont ils disposent à la fois dans l'identification du public, de ses difficultés et dans sa prise en charge. Ils sont nombreux à souhaiter être formés à l'identification du public et accompagnés dans le cadre de partenariats effectifs. Toutefois là encore, on constate que les attentes en termes de formation sur ces problématiques sont très variées et dénotent les multiples manières d'aborder la question : formation à l'identification des victimes de la traite, formation à la culture d'origine, formation linguistique (interprétariat), formation juridique (régularisation administrative) ou formation aux questions de parentalité.

En définitive, pour beaucoup, ces situations traversées par les femmes ne constituent pas un « public ». Ce « public » n'existe pas en tant que tel, tout du moins pas encore. Si nombreux sont ceux qui souhaitent pouvoir en comprendre les contours et les spécificités, d'autres s'interrogent sur l'opportunité de définir un public spécifique et des actions spécifiques, craignant de contribuer à l'étiquetage potentiellement stigmatisant de femmes déjà largement discriminées et aux profils très hétérogènes. Sachant que « *l'activité de résolution d'un problème commence dès sa description* » (Cefai, 1996), ces questionnements préalables sont importants.

Les difficultés de la relation d'accompagnement : la méfiance en question

Une autre difficulté évoquée par plus de la moitié des professionnels concerne la relation d'accompagnement et de suivi. Ces professionnels font état tout d'abord des difficultés linguistiques qu'ils peuvent rencontrer avec des femmes ne parlant pas le français et de leurs conséquences (incompréhension, malentendus, difficulté à établir un lien de confiance...).

Certains soulignent également des difficultés liées à la méfiance que les femmes éprouvent vis-à-vis des services sociaux, en particulier leur crainte de se voir retirer la garde de leurs enfants. Et en effet, même si le placement des enfants semble être une pratique minoritaire, cette possibilité est vécue comme une menace par les femmes. C'est là l'un des nœuds du rapport de défiance qui peut s'instaurer entre des mères et des professionnels.

Mais cette méfiance réciproque semble aussi s'alimenter de la méfiance de certains professionnels à l'égard des femmes : l'impression qu'elles ne disent pas tout, voire qu'elles mentent et expriment peu de reconnaissance ; qu'elles instrumentalisent les professionnels voire qu'elles instrumentalisent leurs enfants pour avoir accès à la régularisation font partie des soupçons qui pèsent sur la relation d'accompagnement.

Un partenariat nécessaire, mais parfois difficile

Face aux différents domaines de difficultés rencontrées par les mères migrantes en situation de prostitution, les professionnels identifient le travail en partenariat comme une priorité. De fait, on l'a vu, leur accompagnement nécessite la mobilisation de différents secteurs du social (santé, droits administratifs, droits sociaux, hébergement, aide alimentaire, institutions liées à l'enfance, etc.) et les accompagnements les plus réussis sont ceux qui ont fait l'objet d'un travail partenarial efficace.

Cependant, les relations partenariales ne sont pas sans soulever, parfois, quelques désaccords. On observe notamment que les rapports entre les associations et les services institutionnels ne sont pas toujours évidents. Des missions, des cultures professionnelles ou des manières différentes de concevoir l'accompagnement font émerger des malentendus autour de trois points principaux :

- L'accueil et l'accompagnement de personnes en situation irrégulière.
- L'évaluation du danger ou des situations à risque vécues par les enfants.
- Le type d'accompagnement mis en place : rapproché ou distant (« en autonomie »).

Des enjeux moraux et idéologiques sous-jacents

Ces différences de points de vue tiennent également au fait que les situations traversées par ces mères soulèvent parfois des clivages moraux ou politiques. A l'image des débats de société relatifs à l'immigration, à la prostitution ou à la parentalité, on perçoit ainsi, chez les professionnels, des positionnements différents concernant ces questions.

Des clivages politiques semblent notamment en jeu dans l'accueil de migrantes en situation irrégulière, selon que les professionnels les identifient comme plus ou moins légitimes à accéder à une régularisation au titre de demandeuses d'asile.

De même, on observe des positionnements différents concernant la prostitution; certains y voient l'origine de toutes les difficultés y compris parentales ; d'autres insistent sur le fait qu'il n'est pas de liens de cause à effet entre la prostitution et l'éducation des enfants. Certains identifient le couple « mère-prostituée » à un risque en soi, là où d'autres cherchent à dé-stigmatiser les mères en situation de prostitution. Dans les faits, ces positions ne sont pas sans effets dans l'identification de pratiques parentales jugées « à risque » et dans les solutions à mettre en œuvre.

2^{ÈME} PARTIE
DES FEMMES EN TRANSITION

2^{ÈME} PARTIE – DES FEMMES EN TRANSITION

La route, la rue et le « club mamans »

1. Présentation de l'enquête et éléments méthodologiques

1.1. L'accès au terrain : avantages et inconvénients

Les analyses qui suivent s'appuient sur la réalisation de 19 entretiens menés auprès de mères migrantes en situation de prostitution ou ayant été en situation de prostitution. Les personnes ont été contactées et rencontrées par l'intermédiaire de quatre associations basées en région PACA, à Nice, Marseille et Avignon. Seules 2 personnes ont été interviewées dans une autre région. 13 entretiens ont été menés par deux enquêteurs indépendants et 6 entretiens ont été réalisés par les travailleurs sociaux collaborateurs (l'analyse qui en a été faite a tenu compte de cette différence de statut intérieur/extérieur au secteur du social des enquêteurs).

Ce mode d'accès aux personnes a constitué à la fois un avantage et un inconvénient méthodologique. Un avantage, tout d'abord, pour deux raisons principales: les personnes en situation de prostitution ou traversant des situations d'illégalité sont inévitablement difficiles d'accès et le temps imparti pour cette étude ne permettait pas de rencontrer des personnes autrement. La collaboration des associations et des travailleurs sociaux nous a donc permis à la fois d'accéder à des personnes traversant les situations dont il est question ici et d'enquêter au sein des lieux du travail social/associatif, espaces privilégiés pour observer et comprendre les rapports entre ces publics et les professionnels du social.

Cependant, et malgré la sollicitation de nombreux partenaires, force est de constater que nous avons eu des difficultés à réaliser le nombre d'entretiens prévu au départ: rareté de personnes répondant à l'ensemble de ces critères dans les associations, manque d'investissement des associations contactées, annulation des rendez-vous, « départs » des personnes que nous devions rencontrer sont autant de facteurs qui ont retardé l'enquête. Cette difficulté à obtenir des entretiens formels et enregistrés en milieu prostitutionnel est mise en évidence dans de nombreuses recherches, notamment celle de Marie-Elisabeth Handman et de Janine Mossuf-Lavau (2005: 27).

En dehors des considérations purement méthodologiques, cette difficulté dans l'accès aux personnes nous a interrogés d'une part sur leur nombre : les personnes traversant ces situations sont-elles particulièrement difficiles d'accès ou leur nombre est-il surestimé ? Et d'autre part sur la nature de ce « public »: loin d'être des « publics captifs », les personnes rencontrées ont des parcours de vie qui se caractérisent par la mobilité et l'hétérogénéité des situations.

Par ailleurs, et c'est ce qui a constitué un certain biais méthodologique dans la conduite de l'enquête, interroger les personnes suivies par des associations implique que nous avons rencontré les personnes les moins marginalisées et/ou les moins méfiantes à l'égard des institutions. Nous pouvons en effet faire l'hypothèse que nombre de personnes traversant ces situations restent invisibles, n'ont pas de rapports avec les associations et services sociaux et n'ont par conséquent qu'un accès plus restreint encore aux droits.

Enfin, si la tenue des entretiens au sein des locaux associatifs nous permettait d'appréhender les rapports entretenus par les femmes rencontrées vis-à-vis des services sociaux et associatifs, elle a sans doute eu pour désavantage de brider quelque peu la parole des femmes. Outre le fait que les enquêteurs aient parfois été perçus comme des travailleurs sociaux, il semble cohérent de penser que les critiques que les femmes auraient eu à formuler vis à vis des services sociaux et associatifs aient pu être tues ou nuancées au sein des locaux qui les accueillent.

S'il est important de souligner ces éléments méthodologiques, on peut toutefois conclure à la fois à la richesse des informations recueillies et à la variété et une certaine représentativité des situations qui nous ont été relatées.

1.2. Présentation des personnes rencontrées

Pour des raisons de respect de l'anonymat, les noms des personnes rencontrées ont été modifiés et nous avons pris le parti de ne pas présenter ici les personnes dans l'intégralité de leurs parcours et de leurs caractéristiques.

Ces femmes sont en France depuis une à quatorze années et sont de différentes nationalités.

Nigéria	Cameroun	Albanie	Congo	Guinée	Moldavie	Algérie	Bulgarie
10	2	2	1	1	1	1	1

Si ces effectifs ne sont pas représentatifs de la présence des personnes originaires de ces Pays en France, ils témoignent toutefois d'une certaine représentativité des personnes originaires de ces pays accueillies par des associations spécialisée dans la prise en charge de personnes en situation de prostitution ou de personnes en situation irrégulière.

En dehors d'une ressortissante européenne (Bulgare), toutes ont traversé des périodes d'irrégularité administrative en Europe. Elles ont été régularisées ou sont en cours de procédures dans le cadre de deux démarches administratives principales : la demande d'asile pour 10 d'entre elles et au titre de la vie privée et familiale pour 5 d'entre elles. Deux ont obtenu des titres de séjours de longue durée en Espagne et peuvent donc circuler en Europe sans pour autant disposer de droits en France.

Toutes sont mères, 11 d'entre elles ont eu des enfants dans les pays d'origine (pour 8 de ces femmes les enfants y résident encore), 18 d'entre elles ont des enfants résidant sur le territoire français et 1 est enceinte au moment de l'enquête. A l'heure des entretiens, elles sont 5 en couple et donc 14 à être des mères seules. Enfin, 12 déclarent avoir arrêté la prostitution, 2 restent plus nuancées (il semblerait qu'elles se prostituent de façon occasionnelle) et 5 ne se sont pas exprimées sur ce sujet.

1.3. Eléments de contexte : genre et migration

La mobilité féminine représente depuis longtemps une partie importante des flux migratoires. Ainsi, dès les années 60, les femmes représentaient 47% des migrants dans les flux migratoires mondiaux et aujourd'hui, 48% de l'effectif mondial de migrants et 51,6% des migrants en France sont des femmes⁶. Or les migrations féminines sont longtemps restées invisibles tant pour les Etats que pour la recherche en sciences sociales car elles ne correspondaient pas aux rôles de genre⁷ traditionnels (Catarino et Morokvasic, 2005 ; Lillo et Rygiel, 2007). Les représentations dominantes selon lesquelles la mobilité serait un attribut masculin et les femmes « *gardiennes du foyer* » (Perrot, 2000 : 105) expliquent en partie le fait que les migrations féminines ont été longtemps ignorées ou assimilées à des migrations de « *suiveuses de maris* ». Or, nombre de chercheurs montrent que de plus en plus de femmes émigrent seules ou avec des enfants. Ces travaux mettent en exergue le rôle des femmes comme « *agents actifs* » dans les migrations internationales (Anthias et Lazaridis, 2000 ; Kofman, 1999 ; Morokvasic, 2004) en décrivant des parcours de migrantes en tant que « *chefs de famille* » et « *breadwinners* » (Bisilliat 1996 ; Oso Casas, 2000).

6 Les migrations internationales en chiffres, OCDE – Nations Unies/DAES octobre 2013.

7 Le genre désigne les rapports sociaux entre les hommes et les femmes et plus précisément les statuts et les rôles (masculins et féminins) socialement construits qui entretiennent les inégalités entre les femmes et les hommes.

Dans les pays d'accueil, les migrantes investissent notamment les secteurs des services domestiques et/ou les activités informelles, ce qui entretient et accentue leur invisibilité. Les opportunités de travail des femmes sont historiquement contraintes par la division sexuelle du travail⁸ qui les assigne à des secteurs d'activité considérés comme peu qualifiés, notamment de reproduction sociale : métiers du care, du nettoyage, des services domestiques et des services sexuels.

Dans un contexte où les opportunités migratoires et de travail sont genrées et limitées, la prostitution, mais aussi d'autres formes d'échanges économico-sexuels (arrangements de couple) apparaissent ainsi comme des ressources migratoires pour nombre de migrantes (Levy, Lieber 2009). De nombreux auteurs, à l'instar de Catarino et Morokvasic (ibid. 2005 :14) soulignent en effet « *l'influence des facteurs structurels, les politiques migratoires, de fermeture des frontières, voire de production de nouvelles frontières (Richard, 2004), et de criminalisation de certaines formes de migration qui contribuent à produire de l'informalité et de l'illégalité (Morice, 2002) et qui influent, par exemple, sur le développement de la « traite » (Andrijasevic, 2005) ».*

Si la première chose à souligner est le caractère très hétérogène et singulier des parcours de vie des femmes rencontrées, ces éléments d'arrière-plan nous permettent de contextualiser leurs récits et d'appréhender les dimensions structurelles qui contribuent à organiser leurs parcours, telles que les rapports de genre (dans la mobilité, l'activité) et les rapports Nord/Sud (les politiques migratoires, les rapports de classe et interethniques qu'ils impliquent).

Les récits que nous avons recueillis donnent à voir de grandes tendances à ces parcours de vie qui se caractérisent par l'omniprésence des situations de transition. La migration et ses implications, en termes d'activité, de statut, de contraintes et de possibilités placent les femmes dans des situations liminaires, des entre-deux complexes, des temps et des lieux de passage.

2. Migration et prostitution

2.1. Les raisons de la migration : du projet économique et familial à la fuite

A l'image d'une grande majorité des migrant.e.s, la plupart des candidates à la migration, quel que soit leur pays d'origine, évoque la volonté de partir pour améliorer leurs conditions de vie. Nayah explique ainsi les raisons de son départ :

« Ma vie là-bas, c'était pas facile, c'était compliqué. Parce que mon père a laissé ma mère, on était huit et... Là-bas, c'est pas facile du tout, du tout. C'est pour ça, je vais pas à l'école, parce que y a pas d'argent, ma mère elle est toute seule. Il faut payer ça, ça, ça, c'est pas possible (...) C'est ça le problème, c'est à cause de ça. Et je le dis à mes enfants : ici, ils ont la chance, franchement ! »

Les motifs à la migration des femmes rencontrées sont ainsi pour une grande part d'ordre économique : l'absence de ressources dans la famille, l'absence de travail et de perspectives au pays (nombreuses sont celles qui sont peu allées à l'école ou qui, malgré des formations de couture, de coiffure ou d'esthétique, ne trouvent pas d'emploi) et la nécessité d'entretenir une famille décident la plupart des femmes à entamer une démarche en vue d'un départ. Ceci semble d'autant plus vrai et plus nécessaire pour les 11 femmes rencontrées ayant déjà un ou des enfants au pays, comme Valérie : « *On fait ça pour aider nos familles qu'on laisse en Afrique. Moi j'ai deux enfants laissés en Afrique, il faut que je m'en occupe, qu'ils partent à l'école, et ma maman. J'ai mes frères et sœurs aussi et il faut toujours les aider (...) Moi, ce qui m'a poussé c'est mes enfants...* »

8 A ce sujet, voir notamment et parmi beaucoup d'autres KERGOAT D., « *Penser la différence des sexes. Rapports sociaux et division du travail entre les sexes* », in MARUANI M. (dir.), *Femmes, genre et société. L'état de savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 94-101.

C'est parfois suite au décès d'un conjoint ou suite à une naissance que certaines femmes se disent dans l'urgence de trouver des ressources. C'est ainsi que Valérie reprend :

« J'étais désespérée avec les enfants, je me suis retrouvée comme ça! J'étais vraiment désespérée. Je ne savais pas quoi faire. Mon papa il est décédé, ma maman elle est déjà fatiguée, mes frères et sœurs déjà ils n'ont rien. Moi je suis restée avec deux enfants, deux petits enfants, c'est pour ça que je me retrouve toute seule avec les enfants ».

Dans ces situations, les projets de départ de ces « chefs de famille » (Oso, Catarino: 1996) ne sont pas nécessairement des projets d'installation, ce d'autant plus pour les mères laissant un enfant au pays. Les parcours montrent que ces migrations se caractérisent en effet par des itinéraires multiples, la traversée de différents pays d'Afrique et d'Europe, des phases transitoires plus ou moins longues (de quelques mois à plusieurs années dans certains pays) et de retours réguliers au pays d'origine lorsque les situations administratives le permettent. En ce sens, les mères rencontrées correspondent à ces figures de « mères transnationales » décrites par la littérature. Ce concept de transnationalisme permet de décrire les migrations, non pas de manière statique comme s'il s'agissait d'un mouvement « entre deux sédentarités » (Tarrus, 1992), mais de manière dynamique, non linéaire. Il rend compte du « brouillage des schémas migratoires » que traversent ces mères (Catarino, Morokvasic, 2005, *ibid* : 9).

Outre ces raisons de départ, qui sont de l'ordre de la nécessité familiale et économique, certains motifs invoqués s'apparentent également, pour les plus jeunes, à une volonté de « réussir sa vie », de réaliser des rêves ou des vocations, de tenter une « vie meilleure ».

C'est notamment le cas de Milena, dont de nombreux membres de la famille ont également migré, de Mary qui pensait trouver une vie plus « facile » en Europe quand elle en entendait parler dans son entourage ou de Jade, qui souhaitait réaliser son rêve de devenir mannequin :

« En Afrique, j'étais mannequin, j'avais le rêve de devenir mannequin en Europe. J'avais le rêve de devenir mannequin en Europe parce que c'est mieux qu'en Afrique. Ici, ils ne paient pas pour être mannequin. Et c'était difficile, mon père n'était pas très riche, c'est pourquoi j'ai décidé de quitter l'Afrique. Je peux aider ma famille en allant en Europe, que les choses changent... »

Le second grand motif à la migration évoqué par les femmes rencontrées est de l'ordre de la fuite. Certains parcours s'organisent autour de la volonté d'échapper à des formes de pression souvent conséquentes à leur statut matrimonial (mères jeunes en particulier) ou à leurs activités; motivations qui peuvent également se combiner avec le désir d'une vie meilleure.

Pour Abana, c'est suite à une rupture avec sa famille qui rejetait son ami et l'enfant qu'elle avait de lui que le projet de fuite s'est concrétisé en projet migratoire. « Seule au monde », selon ses termes, après le décès de son ami, elle décide de partir.

Olga ou encore Fadiya évoquent le fait d'avoir été de très jeunes mères comme étant à l'origine de difficultés familiales au pays : « Parce que je vivais pas bien déjà et la vie n'est pas facile non plus pour moi et mes parents. En plus, j'ai eu un enfant très jeune et... C'est pour ça que j'ai quitté là-bas en fait. J'avais des problèmes pour ça. »



Pour Nadia, il s'agissait aussi de fuir sa famille et son entourage qui désapprouvaient son mode de vie et ses premières tentatives pour partir :

« Mon projet c'était de venir ici pour que je travaille, que je fais quelque chose de bien... Chez moi au pays, j'avais pas de moyens, mon père était déjà retraité. Moi j'ai pas fait de longues études, c'est pour ça, je trouvais pas de travail... Je faisais que boire, faire du n'importe quoi... J'étais pas, en fait la fierté de la famille !

Enquêteur : Vous vous prostituiez au pays ?

Nadia : En fait au pays nous, on fait pas ça, hein. C'est une honte de la famille. Ah non ! Même ton père il t'abandonne ! (...) En fait au pays... Nous on fait avec les Blancs en ville. Les Blancs, les Français, les Américains, dans les boîtes... Pour qu'un jour il t'emmène chez lui... »

Dans d'autres situations, le projet migratoire intervient pour échapper à des menaces ou des violences plus directes. C'est par exemple le cas de Fatima qui décide de fuir un mari violent et un entourage oppressant :

« Au pays, j'étais avec mon mari et mon mari me bat, me frappe. Oui, quand j'étais enceinte de mon fils qui va avoir 14 ans maintenant. Et moi, après, je pense que après l'accouchement je quitte le pays parce que je ne peux pas rester pour que mon mari me tue. Tu sais la femme là-bas, c'est pas comme ici. Tu dis à ta famille: « je peux pas rester avec cet homme, il me frappe ». Ils disent : « non, calme toi, laisse, il va changer ». J'ai entendu ça, cette chanson et j'écoute à chaque fois. Moi, j'ai accouché et trois mois après l'accouchement, j'ai fui en Espagne. »

De même, Alma fuira son pays et son mari pour « sauver sa fille » menacée.

Enfin, certaines femmes se prostituant déjà dans le pays de départ, tentent ainsi d'échapper à des proxénètes ou des réseaux de prostitution dans lesquels elles sont impliquées. Gelina, par exemple, jeune étudiante « mise à la rue » comme elle le formule, tombe enceinte de son petit ami et c'est sous la menace et les violences physiques de son proxénète, qu'elle s'enfuit d'abord en Italie, puis en France.

2.2. La Prostitution, moyen et instrument de la mobilité des femmes

En l'absence de moyens légaux pour migrer, les possibilités pour les femmes sont restreintes. La prostitution apparaît ainsi comme un moyen et un instrument majeur de la mobilité des femmes. Comme l'ont montré de nombreux auteurs⁹, la sexualité est l'une des « ressources » migratoires des femmes sur un continuum d'arrangements « économique-sexuels »¹⁰ allant du mariage à la prostitution (Levy, Lieber, 2009, *ibid.*). Comme l'expliquent ces auteurs : « La perméabilité des frontières entre domesticité et prostitution et le fréquent passage de l'une à l'autre » nous informent à la fois sur le poids structurel des assignations de genre sur le travail et la mobilité des femmes et sur les stratégies mises en œuvre par les femmes pour réaliser un projet migratoire ou d'intégration dans les pays de destination. Les femmes rencontrées s'engagent ainsi dans des parcours migratoires qui impliquent à plus ou moins long terme l'exercice de la prostitution ou de formes s'apparentant à des échanges économique-sexuels.

Pour la majorité des femmes rencontrées la prostitution apparaît comme une condition de la migration : certaines femmes « financent » leur trajet par ce biais. C'est le cas de Nadia, notamment, qui exerçait déjà certaines formes d'échanges économique-sexuels au pays et se prostituera à différentes étapes du parcours et dans les pays de transit pour assurer son voyage par la terre. C'est également le cas de Milena. Cette dernière, qui ne se prostituait pas dans son pays d'origine, décide de partir pour un pays d'Europe pour gagner de l'argent en se prostituant. Partie avec trois amies, Milena se rendra ainsi en Hollande, en Belgique, en Allemagne et dans

⁹ De nombreux auteurs s'intéressent aux liens entre migrations et prostitution. Notamment, et parmi pour beaucoup d'autres (cf. bibliographie indicative), on peut citer : MOUJOU D., POURETTE D., 2005 ; TABET P., 2004 ; OSO CASAS L., 2006.

¹⁰ Paola Tabet définit les « échanges économique-sexuels » comme « les échanges de la sexualité contre autre chose qu'elle-même » in. TABET P., 1987.

différentes villes de France. Elle se prostitue pour son propre compte dans des hôtels et rentre régulièrement au pays.

Pour d'autres, la situation semble plus complexe et ambiguë.

La majorité des femmes nigérianes rencontrées décrivent leurs conditions de départ à travers leur intégration à des organisations plus ou moins contraignantes. Les récits recueillis ne sont pas toujours précis sur les conditions du départ. Certaines expliquent qu'elles ont pris contact avec des intermédiaires dont elles savaient qu'ils pourraient les aider à migrer. D'autres ont été mises en contact, via la famille ou des amis, avec de futurs passeurs.

Dans la plupart des cas, les voyages sont organisés depuis les pays d'origine et en lien avec des personnes résidant dans le pays d'accueil. Ces dernières sont bien souvent des femmes nigérianes, qualifiées de « *Madames* ». Elles financent et organisent le voyage (visa, billets d'avion ou voyage par la terre), l'accueil et l'hébergement dans les pays d'accueil et les activités prostitutionnelles destinées à « *rembourser la dette* »¹¹ ainsi contractée par les candidates à la migration. Les récits recueillis dans le cadre de cette étude ne permettent pas d'avoir une idée précise des sommes prêtées et remboursées, mais si l'on en croit les estimations de certains travaux¹² les dettes contractées par les migrantes peuvent s'élever de 30 000 à 60 000 Euros.

Les pratiques de contractualisation et d'organisation de la migration autour de la prostitution au Nigeria semblent répandues et relativement connues (Fourchard, 2013). Cependant la plupart des femmes ayant eu recours à ces moyens pour migrer déclarent avoir été trompées par leurs interlocuteurs. Quatre d'entre elles expliquent que c'est une fois arrivées en Europe ou dans un pays de transit (le Maroc) qu'elles ont compris que l'activité qu'elles devraient exercer pour rembourser la dette de la migration était la prostitution et non le travail qui leur avait été promis tels que des travaux saisonniers (« *à la ferme* ») ou encore dans des salons de coiffure (qui se révéleront parfois être des lieux de prostitution).

Ainsi Abana, accompagnée par un « *homme blanc* » qui lui a été présenté par une connaissance prend le bateau pour l'Espagne où elle sera accueillie par une femme ; « *une femme diabolique* » selon ses termes qui lui fera une « *forme de chantage* » en la forçant à se prostituer.

Mary également raconte que c'est à son arrivée à Paris, suite à un voyage en avion qui lui a été payé, qu'elle comprend que le travail qu'on lui avait promis ne sera pas ce qu'elle avait cru : « *Les personnes qui m'ont reçu à Paris, ils m'ont amenés dans une maison où il y avait des filles qui travaillaient dans la rue. Ils m'ont expliqué que plus vite je commence à travailler avec eux, plus vite ma dette sera remboursée* ».

Certaines femmes, qui se trouvent dans ces situations, évoquent les formes de pression ou de chantage plus ou moins insistantes auxquelles elles sont confrontées face à la « *dette* » contractée. Dans bien des cas, les femmes sont soumises à des obligations formellement contractée au pays, entre différents acteurs (la femme, parfois sa famille, la Madame, mais également semble-t-il des représentants religieux ou politiques dotés d'un large pouvoir sur les communautés en l'absence d'instances administratives) qui s'accompagnent de menaces psychologiques ou physiques à leur rencontre ou à celle de leur famille. Deux des femmes interviewées ont également évoqué la forme symbolico/religieuse du contrat qui lie les « *Madames* », « *les filles* » et parfois leur famille, sous le terme « *Juju* ».

Les ambiguïtés concernant l'activité ne sont pas les seules, ce sont également parfois les pays de destination qui ne sont pas ceux escomptés par les candidates à la migration. Les méandres suivis par les femmes liées à des organisations ou des souteneurs expliquent en partie la non linéarité des parcours migratoires. Comme nous avons pu le voir, les itinéraires empruntés sont multiples, parfois parsemés de « *pauses* » de plus ou moins longue durée dans un pays qu'elles considèrent comme un pays de « *transit* » et qui s'avère parfois devenir le pays d'installation.

11 La formule « *rembourser la dette* » est entre guillemets, certains travaux montrant que la valeur à rembourser étant parfois bien supérieure aux frais engagés pour la migration et dès lors juridiquement assimilée à de l'exploitation.

12 Voir notamment les travaux traitant particulièrement des migrations et la prostitution de femmes originaires du Nigeria, notamment ceux de : LAVAUD-LEGENDRE B., 2013 ; DE MONTVALON P., 2014 ; JAKSIC M., 2011.

Telle Olga, qui répond d'abord d'un rire lorsqu'on la questionne sur les raisons qui l'ont amenée à venir en France :

« Oh là! Normalement, je devais même pas arriver en France. Je suis venue avec ma sœur, en fait. Ils nous ont menti car on devait arriver en Espagne. »

Enquêteur: « Ils »?

Olga: On va dire les proxénètes. On devait arriver en Espagne, en fait on est arrivé en France, dans la rue ! »

Si certaines femmes décrivent leurs conditions de départ sous les termes de la tromperie et de l'exploitation, d'autres sont plus nuancées. Nayah et sa mère, par exemple, sans vraiment savoir, « se doutent » de l'activité qui lui sera imposée une fois arrivée en France. A ce titre, les descriptions des « passeurs », « proxénètes » ou des « Madames » sont également hétérogènes. Tantôt qualifiés d'aidants au projet migratoire, tantôt craints, fuit, dénoncés et décrits comme des personnes violentes, exploitant la crédulité et la vulnérabilité des femmes, ces intermédiaires apparaissent dans les récits comme des figures ambivalentes.

En définitive, il paraît difficile de connaître le niveau d'information dont disposent les femmes au moment du départ, ce qui ne doit pas masquer pour autant la force de leur projet migratoire. Le maintien de l'ambiguïté peut s'expliquer de différentes manières : d'une part, comme toute pratique ou organisation informelle ou illégale, la discrétion est de mise ; par ailleurs, le flou pouvant exister sur l'activité qui sera exercée pour rembourser les passeurs et/ou proxénètes sert inévitablement les intérêts de ces derniers. D'autre part, le fait de devoir se prostituer en dernière instance, et même si elles ne le savaient pas avant, n'apparaît pas à toutes les femmes comme un élément qui aurait pu les faire renoncer à la migration. Si certaines disent avoir été trompées et en ressentent une grande souffrance, d'autres parlent de l'activité prostitutionnelle de manière plus détachée.

Plus généralement, comme le note Prune de Montvalon (ibid.), les dires des femmes peuvent sembler, au départ, assez neutres concernant les réseaux de prostitution: elles ont rarement un discours de dénonciation ou de résistance globale au système. Elles semblent plutôt, au fur et à mesure de l'acquisition de nouveaux savoirs, tenter de négocier des formes de travail plus viables, ou trouver progressivement les ressources pour sortir de la prostitution ou rompre le contrat d'endettement.

Enfin, il est important de souligner que certaines femmes rencontrées ont parfois semblé sur la réserve ou nous ont expliqués qu'elles n'avaient pas intérêt à parler des conditions de leurs départs aux travailleurs sociaux, comme aux enquêteurs de cette étude (nous y reviendrons).

2.3. La prostitution comme « conséquence » de la précarité

Dans certains cas, la prostitution n'est pas directement une condition de la migration, mais apparaît plutôt comme la conséquence du statut économique et administratif précaire des migrantes. Pour 6 des femmes rencontrées, le parcours migratoire ne semble pas directement lié ni à un objectif de prostitution, ni à des organisations ou réseaux de prostitution. Cependant, qu'il s'agisse de migrations rendues possibles par des aidants familiaux et/ou de migrations liées au travail, les aléas des parcours, l'absence de droits et de ressources conduisent certaines migrantes à exercer cette activité en dernière instance.

Valérie, par exemple, part rejoindre une cousine qui vit en France et lui apporte son aide (aide financière, obtention de visa et hébergement). Or, comme Valérie le raconte, cet hébergement s'apparente rapidement à une véritable exploitation domestique¹³ :

« Ma cousine, elle me maltraitait déjà... De toute façon, je ne me sentais pas chez moi. J'ai été traumatisée si tu veux parce que t'es chez elle, tu fais tout : les enfants à l'école, c'est toi qui fait tout, le bain, tu lui laves le sol, elle fait jamais rien. Non seulement, elle n'est pas reconnaissante, pas du tout reconnaissante, les problèmes, les problèmes, les problèmes (...) Je voulais rester, tu sais : la

¹³ A ce titre, il faut souligner que des situations similaires « d'exploitation domestique » nous ont été relatées par plusieurs des femmes rencontrées.

tête tranquille quelque part, tu connais pas bien le pays, tu arrives comme ça, tu connais personne, elle a fait en sorte de te faire venir... et comme ça de te maltraiter ! Et tu vois là où tu es venu, c'est trop loin et tu ne peux plus faire demi-tour, tu ne peux plus rentrer en arrière. Tu es là... C'est comme si j'étais venue dans l'enfer ».

C'est ainsi que Valérie, finalement « mise à la porte » rejoindra une amie et commencera à se prostituer :

« Mon amie m'a appelée et quand j'ai expliqué au téléphone la situation, elle m'a dit : « Viens ici ! » Elle m'a acheté le billet, elle m'a faite venir ici... Quand tu es nouvelle quelques fois, c'est pas facile aussi. Tu es obligée alors de rentrer là-dedans, quand tu vois les filles aussi, les dames... Moi je ne connaissais pas ça. J'ai connu ici parce que je voyais les autres, les camions de partout. J'ai dit : « qu'est-ce que c'est ? ». On m'explique, on me dit. Alors moi aussi je vais aller pour nourrir mes enfants. Mais c'est pas facile, la prostitution avec tout ce qu'il y a dedans ! »

Dans certains cas, on le voit, l'activité prostitutionnelle intervient une fois les migrantes installées dans le pays d'accueil, à l'issue d'autres tentatives, d'imprévus, de rencontres, d'occasions... Les situations très instables dans lesquelles se trouvent la majorité des migrantes rencontrées, liées à leur absence de ressources, de recours, de droits, d'entourage sont donc aussi à l'origine de périodes de prostitution, que celles-ci en aient déjà eu l'expérience (comme Nadia) ou pas (comme Valérie).

Les parcours de Fatima et Tabia sont également assez exemplaires de ce genre de « reconversion » suite à une précarisation progressive de leur situation sociale. C'est à l'issue d'une « dégringolade sociale » ou d'un enchaînement de pertes (perte d'emploi, perte des papiers suite à l'entrée dans un autre pays) que la prostitution intervient.

Ainsi, après une tentative d'installation aux Etats Unis où elle rejoint sa sœur, Tabia décide de partir pour l'Espagne car son niveau d'anglais est un obstacle pour trouver du travail aux Etats Unis. Mère de 6 enfants qu'elle a laissés à des membres de la famille, elle travaille en Espagne dans un grand magasin durant 8 ans :

« Et après, quand est arrivée la crise, je travaillais, mais ils ont fermé le magasin. Ils ont fermé là-bas, y'avait la crise, y'a plus de travail (...) On m'a dit : « quitte la maison », parce que je pouvais pas payer la maison. Après y'avait une dame qui m'avait dit qu'il y avait du travail en France, qu'il y avait beaucoup de travail dans les restaurants, dans les salons de coiffure. Et j'y suis allée pour trouver du travail mais quand je suis venue, ce n'était pas la même chose... C'est-à-dire que c'est pour le travail de prostitution. J'ai fait ça parce que l'argent ne tombait pas dans la caisse (...) Même les autres au pays attendaient seulement de moi (...) Donc je fais tout pour pouvoir aider mes enfants ».

Pour Fatima, la perte d'un emploi, d'un logement, de papiers se solderont également par l'entrée dans l'activité prostitutionnelle. Et là encore, pour Fatima comme pour Tabia, c'est aussi parce qu'elles sont mères qu'elles disent se trouver dans la nécessité immédiate de trouver de l'argent.

Si dans une grande partie des cas, la prostitution est une condition de la migration à laquelle les femmes ont recours pour financer leur voyage ou « rembourser la dette » qu'elles ont contractée auprès d'organisations de prostitution ou de proxénètes, elle peut également apparaître comme un dernier recours dans les situations sans issues qu'impliquent l'absence ou la perte d'emploi, de logement ou d'hébergement, l'absence ou la perte de « papiers » et de droits dans les pays d'accueil ou de transit. Ajoutons que ces différentes dimensions peuvent aussi se combiner dans les parcours des femmes rencontrées : les périodes de travail légal peuvent être suivies de période de prostitution elles-mêmes suivies ou concomitantes à d'autres activités formelles ou informelles. La multiplicité des facteurs (projet migratoire, conditions du départ, travail, maternité, etc.) concourent à façonner des parcours éclatés, instables, caractérisés par des situations d'entre-deux : entre différents pays, différentes activités, différents statuts ; entre la volonté de partir (que nous avons pu constater chez 17 des 19 femmes rencontrées), les stratégies et les opportunités

migratoires et les contraintes tant économiques, familiales, administratives ou liées à l'activité prostitutionnelle que ces femmes ont à gérer. A ces dimensions s'ajoute le fait, déterminant, que ces femmes sont toutes des mères « *ici* », mais aussi « *là-bas* » pour onze d'entre elles.

3. La maternité : vécu et conséquences

Nous allons nous attacher à présent à comprendre comment ces migrantes appréhendent le fait d'être mère. Deux grands cas de figures caractérisent la situation des mères rencontrées : migrer en tant que mère et/ou (re)devenir mère pendant la migration.

3.1. Des mères qui migrent : les « *chefs de famille* »

Partir seule

Parmi les 19 femmes rencontrées, 11 d'entre-elles étaient déjà mères lorsqu'elles ont décidé de quitter leur pays d'origine. Lorsqu'elles se décident ou trouvent l'opportunité de migrer, toutes les mères rencontrées, à l'exception d'une, ont laissé leurs enfants à un membre de la famille proche (parents ou sœurs), au père ou à la famille du père. Comme le décrit Laura Oso Casas, la principale stratégie des « *mères transnationales* » consiste en effet à déléguer les soins aux enfants à d'autres membres de la famille. Elle précise que « *dans certaines sociétés (ou groupes sociaux d'origine), le fait que la famille élargie semble avoir plus d'importance que dans les pays du Nord paraît faciliter la formation de familles transnationales* » (Oso Casas, 2008)¹⁴. Les conditions de la migration, et notamment le fait de partir avec rien ou avec très peu, tels des bijoux qui couvriront les dépenses liées au voyage (Fatima), expliquent aussi certainement le fait qu'elles ne souhaitent pas entraîner leur enfant vers un lieu qu'elles ne connaissent pas et dont elles n'ont pas la maîtrise.

A l'image de ce que certaines auteures (Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997) ont décrit sous les termes « *transnational motherhood* » (maternité transnationale), les attitudes des mères face aux enfants laissés au pays sont diversifiées. Certaines avaient pour objectif de faire venir leur enfant une fois leur situation stabilisée, telle Olga qui explique s'être battue durant sept ans pour que son enfant puisse la rejoindre par regroupement familial ou Fatima qui attendra d'avoir des papiers pour faire venir ses deux enfants.

D'autres, qui ne se prononçaient pas sur cette éventualité à leur départ, ressentent à l'heure de l'entretien le besoin de vivre auprès de leurs enfants et de s'en occuper quotidiennement. Or, certaines mères n'en ont pas la possibilité matérielle ou administrative, ce qui provoque bien souvent chez elles un douloureux sentiment d'impuissance.

D'autres encore disent préférer que leurs enfants restent au pays. Si leur situation administrative le permet, ces mères réalisent alors des aller-retours, généralement une fois par an, pour leur rendre visite. Les mères concernées considèrent que la vie des enfants est là-bas. L'une d'entre-elle, Valérie, nous explique pourquoi :

« *Mes enfants, je veux qu'ils fassent déjà l'école en Afrique. Ça, je veux pas qu'ils arrivent ici et qu'ils veulent plus aller à l'école. Je veux d'abord qu'ils apprennent déjà en Afrique et qu'ils sachent que si ils veulent venir ici, c'est pour venir faire des grandes études, pas pour venir s'amuser. Parce que si je les fais venir trop petits comme ça, ils vont, comme je vois d'autres faire, ils vont plus rien faire (...)* Et là, ils sont obligés d'y aller à l'école et apprendre, parce que je leur dis que pour venir avec moi, je veux les diplômés ! Je veux que vous appreniez, je veux que vous alliez à l'école et on écoute tout le monde à l'école ! (rire) »

14 Voir également, au sujet des familles transnationales : DE GOURCY C., ARENA F., KNIBIELHER Y. (dir.), 2013

Pour Valérie, laisser ses enfants au pays constitue un moyen de leur assurer une bonne éducation, une éducation qui les différencie des autres qui ne pourront accéder aussi longtemps à l'école par faute de moyens financiers. Et si elle rit lors de son entretien c'est qu'elle montre la maîtrise des ressorts de son autorité en tant que mère. Les enfants, pour elle, doivent s'instruire et l'école est déterminante pour la transmission des savoirs qui, sous-entendus seront monnayables pour une migration future ou sur le marché de l'emploi. Elle compare ainsi les rapports que les enfants en Afrique et en France entretiennent à l'égard de l'école et estime que l'excès de droits accordé aux enfants en France risque de compromettre le projet qu'elle développe pour eux : *« Non le problème c'est que j'ai peur que si ils arrivent ici, ils veulent plus rien faire à l'école. Et surtout que si ils arrivent ici, ils savent que : « non mais j'ai le droit! Je peux faire ce que je veux! » Alors que maintenant en Afrique, c'est moi qui commande ! »*. A travers ces extraits Valérie nous montre comment, à distance, elle s'investit dans l'éducation de ses enfants : être loin permet selon elle d'asseoir son autorité et d'amener ses enfants vers un avenir différent du sien. La distance, par ailleurs, lui permet d'assurer sa double vie dans le silence pour sa famille. Si Valérie, au moment de l'entretien fait des ménages en journée et se prostitue la nuit et qu'une partie des gains de ses activités sont envoyés à sa mère pour les frais liés à l'alimentation et à l'éducation des enfants, cette double activité n'aurait pu être réalisée de façon concomitante en présence des enfants sur le territoire français.

Les devoirs maternels

Les mères ayant laissé un enfant au pays expriment particulièrement à quel point elles se sentent investies de devoirs maternels. Ceci revient dans leurs propos par l'injonction *« Il faut que »* et qu'elles s'adressent à elle-même : *« Mes enfants au moins, il faut qu'ils partent à l'école. Moi-même j'ai pas pu faire de grandes études mais je pense à mes enfants. Faut que je les mette à l'école. Faut que je leur donne à manger. Faut que je m'en occupe. Je suis une mère. Donc c'est comme ça »* continue Valérie alors qu'elle nous explique les raisons qui l'ont amenée à se prostituer.

Mais éduquer à distance ne se fait pas sans heurts et ces mères sont nombreuses à exprimer dans leurs entretiens que les enfants leur manquent ou qu'elles se sentent coupables. Ainsi, Olga qui a longtemps lutté pour que son fils, qui vivait avec son propre père, ne pense pas qu'elle l'ait abandonné :

« J'envoyais souvent des photos. De là-bas j'en recevais pas. Je recevais pas, je sais pas pourquoi. Mais moi, souvent, j'envoyais des photos du petit, de la famille, de mon compagnon, pour qu'il apprenne. Je disais : « voilà ça, c'est ton petit frère... Ne crois pas, n'écoute personne ! ». Parce que là-bas ils lui ont dit : « Si ta maman elle est partie, elle t'a abandonné ». Parce qu'ils lui ont dit que je l'avais abandonné. J'ai dit... Non j'ai rien dit. Tout ça, j'ai avalé en fait, ça me faisait mal, je me disputais avec mon père, je pleurais. Pendant 5 mois, j'ai pas appelé à la maison, j'ai rien envoyé malgré que tous les mois j'envoyais régulièrement. Je suis une personne aussi qui garde les choses et heureusement que j'ai gardé parce que la preuve, je l'ai montré à mon fils. »

Olga nous raconte en effet avoir conservé les reçus des sommes versées (via Western Union) à son père qui gardait alors son fils dans l'objectif de prouver à ce dernier qu'elle ne l'avait pas abandonné. Et connaissant la façon de vivre de son père, elle revient sur cette période et nous décrit la vie supposée de son fils et le désarroi que cela lui causait :

« Des fois, à la maison, il était seul pendant des semaines avec le voisin parce que mon père, il le laissait, il partait. J'ai dit : « mais imagine ce qu'il doit vivre ! ». Moi je (le) voyais à la maison, il a 8 ans, il a des chemises de 5 ans. Je posais la question : « Mais tous ces sous, où ils partent ? ». Ça a été compliqué pour moi les 7 ans. Mais après quand il est revenu, j'étais trop contente ! »

De même, Nadia, dont la fille est paralysée suite à une maladie, explique, assez émue, qu'elle souhaite la faire venir pour des soins. Tabia aussi culpabilise face aux évènements vécus par ses enfants et pour lesquels elle se sent impuissante: sa fille

vient de se faire violer et elle ne peut lui rendre visite. Elle nous confie :

« Quand tu as commencé à faire les enfants, la vie c'est penser: enfant, enfant, enfant. Maintenant, je me disais d'aller les chercher, je me préoccupe (...) Parce que je pense que je fais mal à mes enfants. Oui, parce que comme y'a pas le père, c'est moi qui devait rester avec mes enfants mais ils ne sont pas avec moi... »

Dans ces situations, nombre de ces femmes « cheffes de famille », seules pour élever et nourrir les enfants, évoquent leurs lourdes responsabilités. Trois des mères interviewées ont également expliqué être investies du « double rôle » de père et de mère.

Ainsi Tabia dont les enfants sont gardés par sa mère, reprend: *« Y'avait la crise, y'a pas de travail et l'enfant ne pouvait pas connaître la crise. (...) C'est moi qui est le père, c'est moi qui est la mère. (...) C'est moi-même je devais payer. »*

De même Lili : *« J'étais seule, mère célibataire, aucune aide, aucun document, pas d'hébergement. J'étais la mère et le père de mes enfants... Nous avions besoin d'une maison, qu'on pourrait appeler « notre maison ».*

Ainsi, elles assument seules la charge de famille: si elles estiment que s'occuper des enfants est un rôle qui leur revient, l'absence d'un père les amène à jouer un rôle qu'elles lui attribuent et notamment à retirer des revenus du travail. Cette recherche d'un travail les amène donc parfois à laisser leurs enfants à un proche, à s'éloigner d'eux le temps de stabiliser une situation précaire.

Certaines femmes évoquent le fait que ces devoirs et responsabilités maternelles sont d'ailleurs à l'origine, tant de la migration que de l'activité prostitutionnelle. A l'heure de l'entretien, deux des femmes rencontrées regrettent d'être devenues mères trop jeunes et d'avoir dû en assumer les conséquences. Tabia relate sa vie de mère à la lumière des événements traversés ces dernières années et à sa condition de vie actuelle qu'elle appréhende plutôt de manière négative:

« Y'a un moment que je me demande : si je n'avais pas les enfants, peut-être je pouvais être ce que je voulais. Mais maintenant avec les enfants, ça me bloque. Parce que je ne peux pas avancer. Avancer vers... ou travailler. Faire ce que je devais faire là-bas [prostitution] je pourrais ne pas faire ça, si je n'avais pas les enfants. Parce que quand t'as les enfants, tu dois faire n'importe quoi, tu dois aider tes enfants. Je peux dire: tu peux devenir comme une esclave ».

Si la situation de ces mères se caractérise par un isolement important et des souffrances liées à l'éloignement ou la culpabilité, il faut souligner également la satisfaction qu'elles ont en tant que mère, à assurer une vie décente et un avenir à leurs enfants.

« Travailler à l'extérieur et subvenir aux besoins de la famille est alors incorporé dans la norme, il s'agit en quelque sorte d'une extension du rôle de « bonne mère » (...) tandis que – paradoxalement – et comme le note avec justesse Chiho Ogaya (2004) son absence même du foyer la fait qualifier en même temps de « mauvaise mère » » (Catarino, Morkvasic, 2005, ibid : 13).

Comme le signale également Laura Oso Casas (2008), il importe, pour comprendre ces situations, de prendre des distances avec les visions victimisantes (« mèresplorées ») ou moralisantes (« mauvaises mères ») de ces organisations familiales, tant il est vrai que « le fait que la souffrance comme « mère » soit, pour les femmes, la plus « dicible » et peut-être la seule, ne doit pas masquer le fait (...) que la maternité peut être vécue sur des modes bien différents selon l'âge, la culture, la classe et le caractère désiré ou non de cette maternité. »

3.2. (Re)devenir mère pendant la migration

Sur les 19 femmes rencontrées, 16 sont tombées enceintes et sont devenues mères après leur installation en Europe (dont 3 en Espagne et les autres, en France) ; 1 a fui de son pays enceinte et a accouché sur le territoire français ; 2 femmes ont eu des enfants seulement dans leur pays d'origine, dont l'une a migré accompagnée de son enfant.

Voyons maintenant dans quelles situations ces femmes sont devenues mères.

Le couple et l'enfant

8 des femmes interviewées étaient en Europe ou en France et en couple au moment où elles sont tombées enceintes.

Certaines femmes expliquent que la rencontre d'un conjoint les a amenées à arrêter de se prostituer, à s'installer en couple et à faire un enfant, telle Milena : *« Avant de rencontrer le père de mon fils, cinq années, j'ai prostitué. Et après, je l'ai rencontré et j'ai arrêté! Dès que je suis devenue maman, jamais c'est revenu dans ma tête de continuer. »*

Nayah aussi évoque la rencontre de son conjoint comme une opportunité saisie pour stopper la prostitution :

« Non, c'est pas possible, moi ça [la prostitution], je veux pas du tout! Non, c'est à cause de ça que je suis venue ici à l'association. Après j'ai commencé à réfléchir : « qu'est-ce que je vais faire ? » Et c'est là que j'ai trouvé son papa. Il m'a dit : « ok, y a pas de soucis. » (...) Voilà, et on est parti ailleurs. Et après, ça va. Enquêteur: Vous n'avez plus travaillé dans la rue ? Nayah : Non, du tout, du tout. »

Si la mise en couple éloigne certaines femmes des trottoirs, trois de ces unions ont été rompues quelques temps après l'accouchement. Et la séparation n'est pas vécue seulement comme un « coup dur » sentimental. Ces séparations placent les femmes dans des situations difficiles, instables et qui occasionnent la perte de nombreux avantages auquel le couple donnait accès, notamment le logement. Ces pertes les amènent à (re)fréquenter les services sociaux alors que bien souvent la vie à deux les préservait. Milena explique ainsi que c'est suite à la séparation qu'elle a entamé des démarches auprès de l'aide sociale :

« Depuis ce moment où j'ai fini avec le père de mon fils, c'est vrai que j'ai commencé à beaucoup plus bouger pour me faire donner à manger, pour me faire donner des couches. Le petit, il est encore avec les couches quand même et voilà j'ai commencé avec les restos du cœur comme ça, avec le secours populaire et une association qui me donne que des couches, ils me donnent par mois des chèques pour des courses, pour des trucs comme ça... Après c'est vrai, le père de mon fils, il m'aide quand même. Il laisse pas sans rien! »

Faire un enfant seule

Hormis celles qui ne souhaitent pas s'attarder à évoquer les conditions qui les ont amenées à avoir des enfants, les autres femmes rencontrées sont tombées enceintes alors qu'elles fréquentaient des petits amis, des amants ou encore en se prostituant, notamment avec des clients qualifiés de « réguliers ». Si les femmes qui ne vivent pas en couple ont ainsi plutôt eu tendance à tomber enceintes de manière accidentelle, toutes évoquent le fait, et sans qu'on les questionne à ce sujet, qu'elles ne souhaitent pas avorter, malgré la pression.

En effet, il n'est pas rare que les femmes travaillant pour un proxénète ou un réseau subissent de fortes pressions pour avorter. Pour Gelina, par exemple, si la grossesse n'était pas désirée au départ, elle sera néanmoins menée à son terme et ce malgré les menaces qu'elle subit à cette période, puisqu'à l'annonce de sa grossesse, son

proxénète la force à travailler et la maltraite pour qu'elle avorte.

Ces incitations à avorter peuvent aussi être le fait des pères. Quatre des femmes interviewées sont tombées enceintes alors qu'elles fréquentaient des hommes mariés (en charge de famille) qui étaient alors leurs petits amis ou leurs clients réguliers. L'annonce du début de la maternité au père biologique est présentée dans le discours des femmes comme une étape qui marque le début de conflits d'« intérêts ». Ces femmes rapportent toutes que les pères biologiques leur ont demandé d'avoir recours à une IVG. Ces refus -quasi systématique- des pères d'avoir un enfant marquent alors la fin de la relation, puisque les pères biologiques y mettent un terme. Nadia raconte cette période : *« J'ai rencontré le papa de mon enfant et je l'ai aimé mais il était marié... Je suis tombée enceinte... Je l'ai gardé et il le savait pas. Quand il a su, il était fâché, il voulait pas, il voulait l'enlever, il m'a dit : « Je vais te poursuivre, tu as gâché ma vie. » C'était pas facile. Et du coup, le monsieur a fui... »*

Si les relations ont été interrompues entre les pères biologiques et les futures mères, certains ont néanmoins repris contact par la suite afin de reconnaître l'enfant, parfois sous le coup d'une pression sociale, parfois à la demande de la mère.

Babete est tombée enceinte accidentellement d'un homme dont elle ne savait pas qu'il était déjà marié. Lorsqu'elle lui annonce la nouvelle, le père ne souhaite pas reconnaître sa fille prétextant *« qu'il avait déjà une famille, des enfants »*. Babetee insiste pour qu'il reconnaisse sa fille, ce que le père accepte plus tard. Depuis, elle entretient une relation marquée par des visites et des aides financières occasionnelles : *« Il m'appelle pour qu'on se voit, qu'il voit sa fille. A chaque fois, généralement une fois par mois ou tous les deux mois, il vient et ramène une somme d'argent en guise de pension, fait des courses et offre des cadeaux à ma fille »*.

Au moment des entretiens, seules deux mères (dont les enfants sont nés en France) n'entretiennent plus aucun contact avec les pères de leurs enfants. Les autres mères expliquent que les pères demandent des nouvelles, rendent visite à leurs enfants et participent parfois financièrement à son éducation. Les mères expriment alors un certain attentisme face à la relation qui s'est établie/ou se maintient avec le père de l'enfant : c'est le père qui entre en contact lorsqu'il est dans la région (Bernice, Ana) ou comme Kristel l'exprime, c'est encore le père qui décide de prendre des nouvelles ou d'envoyer de l'argent : *« Parfois le père m'appelle : « Comment va mon bébé ? » Il demande pour le bébé, si le bébé va bien, c'est tout, mais pour moi rien. Parfois il envoie de l'argent, mais ce n'est pas de l'argent pour moi, tu comprends ? »*

Nadia également raconte que le père biologique de son enfant avait rompu le contact. Tenue à distance, Nadia rencontre alors un autre homme qui reconnaît son enfant : *« le monsieur a fui... Et c'est là où j'ai rencontré le monsieur qui a déclaré mon fils. »*

Des pères pas tout à fait présents mais pas vraiment absents

Comme nous le voyons avec l'exemple précédent, décrire les relations que les mères entretiennent (ou pas) avec les pères de leurs enfants est assez complexe. Cela tient notamment au fait que les mères ont des enfants avec différents pères avec qui elles entretiennent différents types de relations. Par ailleurs, les unions décrites paraissent fragiles, s'en suivent rapidement des séparations qui donnent lieu à des situations parentales assez diversifiées. Par exemple, certains pères biologiques, s'ils ne reconnaissent pas leur enfant, restent néanmoins en contact et apportent une aide financière régulière ou occasionnelle. D'autres reconnaissent l'enfant et coupent toutes formes de liens avec la mère. Nous avons pu constater également que certains s'avèrent être des pères « sociaux » : des pères qui s'occupent des enfants ou les reconnaissent, sans pour autant être géniteurs.

L'exemple de Fatima est à ce titre assez intéressant. Nous l'avons vu, Fatima, qui a fui son mari et père de ses deux premiers enfants, n'a plus aucun contact avec ce dernier. Arrivée en Espagne, elle donne naissance à une fille dont le père est un client (nous n'en saurons pas plus, si ce n'est qu'il ne souhaite pas d'enfants de Fatima). Elle s'installe par la suite en France et entretient une relation privilégiée avec un autre de

ses clients qui devient un « beau-père » et s'occupe des enfants issus des précédentes unions. Mais en apprenant que Fatima est enceinte de lui, il préfère partir...

« Et j'ai le père de mes enfants, il était mon client, il venait à chaque fois et il était avec moi, il aide un peu, il achetait des courses pour les enfants des fois. Après quand j'ai tombé enceinte de lui, je l'ai dit... Il m'a dit: « Tu fais une fausse couche ! » J'ai dit que non. Après, je sais qu'il est marié. Il m'appelle au téléphone et me dit: « Je reconnais les enfants mais tu attends rien ». Il veut pas que sa femme le sache... Et plus aucun contact avec lui. Il a changé de téléphone... »

L'exemple de Fatima nous montre qu'il existe des conjoints ou amants qui s'occupent ou apportent une aide à l'éducation des enfants d'une union ou d'une relation qui les précède. Néanmoins cette aide reste précaire ou encore aléatoire, souvent conditionnée par la seule volonté des pères.

3.3. Maternité et prostitution

La maternité comme élément déclencheur

Parmi les femmes que nous avons rencontrées, toutes expliquent que le fait d'être mère ou de devenir mère a des conséquences sur le fait de se prostituer : pour certaines, c'est parce qu'on devient mère qu'on est amené à se prostituer pour subvenir aux besoins des enfants ; pour d'autres le fait de devenir mère constitue un obstacle à la prostitution ou permet d'en sortir.

Si pour bien des femmes, la maternité déclenche une instabilité plus grande (des pressions de la part des souteneurs, mais aussi des mises à la porte des lieux où elles logent), l'évènement est en effet bien souvent saisi pour marquer son indépendance à l'égard des réseaux, des proxénètes ou de l'activité prostitutionnelle elle-même.

Ainsi, pour deux des femmes rencontrées, c'est précisément pour pouvoir arrêter la prostitution qu'elles ont décidé de tomber enceintes. C'est le cas de Kristel à qui l'enquêteur demande: *« Dans quelles circonstances êtes-vous tombée enceinte? »* Et Kristel de répondre: *« Parce que je pense que la seule solution pour sortir de la prostitution c'est d'avoir un bébé que je garde à la maison. C'est pour ça! »*

Pour la majorité des femmes cependant, c'est le fait d'être enceinte qui déclenche une prise de décision : celle d'arrêter la prostitution, de fuir, de négocier ou d'affronter les proxénètes. Ainsi, c'est enceinte que Gelina, aidée de son petit-ami et père de l'enfant qu'elle porte, prend la décision de fuir son pays d'origine et le proxénète qui la menace.

Dans la plupart des cas, être enceintes permet à certaines femmes de rentrer dans un processus d'indépendance à l'égard des souteneurs, pour différentes raisons :

Parce que cet « évènement » peut s'accompagner d'une mise en couple ou de l'obtention d'un soutien par les pères. Même si, nous l'avons vu, ceci est souvent mis en échec, la mise en couple avec le père voire l'espoir du mariage sont parfois évoqués comme la possibilité d'une « nouvelle vie » et une porte de sortie de la prostitution ;

Parce que, dans certaines circonstances, il semble que le fait d'être enceinte puisse permettre d'entrer en négociation avec les souteneurs, d'obtenir un lâcher prise ou de disposer d'un argument permettant de se détacher d'eux ;

Enfin, parce qu'être mère mobilise les femmes et leur permet d'obtenir de l'aide. De fait, devenir mère permet de changer de statut, à leurs propres yeux, parfois aux yeux des proxénètes, mais aussi aux yeux de la société et du travail social. C'est ainsi que, parce qu'elles sont enceintes ou mères, elles mettent en œuvre des démarches auprès de services sociaux, de santé ou d'associations ou qu'elles sont repérées par eux. Ces rencontres avec les professionnels, au-delà des suivis médico-sociaux ou de l'entrée dans une démarche de régularisation, permettent également de donner à certaines de ces femmes quelques clés de compréhension du fonctionnement de la société, mais aussi des « ficelles » et « astuces » dont elles se saisissent: telle que la négociation de leur départ en menaçant de porter plainte contre leur souteneur. Les

échanges avec les professionnels leur ouvrent des marges de manœuvre là où il n'y en avait auparavant pas. Nadia l'explique:

« C'était une dame [la proxénète]... Mais j'ai plus de contact avec elle depuis que j'étais enceinte. Avant elle m'appelait en numéro masqué. Mais là elle appelle plus parce que je lui avais dit : « Si tu continues, l'association m'a dit de te dénoncer. Donc si tu continues à m'embêter, on est en Europe, je te dénonce ! » Donc tout d'un coup, elle fait plus, elle m'embête plus. »

De même, quelques femmes expliquent avoir pris connaissance de l'existence de la justice et notamment de l'application des lois contre les violences subies, en la comparant à celle de leur pays d'origine (les femmes en comparant mettent en évidence le fait que ces lois sont inexistantes ou encore non mises en œuvre dans leur pays d'origine). Nayah analyse de façon réflexive son statut à son arrivée en France et le rapporte à l'enquêteur:

« Ici quand tu viens d'Afrique, tu comprends rien du tout, t'es comme un novice en fait... Oui, tu sais rien du tout. Parce que les gens, ils profitent, ils profitent de toi, c'est ça le problème. Après tu comprends, tu commences à comprendre, tu vas dire : « ah, avant j'étais vraiment stupide ! » C'est ça! Parce que maintenant et avant, c'est pas la même chose du tout, du tout. Parce que maintenant je comprends beaucoup de choses en fait. J'ai dit à la proxénète: « non, c'est pas obligé ! Tu vas pas me forcer à faire des choses que j'ai pas envie de faire » ».

En somme, pour bien des femmes, c'est en partie en prenant connaissance et conscience de leurs droits qu'elles trouvent les moyens de résister ou de se départir de leurs proxénètes. Et il semble que le fait de devenir mère leur permette en partie d'avoir accès à ces informations.

Etre mère et prostituée. La gestion du stigmaté

Chacune à leur manière, les femmes rencontrées évoquent la stigmatisation de la prostitution et la difficulté d'autant plus grande d'assumer cette activité en étant mère.

Nombre de femmes ayant arrêté la prostitution expriment ainsi de la honte face à leur activité passée. Certaines comme Nayah l'exprime de façon directe: *« J'aimais pas ça en fait, parce que ça me fait honte en fait. Voilà, ça me fait honte. »*. Nadia fait de même dans son entretien: *« En fait, mon fils il a beaucoup changé ma vie [elle chuchote]. Quand je pense à ce que j'ai fait, j'ai honte de moi. Et le petit il m'a apporté un bonheur que quand je le vois y a des fois je pleure. »*

La honte de la prostitution, comme nous le voyons à travers ces deux discours, ne se vit pas nécessairement de façon concomitante avec l'activité mais constitue souvent un ressentiment face à une situation passée.

Qu'elles aient cessé ou non de se prostituer, les mères rencontrées n'ont jamais parlé de leur activité à leurs enfants, même aux plus âgés dont certains ont dépassé l'âge de la majorité. Pour les mères se prostituant toujours, l'activité est maintenue secrète et elles exercent officiellement des professions d'agent d'entretien ou encore de serveuse: *« Je dis aux enfants que je travaille au restaurant. Des fois, quand ils dorment tous, je sors. A partir de 23h, je sors jusqu'à 3 ou 4 h. »* (Fatima).

Le secret maintenu pour les enfants, parfois aussi pour la famille et l'entourage, marque le fait qu'elles reconnaissent la prostitution comme une activité dévalorisée et c'est à ce titre qu'elles tentent de départager leur monde pour que les traces de l'activité ne subsistent pas dans celui où évoluent les enfants. Valérie, comme beaucoup d'autres, vit ainsi dans deux mondes géographiquement distancés : le Cameroun où sont restés les enfants et la famille et la France où elle gagne l'argent nécessaire à la subsistance de la famille et partage le destin d'autres femmes originaires d'Afrique qui, comme elles, se prostituent.

Pour d'autres, la division des mondes est pressentie comme une opération plus complexe, voire angoissante. Nadia explique vouloir quitter la ville par crainte que son fils, qui vit avec elle, apprenne un jour que sa mère s'est prostituée:

« Il y a des fois je veux sortir, mais il y a des clients... Après ils me voient et c'est

une honte. C'est ça, je veux quitter ici, oublier, recommencer ma vie, chercher quelqu'un qui va m'aimer comme je suis, continuer ma vie. (...) Tu crois que c'est caché mais non, c'est pas caché. (...)Tu crois que tu vas mourir avec ton secret, mais ici, non. »

Cependant, si, pour certaines, le fait d'être mère a contribué à changer leur façon d'appréhender la prostitution et qu'elles en ressentent de la honte, d'autres assument ou se défendent contre le stigmate. Le statut de « mère » peut alors être utilisé comme un argument jeté à ceux qui les dévalorisent et qui leur rappellent qu'elles ont été ou sont encore des « prostituées ». C'est ainsi qu'Olga cherche à montrer qu'elle est une bonne mère et que c'est ce qui importe, voire ce qui la requalifie face au stigmate.

« Parce que les gens, ils sont jaloux parce que je suis débrouillarde, je me laisse pas faire, parce que je sors toujours de la situation. Quand je me suis séparée de mon compagnon, j'ai été au chômage et ces deux filles, elles savaient ce que je faisais avant comme métier, et puis elles voyaient mon compagnon et puis elles disaient : « Oui mais tu sais quand même ton ex, elle s'en sort bien, le frigo plein, les placards pleins, j'aimerais bien savoir qu'est-ce qu'elle fait. Elle est pas retournée faire le tapin ? » Et lui, il m'a appelé : « Ecoute Olga, tu dis que c'est tes amies mais voilà tes amies ce qu'elles pensent de toi. Apparemment, tu fais le tapin. » J'ai dit : « Et alors si je fais le tapin, alors que je suis plus avec toi. Je fais ce que je veux, non ? Je donne à manger à mes enfants, le principal c'est que je vais bien ? » J'ai dit : « Le grand il est bien propre, tout va bien... Ça te dérange, si je fais le tapin ? » Donc là j'ai compris ! Les gens y sont jaloux parce que je m'en sors bien... même si je suis au chômage. »

La honte de la prostitution est fortement liée au stigmate social de cette activité et aux réactions qu'elle suscite. Associée à la maternité, le stigmate se renforce. Comme l'explique Pheterson (2001), les représentations dominantes font de la mère et de la prostituée des figures opposées. Dès lors, la prostitution tend à disqualifier la mère. Toutefois, si certaines mères adhèrent ou se conforment à ces représentations (en exprimant la honte), d'autres au contraire mobilisent leur statut de « bonne mère » pour se requalifier et faire valoir qu'elles sont d'autant plus des mères dévouées qu'elles « font tout » pour leurs enfants, y compris se prostituer.

Les risques de la prostitution

Trois des mères interrogées évoquent également les risques de la prostitution (l'agression physique, le viol ou encore le vol).

A la question : « Il y a beaucoup d'agressions ici ? » Valérie nous répond :

« Oui. Parce qu'ils se disent : « les filles elles ont de l'argent ». Alors ils viennent l'agresser et peut-être, elle a même pas encore travaillé, peut-être elle n'a même pas encore gagné. Et toi, tu viens l'agresser, tu lui montres le couteau : « donne-moi tout ce que t'as ! », alors que tu n'as rien. Et il se trompe. C'est de la méchanceté. C'est quelqu'un qui veut te faire du mal : (...) Je te force, je sors le couteau, je te poignarde. Non c'est pas comme ça ! Ils vont respectent pas. Attaquée à tout moment. »

Au-delà d'un exposé des dangers, celles qui s'expriment sur ce point se questionnent sur les conséquences de ces dangers sur leurs enfants. Mary explique avoir arrêté la prostitution ainsi : « S'il m'arrive quelque chose, comment je vais faire ? Comment ils vont faire mes enfants ? » Cette appréhension des risques encourus et la crainte qui l'accompagne amènent les mères qui continuent à se prostituer à adopter diverses stratégies face à l'exercice de la prostitution. Si Valérie a choisi de se rapprocher de ses consœurs, Fatima, quant à elle, exerce son activité en s'isolant des autres femmes et évite de leur parler.

L'ensemble de ces violences, tant physiques que sociales (liées au stigmate), participent de leurs inquiétudes en tant que mère, mais entretiennent aussi ce que Lilian Mathieu nomme le « sentiment d'indignité » - des formes de résignation et de dévalorisation de soi - lié au fait que les violences exercées à l'égard des prostituées sont perçues comme banales, voire comme normales ou allant de soi.

La rupture des liens

Les femmes qui ont arrêté de se prostituer au moment où elles sont tombées enceintes évoquent également le fait que la maternité peut s'accompagner à la fois d'une plus grande précarité (les femmes ne disposant plus des revenus de la prostitution), mais aussi d'un plus grand isolement. De fait, si certaines évoluaient jusqu'alors au sein d'un réseau amical restreint, d'autres étaient très entourées.

Pour certaines, l'isolement résulte d'un choix conséquent à l'arrêt de la prostitution pour prendre des distances avec le « réseau » ou l'activité.

Milena évoque ainsi de trop grandes différences de modes de vie entre elle et ses amies depuis qu'elle est mère :

« Je sortais plus avec elles, c'était rare quand je sors. Quand j'ai tombé enceinte, carrément j'ai arrêté de sortir car mes amies ici, c'étaient que des prostituées et j'avais pas déjà de quoi parler avec! (...) Elles, elles pensent à hier soir, à combien elles ont gagné d'argent, avec quels clients, elles sont allées dans quels endroits. Elles avaient froid, elles sont rentrées dans quel bar, qu'est-ce qu'elles ont fait, elles ont rigolé et des trucs comme ça! Moi je pense... Moi, deux ans et demi j'ai allaité mon fils, ça fait 10 jours j'ai arrêté et toujours je pensais au lait, aux couches, à laver, au ménage. Les filles dorment la journée (rires), moi la journée je suis en forme déjà! Ou elles travaillent la nuit, la nuit moi je dors. »

Mais cette rupture sociale face au réseau amical n'est pas toujours choisie. Babetee l'a, quant à elle, plutôt subie. Le peu d'amies qui l'entouraient lui ont en effet reproché d'avoir fait un enfant pour obtenir des « papiers ». Qu'elle soit choisie ou subie, cette rupture de sociabilité marque les prémices d'une période de solitude que la plupart des mères ont évoquée lors de leurs entretiens.

La principale difficulté signalée par les mères qui élèvent leurs enfants en France concerne le huis-clos avec l'enfant où la vie est organisée autour du bébé. Deux mères expliquent à ce sujet ne rien pouvoir réaliser pour elles ou ne pas disposer de temps pour s'occuper d'elles-mêmes. Babetee qui, nous l'avons vu, est assez peu entourée évoque son retrait de la vie sociale et en explique les conséquences sur sa santé :

« Dans mon pays, tu sais, il y a toujours quelqu'un, ta mère, une sœur, une cousine, une amie qui peut venir t'aider et s'occuper de ton enfant... Ici ce n'est pas le cas, je suis tout le temps avec ma fille, je ne dors plus, me repose plus et ça c'est difficile à gérer. (...) J'ai pris du poids depuis que je suis enceinte, cela m'angoisse beaucoup, car je ne me reconnais plus. En plus cela a des incidences sur mon corps, j'ai mal quand je marche, j'ai mal à mes genoux. J'ai dû avoir des responsabilités auxquelles je ne m'attendais pas. »

Presque toutes les mères évoquent la fatigue intense qu'elles ont ressentie ou ressentent encore à s'occuper seule d'un enfant, comme Karen, Olga ou Nahya.

Les mères qui vivent ou vivaient en couple ne s'estiment pas épargnées par la fatigue ressentie. L'entretien réalisé auprès de Milena est intéressant dans la mesure où vivant à l'époque avec le père de son enfant, elle expose ses difficultés sans jamais évoquer son conjoint :

« Ce n'est pas facile d'être maman, ça c'est sûr mais y'a le bonheur aussi, beaucoup! Après je me dis c'est vrai 3, 4, 5 ans, je serai fatiguée jusqu'à ce qu'il grandisse, jusqu'à ce qu'il devient plus responsable, de s'habiller tout seul, de manger tout seul, de le laisser faire la douche tout seul. Quand il est bébé, t'es toujours derrière. Et je me dis c'est sûr, un jour je vais finir avec toute la fatigue... Mais après ça vient les bons moments aussi, y'a les jeux, y'a les sourires, y'a les câlins et oui... Y'a le bonheur aussi! »

A l'exposé des tâches, nous comprenons en filigrane que c'est Milena qui se chargeait de les réaliser seule. Séparée depuis peu de son conjoint, Milena dispose enfin aujourd'hui d'un peu de temps lorsque le père garde leur enfant.

C'est également le cas d'Olga qui a du s'occuper seule d'un enfant qui rencontrait des problèmes de sommeil et qui nous expose les conséquences de cette fatigue intense: l'accident domestique évité de peu et l'épuisement qui la conduit à craquer

moralement. « Dès que je m'endormais « ouiiiiiiiin ! » et vas-y encore. J'arrivais plus avec lui! Pendant sept mois ça a été la catastrophe. J'arrivais plus, j'arrivais plus! ».

Si la maternité marque l'entrée dans une nouvelle étape de leur vie et bien souvent une prise d'indépendance vis-à-vis de la prostitution, elle peut aussi s'accompagner d'autres effets : l'absence de revenus, l'expulsion d'hébergement, la menace de proxénètes, les difficultés à affronter le stigmate de la « mère prostituée », à affronter les risques de la prostitution et enfin l'isolement. Qu'elles soient en couple ou seule, la maternité a bien souvent éloigné les mères de leurs amies, consœurs et famille. Elles se retrouvent donc souvent seules à devoir répondre aux besoins et à l'éducation de l'enfant et à faire face aux questionnements, aux doutes et à la fatigue. Cette solitude est d'autant plus violemment perçue que ces mères ne disposent bien souvent pas de mode de garde pour leur enfant et par conséquent elles sont peu nombreuses à accéder à l'emploi.

4. Conditions de vie et rencontre des services sociaux

Les situations des femmes rencontrées se caractérisent, on l'a vu, par le croisement de logiques et de contraintes multiples relatives aux conditions de la migration et de l'installation dans les pays d'Europe, à leurs situations familiales et économiques. Leurs conditions d'arrivée et d'existence sur le sol français sont ainsi généralement instables et de véritables maillages de difficultés se tissent alors. Les obstacles que les femmes rencontrent, liés en premier lieu à leur difficulté d'accès aux droits, sont en effet intrinsèquement imbriqués, certains droits en conditionnant d'autres, certaines situations en impactant d'autres... Les récits recueillis donnent ainsi à voir de véritables parcours de lutte et d'attente, conditionnés en premier lieu par l'absence ou la précarité de leurs statuts administratifs.

4.1. Les conditions de l'arrivée en « pays d'accueil »

Situations irrégulières et dépendance

Rappelons, au préalable, que les femmes rencontrées ont été approchées et interviewées dans le cadre des activités d'associations d'accès aux droits ou spécialisées dans l'accompagnement des personnes prostituées. Suivies par les associations, elles ont donc pour la plupart entamé des démarches de régularisation, d'accès à l'hébergement, de mise à l'abri, etc.

En dehors d'une ressortissante européenne (Bulgare), et de deux femmes (Algérienne et Guinéenne) ayant obtenu des titres de séjour espagnols, la plupart des femmes rencontrées se trouvent ou se sont trouvées, en France, en situation d'irrégularité administrative. Que leurs visas ou titres de séjours aient expiré ou qu'elles soient arrivées de manière irrégulière sur le territoire, leurs conditions de vie se caractérisent avant tout par l'absence de « papiers ». De fait, comme l'explique Andrijasrvc (2005 :160) « le durcissement des règles d'immigration a réduit les canaux légaux de migration et l'illégalité est devenue une caractéristique structurelle des flux migratoires (Mezzadra, 2001 : 78) »

Les possibilités des femmes dans ces situations sont bien sûr très limitées, tant du point de vue des activités qu'elles peuvent exercer pour gagner de l'argent que du point de vue des moyens à leur disposition pour sortir des formes de dépendance dans lesquelles sont prises certaines d'entre elles. En l'absence de papiers, de ressources, de connaissances, ne parlant pas français ou vivant dans la crainte d'être arrêtées par la police, certaines femmes traversent ainsi des périodes de forte dépendance à l'égard des personnes qui les « accueillent » et/ou des formes d'exploitation domestique ou sexuelle. Comme nous l'avons déjà évoqué, Nayah explique ainsi s'être trouvée comme une « novice » en arrivant en France, ce dont a profité une « Madame » en la forçant à se prostituer.

Ces situations de clandestinité sont bien sûr propices à la manipulation des femmes, à leur exploitation, mais aussi à des périodes de vie sans hébergement, à la rue.

Dans la rue ou à la rue

Qu'elles soient au départ hébergées par un(e) proxénète, une « Madame », une sœur, une cousine ou même un petit ami, les récits montrent que la majorité des femmes courent le risque perpétuel de se retrouver dehors ou dépendantes d'un tiers. Dans le cas des femmes travaillant pour une organisation ou un(e) proxénète, l'absence d'autres solutions d'hébergement et de sources d'argent peut les conduire à rester contre leur volonté ou à chercher des solutions qui risquent, elles aussi, de les réassigner à des situations de dépendance : chez une autre amie, un homme, petit ami, ancien client. Bien souvent confrontées à cette alternative – la dépendance ou la rue –, on observe, chez un grand nombre de femmes rencontrées, des parcours longs et sinueux, marqués par leurs tentatives successives de trouver des refuges. Circulant dans différents pays, différentes villes, hébergées à différents endroits, ces cheminements sont donc souvent entrecoupés de périodes transitoires où elles vivent dans la rue. Une mobilité permanente, parfois à travers différents pays, qui peut aussi s'expliquer comme un moyen d'échapper aux dettes ou à la police.

Ainsi pour Karen, après un passage en Italie chez une « Madame » qui la mettra dehors ; de même pour Babetee, qui sera successivement hébergée en Suisse chez une amie, en France chez une sœur, puis chez une consœur qui la mettra à la porte à la fin de grossesse, enfin chez une amie qui fera de même. Ou encore pour Nadia, qui sera mise à la porte de chez sa sœur avec son nourrisson, de même pour Gelina que l'amie de sa tante ne souhaitera plus héberger.

Les recours qu'elles ont semblent, au fur et à mesure de leurs tentatives successives, de plus en plus précaires et insécures. La maternité semble être un facteur aggravant dans ces situations, notamment si elles espéraient une aide du père ou une mise en couple. Le moment de l'accouchement apparaît, dans bien des situations, comme un moment de basculement : ainsi les femmes évoquées ci-dessus seront « mises à la porte » à l'issue de leur grossesse ou quelques semaines ou mois après l'accouchement. Pour les femmes travaillant pour une « Madame », et comme décrit dans la partie précédente, la rupture a tendance à intervenir plus tôt, au moment où elles apprennent qu'elles sont enceintes. Dès lors, ne pouvant plus ou ne voulant plus travailler dans la rue, en conflit avec les « Madames » ou fuyant la pression qui leur est faite, elles s'inscrivent elles aussi dans des situations d'alternance entre hébergement provisoire et période de rue.

Si, pour un certain nombre de femmes c'est bien souvent après avoir écumé toutes les possibilités, tous les contacts et relais possibles qu'elles finissent par aller frapper à la porte des services sociaux, pour d'autres, c'est précisément la grossesse et/ou la maternité qui sera à l'origine de la rencontre avec les services sociaux.

4.2. La rencontre avec les services sociaux

Les premiers contacts

Les manières dont les femmes rencontrées entrent en contact avec les services sociaux sont hétérogènes et dépendent de facteurs multiples et de « demandes diverses ».

Notons au préalable qu'il nous est très difficile de relater précisément les parcours suivis par les femmes dans les services sociaux, ces dernières ne maîtrisant pas toujours la distinction entre les métiers, les services, les associations, les institutions, voire ne comprenant que partiellement les termes de nos questions, comme « travailleurs sociaux », « services sociaux », « associations » ou « assistants sociaux ». Par ailleurs, certaines femmes ont semblé réticentes à nous parler de leurs relations à d'autres services ou associations craignant peut-être de déclarer qu'elles

recevaient des aides supplémentaires ou concurrentes, ou plus simplement gênées et « honteuses » de dire qu'elles avaient recours à de multiples aides (notamment les aides alimentaires, les vêtements, etc.). Nous approfondirons cette question (de la honte à demander de l'aide) dans la partie suivante.

Pour 7 des femmes rencontrées, c'est à l'occasion d'une tournée de rue d'une association spécialisée dans la prostitution (les maraudes) qu'elles ont connu des travailleurs sociaux. On constate également que les services hospitaliers, de santé gynécologique ou pédiatrique ou les associations d'accès aux soins sont souvent les premiers contacts qu'elles nouent (notamment Médecins du Monde et/ou les PMI). Pour trois femmes, la prise de contact avec des travailleurs sociaux a eu lieu lors d'un passage à l'hôpital. Pour Nadia et Abana, c'est au cours du suivi de grossesse ou de l'accouchement qu'elles ont fait la connaissance d'une assistante de service sociale (ASS) qui les a suivies et/ou orientées vers une association spécialisée. Pour Tabia, c'est à la suite de violences perpétrées par un homme de main de sa proxénète, qu'elle a été repérée par l'ASS de l'hôpital et orientée dans le Dispositif Ac.Sé pour une mise à l'abri dans une autre ville.

Enfin, certaines femmes cherchent par elles-mêmes à entrer en contact avec des services sociaux ou spécialisés, dans des situations relativement urgentes: Soit pour être protégées ou mises à l'abri suite à un évènement violent ou des menaces, telle Alma qui raconte qu'elle a interpellé un homme dans la rue qui parlait anglais et qui lui a conseillé d'appeler le 115 ; Olga qui après avoir fui son proxénète cherchait de l'aide ou encore Mary qui, souhaitant arrêter la prostitution se fait conduire par une amie dans une association spécialisée. Soit pour obtenir un hébergement ou de l'alimentation car elles sont, comme Babetee, Karen ou Nadia, « à la rue » et sans ressources.

Dans l'ensemble, la rencontre avec des travailleurs sociaux se fait soit par le biais des maraudes, soit par le biais des services de santé auxquels les femmes ont recours, notamment dans le cadre de leur grossesse ou de leur maternité. Si le « bouche à oreille » semble aussi fonctionner, il semble qu'il suffise rarement à déclencher une démarche de la part des femmes, sauf si elles cherchent des solutions immédiates à des difficultés urgentes.

Il est important de souligner, à ce titre, que nombre de femmes hésitent longtemps avant d'avoir recours aux services sociaux. Certaines, nous le verrons plus tard, formulent explicitement leur méfiance. Le fait d'être « sans papier », mais aussi la crainte de se voir retirer la garde des enfants expliquent en grande partie la réticence de ces femmes à s'adresser à l'aide sociale, quelle qu'elle soit. Si les femmes rencontrées qui ont exprimé leurs craintes ont fini par les dépasser, on peut faire l'hypothèse que de nombreuses femmes dans ces situations restent éloignées des services sociaux.

Les premières « demandes »

Comme évoqué ci-dessus, certaines femmes ont des premières demandes immédiates et claires : hébergement, alimentation, aide financière ou mise en sécurité font partie des besoins formulés dès leur entrée en contact avec les services sociaux.

Dans le cadre des suivis plus longs, les priorités des femmes concernent la santé pour les femmes enceintes (CMU, AME), la régularisation administrative, l'accès à l'emploi (en particulier pour celles qui arrêtent de se prostituer et ne disposent plus de revenus – hors l'ATA) et à des logements plus stables, salubres ou moins chers (logements sociaux).

L'un des préalables à la demande est, pour beaucoup d'entre elles, le fait de pouvoir communiquer avec les travailleurs sociaux. C'est à ce titre qu'un certain nombre de femmes expliquent avoir plutôt recours à des associations spécialisées dans lesquelles des travailleurs sociaux peuvent leur parler dans une langue qu'elles maîtrisent, mais aussi les accompagner dans leurs démarches auprès des institutions. C'est ainsi qu'Alma salue le fait d'avoir pu rencontrer une ASS qui parlait sa langue et qui l'accompagnait:

« C'est une assistante sociale qui m'a aidée. Moi je savais pas ce dont j'avais besoin. Même pour l'école je ne savais pas ce qu'il fallait faire. Elle est venue avec moi. Elle m'a accompagnée à la mairie. Ils m'ont aidée pour les papiers, c'est eux qui ont tout fait (...) Quand je suis arrivée j'avais peur. Les premiers mois, je ne savais rien et surtout je ne pensais pas qu'on pouvait m'aider. Je n'y croyais pas. (...) Moi je pouvais pas communiquer directement, je peux pas parler, c'était une sorte d'aide pour pouvoir comprendre qu'est-ce qu'on a besoin »

Cependant, on le voit à travers cet extrait, si les besoins sont réels et multiples, on constate qu'un certain nombre de femmes rencontrent les professionnels du social sans avoir de demandes très claires et/ou sans formuler d'attentes précises. C'est en ce sens que Valérie nous répond quand on la questionne au sujet de sa démarche de se rendre dans les locaux d'une association spécialisée dans la prise en charge de la prostitution :

« Quand je suis arrivée, c'est pas facile! Tu arrives comme ça dans une ville que tu ne connais pas. Si y' a personne... Parce que c'est à eux [les travailleurs sociaux] de te garder, c'est à elles de te donner euh... Toi aussi tu vas mettre les pieds sur terre petit à petit. Déjà quand tu ne connais pas là où tu es, tu connais personne... Puis j'ai rencontré aussi d'autres personnes, vous dialoguez et puis... petit à petit. Enquêteur: Vous n'aviez pas de demandes particulières vis à vis de l'association? Valérie: Non! »

Pour Valérie, la fréquentation de l'association s'apparentait, à ses débuts, à des tentatives de sociabilité, celles de rencontrer des personnes susceptibles de lui apprendre, de lui donner des clés de compréhension de la société dans laquelle elle venait fraîchement de s'immerger : elle découvre à la fois la France et l'univers de la prostitution. Comme nous le voyons, les personnes rencontrées ne formulent pas nécessairement leurs difficultés sous forme de demandes ou de besoins.

Ceci s'explique avant tout, nous l'avons déjà soulevé, par la méconnaissance que certaines femmes ont de leurs droits, mais aussi de la langue et du fonctionnement administratif et social français. Les femmes signalent à travers leur discours la manière dont s'est construite la reconnaissance d'une situation qualifiée de difficile. L'entretien mené auprès de Valérie montre que cette dernière n'avait pas conscience des « normes » relatives aux aides au logement par exemple. Cette méconnaissance des normes lui a valu de patienter quatre ans avant d'intenter des démarches pour obtenir des aides locatives (CAF, association d'aide au locataire). C'est au détour d'un entretien avec le travailleur social qui la suivait que Valérie a compris que sa condition matérielle d'hébergement était reconnue comme « difficile » et qu'à ce titre, il existait des solutions afin de l'améliorer.

On observe également que, dans certains cas, la définition de la « première demande » avec un travailleur social peut donner lieu à quelques malentendus. Ainsi, Tabia est entrée dans un parcours d'aide suite à une agression qui l'a menée à l'hôpital. Elle rencontre pour la première fois un ASS à l'hôpital et nous rapporte les éléments qu'elle a retenus de leur entrevue :

« Quand j'étais à l'hôpital, la personne (travailleur social) m'avait dit : « si tu acceptes de rester ici en France, on va te faire les papiers, tu peux trouver le travail et tu peux amener tes enfants aussi. On va te donner la maison parce qu'une femme qui est maltraitée a le droit de faire ça ». Mais quand j'ai arrivé dans l'association, ça n'était pas ça.... Le souci c'est que ce n'était pas la même chose qu'on m'a parlé. »

Notons que Tabia a accepté de porter plainte contre son agresseur et sa proxénète et qu'en retour son interlocuteur l'informe sur l'aide qu'elle peut obtenir. Cette aide et les bénéfices sont présentés ou compris par Tabia comme une relation de « coûts » (porter plainte) à « bénéfices » immédiats (le logement et la venue des enfants). Une fois mise à l'abri, elle comprend assez rapidement ce décalage.

D'autres, comme Bahiya, s'expriment sur la connaissance de l'existence du système d'aides, pour autant en maîtrise-t-elle les subtilités? L'existence même de l'aide est apprise lors de discussions avec des amies ou consœurs qui comparent l'aide qu'elles obtiennent selon leurs situations sociales. A ce titre, Bahiya pensait qu'être mère lui permettrait d'obtenir un logement. Or, les différents entretiens auxquels elle

a participé aboutissent à un refus. Bahiya interprète ceci comme étant une injustice et arrive à la conclusion suivante :

« Ils donnent pas l'appartement, ils donnent pas la maison, il font rien du tout, rien. (...) Moi je viens ici pour la carte (sécu/mutuelle), mais... (rires) la carte y'a pas... y'a pas d'appartement, etc., etc. Voilà quoi. Je sais pas comment ça marche moi, je peux pas juger les gens ici hein. Je juge pas, je sais pas comment ça marche, c'est la loi française, mais c'est pas... Ça sert à rien ! »

On observe, que dans certains cas, c'est dans la relation qu'elles ont avec des consœurs et avec les travailleurs sociaux qu'émergent la qualification des situations comme relevant d'un problème et d'un traitement par les services sociaux ; soit à l'issu d'un apprentissage de leurs droits et des termes qui les qualifient ; soit parce que leurs interlocuteurs définissent certains aspects de leur situation comme des problèmes, là où elles-mêmes ne les percevaient pas comme tels. Parfois également, la définition de la demande repose sur un malentendu.

Si la compréhension et l'apprentissage de leurs droits prennent du temps, leurs situations conditionnent en tous cas des besoins et des demandes, en particulier liés aux papiers, à l'emploi et à la parentalité, que nous allons maintenant approfondir.

4.3. Les « murs de papiers » : Les parcours de l'attente et du provisoire permanent

Comme évoqué plus haut, la question administrative est centrale dans la situation des femmes rencontrées. Véritable pierre angulaire de l'accès au droit, l'obtention des papiers apparaît comme la demande et le besoin prioritaire des femmes rencontrées.

Situation irrégulière : Le droit commun inaccessible ?

De nombreuses aides sociales étant conditionnées par une situation administrative régulière, les femmes se voient refuser un suivi social de droit commun dans certaines situations. Ainsi, avant d'avoir entamé les démarches administratives et être détentrices d'un récépissé de demande d'asile ou titre de séjour, les solutions d'hébergement sont très minces.

Sans entrer dans les méandres des détails et conditions administratives de l'aide ou des suivis sociaux que les femmes rencontrées ne maîtrisent pas toujours, les récits qui sont faits de certaines rencontres avec des services/travailleurs sociaux témoignent à la fois de l'importance des obstacles objectifs de l'accès aux droits et du point de vue que les femmes s'en font.

La principale difficulté concerne les mères « sans papier » et sans hébergement dans leurs rapports aux services sociaux. Outre le fait que les aides en termes de santé, d'hébergement ou d'alimentation soient limitées, il semble que ces femmes se voient parfois proposer, comme dernier recours, le placement des enfants en guise d'hébergement.

Nadia raconte ainsi sa rencontre avec une ASS :

« Parce que j'avais pas les papiers, on me disait : « Tu n'as pas de papier, on va placer ton fils parce que lui, il est français et toi tu te débrouilles ». J'ai dit : « C'est mieux que je dors dehors avec mon fils, je peux pas vous donner mon enfant » (...) Avant que je trouve mes papiers, j'avais même pas droit à l'AME ».

Kristel s'est trouvée dans une situation équivalente :

« A l'hôpital, je leur ai dit que je n'avais pas de maison où aller, ils disent que je n'ai pas les papiers, ils disent que la seule aide qu'ils peuvent donner c'est : « on va te prendre ton bébé, et toi, tu vas dehors, et quand tu seras ok, tu reviens et tu reprends ton bébé ». Mais moi je sais que s'ils prennent le bébé, je sais que je pourrais plus le récupérer. Je le sais parce que ça fait longtemps que je suis ici en France ».

Si ces récits contiennent, bien sûr, une part de subjectivité dans l'interprétation que les femmes se font des réponses que les travailleurs sociaux leur apportent, il n'en demeure pas moins que ce type de formule apparaît souvent moins comme étant une solution que comme étant une menace. Il ne s'agit pas ici de préjuger des intentions des travailleurs sociaux qui proposent cette solution ; sans doute ces derniers n'ont-ils en effet pas d'autres solutions à l'absence d'hébergement ; peut-être n'ont-ils que peu de marge de manœuvre sur les solutions à apporter à des personnes en situation irrégulière. Cependant, ceci a de lourdes conséquences sur la perception que les femmes ont des services sociaux en général, et qui perdurent même après que les situations administratives soient régularisées. En l'occurrence, aucune des femmes rencontrées ne s'est vue retirer la garde de son enfant, mais la méfiance et la peur du placement des enfants restent l'un des facteurs majeurs de l'éloignement des femmes des services sociaux.

Le temps des démarches administratives

Rappelons le, les femmes rencontrées sont en France depuis une à quatorze années. Une seule d'entre elles étant de nationalité bulgare (donc Européenne), toutes les autres sont ou se sont inscrites dans des parcours de régularisation administrative: la demande d'asile pour onze d'entre elles et au titre de la vie privée et familiale pour cinq d'entre elles. En dehors de ces deux parcours majeurs de régularisation, existent également des situations de régularisation par mariage ou pour raison de santé qu'il ne nous a pas été permis de rencontrer parmi les femmes interviewées, mais que nous ont mentionnées des professionnels.

La régularisation suite à un dépôt de plainte ou la demande d'asile.

La plupart des femmes rencontrées sont passées par une démarche de demande d'asile ou sont en cours de demande d'asile au moment de l'enquête. Cette situation implique, pour les femmes étant en cours de procédure d'asile (et détentrices du récépissé de demande d'asile) une période potentiellement longue au cours de laquelle elles peuvent bénéficier de l'ATA (Allocation temporaire d'attente) et d'un hébergement d'urgence, mais n'ont pas le droit de travailler. L'issue de la procédure d'asile est incertaine.

Certaines femmes interviewées ont déposé plainte pour traite ou proxénétisme et de ce fait ont obtenu un titre de séjour aux termes de l'article l 316-1 du Cesda¹⁵. Elles bénéficient alors de l'ATA et ont le droit de travailler. Cependant l'accès à un hébergement n'est pas systématique ni garanti

Outre le fait que le détail des procédures, des démarches et des critères sont relativement complexes et souvent peu compris par des femmes ne maîtrisant pas ou peu le français, l'attente et l'incertitude concernant leurs dénouements sont facteurs d'une instabilité souvent angoissante. Les femmes inscrites dans les procédures de régularisation au titre de la TEH semblent particulièrement vulnérables de ce point de vue. Le fait d'avoir fui et/ou dénoncé les proxénètes, la crainte des représailles et enfin la peur d'être renvoyées au pays est patente chez certaines femmes. C'est le cas de Gelina qui craint par-dessus tout de retourner dans le pays qu'elle a fui pour échapper à son proxénète :

« Maintenant, j'espère seulement avoir les papiers comme ça je n'aurais plus la peur. Parce que si je n'obtiens pas les papiers, je serais obligée de retourner en Albanie et cela, je ne veux pas. Si je n'ai pas les papiers, je dois chercher une manière pour ne pas retourner... Si je retourne là-bas, alors, je ne sais pas ce que je peux faire... J'ai peur que toutes les choses se retournent contre moi, comme au début et je ne veux pas. Je veux faire une nouvelle vie, ne pas être obligée de faire quelque chose pour les autres, mais de faire seulement les choses que moi je veux et une bonne vie pour moi et pour mon enfant... Sans peur, sans... Sans obligation (elle pleure) ».

Plus généralement, si l'obtention de droits durant la procédure d'asile permet à certaines femmes de stabiliser quelque peu leur situation, ces périodes d'attente restent relativement complexes à gérer. En effet, que ce soit parce qu'elles ne

souhaitent plus se prostituer (en devenant mère notamment), ou parce que la demande d'asile au titre de la TEH impose de cesser l'activité, l'interdiction de travailler assortie de l'arrêt de la prostitution et de ses sources de revenus rend les conditions matérielles précaires ; l'ATA, les aides d'hébergement et alimentaires compensant parfois difficilement l'arrêt de la prostitution. Et le fait d'avoir des enfants rend la situation d'autant plus difficile que la plupart des mères souhaitent urgemment parvenir à une stabilité qui leur permette de subvenir aux besoins et à l'épanouissement de leurs enfants. Comme on l'a vu, si le fait devenir mère déclenche la sortie de la prostitution chez certaines, il implique plutôt l'entrée ou la poursuite de la prostitution pour d'autres, qui entendent gagner de l'argent précisément pour élever leurs enfants.

Le titre de séjour Parents d'enfants français.

Pour d'autres, l'accès à un titre de séjour relève de la vie privée et familiale. C'est notamment au titre de Parents d'enfants français que la situation de certaines femmes rencontrées est en cours de régularisation (récépissés) ou a été régularisée, l'enfant ayant été reconnu par un père de nationalité française.

De manière générale, le fait d'obtenir des papiers suite à la reconnaissance de l'enfant par un père français ne semble jamais prémédité et ne détermine pas le projet d'enfant. Comme évoqué plus haut, pour un certain nombre de femmes, c'est dans le cadre d'une vie de couple avec un conjoint français que les enfants ont été conçus et qu'elles ont pu bénéficier du statut de Parent d'enfant français. Hormis ces situations, dans la majorité des cas rencontrés au cours de cette étude, les grossesses sont plutôt accidentelles, les conditions administratives de régularisation en tant que PEF rarement connues avant la grossesse voire la naissance, et les implications de la maternité bien lourdes pour s'y engager dans cette seule optique.

Pour certaines femmes, comme pour Nayah, l'accès aux papiers PEF s'est révélé être une véritable surprise. Nayah raconte ainsi qu'après son refus de se marier avec son conjoint et père de l'enfant « *pour les papiers* », comme cela lui avait été conseillé à plusieurs reprises, elle a été surprise d'apprendre que le fruit de son union la ferait accéder au statut PEF :

« J'ai rencontré son papa en fait, comme ça je vis avec lui (...) Après ils ont dit : « il faut que j'amène les papiers, beaucoup de papiers, très beaucoup en fait ». Après : « faut faire le mariage ». Moi j'ai dit : « non, j'ai pas envie de faire le mariage maintenant ». Parce que moi, j'ai envie de faire le mariage si j'aime quelqu'un... C'est pas : tu te maries maintenant et demain tu es divorcée, j'aime pas ça en fait, c'est ça le problème. C'est pour la vie... Et après je suis tombée enceinte. Sa sœur, ma belle-sœur, elle a dit que maintenant si je tombais enceinte y a pas de soucis : à cause de ça ils m'ont donné mon papier en fait. En fait, j'ai fait comme ça. Enquêteur : Vous le saviez ?

Nayah : Non, non je le savais pas. Du tout, du tout. Je savais rien du tout.

Enquêteur : C'était la surprise ! (rires)

Nayah : Oui exactement ! (rires) »

Dans certaines situations, il semble que la perspective d'avoir accès aux papiers PEF, bien qu'elle ne détermine pas de projet d'enfant, conduise toutefois les couples, mais aussi les mères seules, à envisager cette solution de régularisation à la fois pour les enfants et pour elles-mêmes, lorsque les autres recours sont longs et incertains.

La situation de Nadia est intéressante de ce point de vue. Enceinte d'un homme marié, qui refuse d'abord de reconnaître l'enfant, Nadia rencontre un autre homme qui déclarera l'enfant, ce qui lui permettra d'obtenir des papiers mais aussi des droits.

Ce à quoi elle ne semblait pas vraiment s'attendre non plus :

« En fait, quand j'étais enceinte, quand j'étais chez l'assistante sociale, ils m'ont dit : « Madame, vous avez pas de papier, quand vous allez accoucher, on va vous donner juste une poussette mais on n'a pas grand-chose à vous donner ». Quand j'ai accouché je suis partie là-bas. Après, elle a dit : « Mais, on va placer l'enfant et vous, vous allez chercher là vous allez ». Après, quand je suis passée pour la deuxième fois, je lui ai montré l'acte de naissance de mon fils, elle me dit : « ah mais tiens ! Mais ton fils il est français ! Donc on va mettre ton fils avec toi ». Moi je savais pas qu'il était français, mais comme il est Français, on peut pas... ».

Le niveau d'information de Nadia comme de Nayah sur les droits obtenus par ce biais semble fragile et de manière générale, les femmes rencontrées n'apprennent souvent les possibilités de régularisation qu'impliquent la reconnaissance par un père français qu'une fois enceintes ou déjà mères. Mais dès lors que cette perspective s'ouvre, certaines femmes s'en saisissent, non sans risques. C'est le cas de Babetee qui explique que son entourage l'aurait suspectée « *d'avoir fait un enfant pour les papiers* », ce qui l'a choquée, peinée et isolée. Si, pour les femmes rencontrées, la grossesse ne semble pas être un projet prémédité de régularisation, on observe que cela peut les conduire toutefois à prendre les risques d'être suspectées d'instrumentaliser leur maternité, par les pères, mais aussi par l'entourage ou les services sociaux.

4.4. Travail, Emploi : l'horizon de l'indépendance

Quelle que soit la situation administrative et matrimoniale, la question de l'accès au travail a été évoquée de manière spontanée par la plupart des femmes rencontrées.

Les motivations

C'est d'abord pour travailler ou trouver du travail que la grande majorité des femmes souhaitent migrer. En ce sens, quelles que soient les conditions d'arrivée sur le territoire, quel qu'ait été le niveau de choix, de consentement ou de tromperie des femmes quant aux conditions de leurs migrations, le travail est la finalité de la migration.

La priorité donnée à l'accès au travail est expliquée tout d'abord par la nécessité de gagner de l'argent pour assurer leur subsistance et celle de leurs enfants sur le territoire. Aucune des femmes rencontrées n'envisage en effet un retour définitif au pays, elles souhaitent se stabiliser en France. Pour les femmes ne possédant pas de titres de séjour ou de récépissé, mais aussi pour certaines pour lesquelles les aides obtenues dans le cadre d'une demande d'asile sont perçues comme insuffisantes, il s'agit avant tout de gagner de l'argent pour assurer les besoins primaires : logement, alimentation et soins aux enfants sont les priorités. C'est à ce titre que nombre de femmes expliquent avoir recours à la prostitution, mais aussi à des travaux de ménage, le plus souvent de façon informelle.

C'est notamment le cas de Valérie qui cumule deux activités « *pour joindre les deux bouts* », mais aussi pour remplir les conditions qui lui permettent de renouveler son titre de séjour :

« Enquêteur : Vous avez un titre de séjour ?

Valérie : Un titre de séjour d'un an renouvelable, ça dépend dans les conditions que de toute façon faut travailler. Faut avoir du boulot pour pouvoir renouveler. Donc je me mets aussi au travail. Bien sûr que y'a la prostitution mais je fais aussi le ménage, parce que la prostitution, si vous voulez... On fait pas ça parce qu'on veut (...) Par rapport à femme de ménage, mon loyer, mes factures et mes deux enfants et ma famille, je n'y arriverai jamais. Donc on essaye de joindre les deux bouts pour pouvoir y arriver! (Rires) ».

Pour les femmes souhaitant sortir de la prostitution ou ayant déjà arrêté, la nécessité de trouver un autre travail se fait d'autant plus pressante. Pour certaines, sans papiers ou en cours de demande d'asile (pas d'autorisation de travailler), la situation apparaît comme une impasse. C'est le cas d'Abana : « *Il faut les papiers, parce qu'il faut que je travaille parce que l'argent s'arrête dans 3 mois, il faut les papiers pour travailler pour le bébé. Comment je vais faire ? Je peux plus aller dans la rue, pas avec mon bébé.* »

De même, une partie des femmes rencontrées, prises en charge dans le cadre d'une demande d'asile et/ou provisoirement hébergées en hôtel, CHRS, CADA ou Centre maternel, anticipent la fin de leur prise en charge et aspirent là encore à pouvoir sortir de ces situations instables et qui les rendent dépendantes, par le travail.

Comme l'explique Nadia : « *Le centre d'hébergement en mai ça fera une année,*

donc on m'a donné six mois, parce qu'au maximum c'est une année et demie... C'est comme si j'étais mineure, mais aujourd'hui je suis majeure ! J'ai mes papiers, j'ai quitté mes parents, chercher ma vie ici ! Oui, je dois bosser ! ».
Pour certaines femmes également, l'accès à un travail est une condition nécessaire pour assurer leur rôle auprès des enfants restés au pays, soit en assurant à distance l'éducation de leurs enfants et soutenir leur famille, soit pour pouvoir faire venir leurs enfants restés au pays.

De manière générale, l'accès au travail n'est pas seulement formulé sous les termes du gain, mais est bien souvent synonyme d'accès à une vie « normale » et à l'indépendance.

Valérie insiste ainsi sur son désir de trouver un travail qui lui permette d'arrêter de se prostituer avant qu'il ne soit trop tard :

« Moi je dis : « Il est temps maintenant de trouver un boulot normal ». De travailler pour avoir aussi une vie normale (...) Et oui, moi c'est ce que j'ai dans ma tête : avant que ça nous quitte, faut déjà quitter. Oui parce que ça commence à être difficile. C'est comme ça, du coup faut changer. Faut trouver du travail (...) Parce que c'est un boulot sans frontière [la prostitution] et ça ne finit pas et c'est ta vie qui finit là-dedans. Et le temps ne fait que passer, tu t'en rends pas compte ».

Milena souligne quant à elle sa volonté d'être autonome par le travail et de ne plus avoir à dépendre de quelqu'un :

« Je préfère me trouver ici un travail. C'est ça que je veux faire de toute façon. Je préfère travailler ici en France, de gagner ma vie toute seule, le jour où le petit va aller à la crèche. Y'a ça maintenant dans ma tête, je vais me retrouver responsable pour moi-même et mon fils, pas sur la charge de quelqu'un ».

De fait, le travail signifie la possibilité de l'indépendance vis-à-vis de la prostitution, éventuellement des proxénètes dans les situations de sortie de la prostitution ; vis-à-vis de conjoints pour des femmes séparées ou souhaitant quitter leur conjoint, mais aussi vis-à-vis de l'aide sociale (notamment de la vie en Centre d'hébergement) et des montagnes de papiers, comme nous le raconte Olga.

« Je sais pas si tous les étrangers ils sont comme ça, mais moi dès le premier jour c'est tout le temps que des papiers, papiers, papiers. Je finis une chose, y'a l'autre qui commence. C'est pour ça je préfère plutôt aller travailler, au moins y'a personne qui m'embête, je suis tranquille. J'ai mon travail dans la tête et je suis cool, on va dire (...) En fait moi j'ai arrêté avec eux [les associations d'aide] dès que j'ai reçu mes droits de travailler. J'ai dit : « je peux pas aller tout le temps pour un oui, pour un non ». J'ai dit : « quand même, je suis grande, je vais pas faire toute ma vie avec eux ». J'ai eu ce que j'ai voulu, j'ai eu mes droits de travailler donc maintenant faut que je me débrouille toute seule, comme je l'ai fait jusqu'à maintenant ».

On l'observe, l'accès au travail n'est pas uniquement synonyme de survie ou d'argent, il est aussi vecteur, chez de nombreuses femmes de l'espoir d'être autonomes, épanouies, de rencontrer des gens, d'« être bien ». C'est le cas de Tabia qui explique : *« Depuis qu'il est à l'école, je commence à chercher le travail (...) Normalement quand je travaille, je me sens un peu mieux. Y'a du stress quand on travaille pas (...) Tout le temps je pense au travail. Si j'ai besoin de quelque chose moi et que je ne travaille pas, je suis bloquée ».*

Ou encore de Nayah : *« J'aimerais bien faire la couture en fait (...) travailler, ah oui, oui. Le travail... je verrai des gens, je connaîtrai des gens. Tout le temps à la maison avec le bébé en fait c'est... pfff ».*

De fait, de nombreuses femmes racontent leur solitude et leur isolement « à la maison » et c'est une des raisons pour lesquelles elles formulent des attentes en termes d'insertion professionnelle, mais aussi de rencontres, de sociabilité, ou de soutien à la parentalité (club mamans, réunions de sociabilité, etc.).

Les obstacles à l'insertion professionnelle

Les obstacles à l'accès au travail sont multiples, au croisement des logiques de genre, de déclassement et de discriminations liées au statut d'étrangère et de mère. Comme évoqué plus haut, qu'ils soient légaux ou informels, les emplois auxquels ont accès ces femmes sont très limités et obéissent à des logiques de genre : activités domestiques ou de services (ménage, repassage), esthétique ou prostitution semblent les rares secteurs d'activité ouverts aux femmes migrantes. Les femmes ayant des qualifications dans leurs pays d'origine se voient assigner aux mêmes travaux, subissant le déclassement et l'absence de reconnaissance des compétences et/ou diplômes acquis dans les pays d'origine. La rarefaction des offres d'emploi et la précarisation de l'emploi, y compris dans ces secteurs, sont également souvent évoquées dans les récits recueillis. Milena raconte ainsi ses désillusions :

« Enquêteur : Vous cherchez du travail dans quel domaine ?

Milena : Dans le nettoyage... Parce que moi j'ai un brevet de cuisine quand même, je parle l'allemand, je parle le français, je parle le turc, je parle le russe... Je pense dans une petite boulangerie, dans un petit snack, serveur ou nettoyage (...) Oui je pose des CV, mais... Je sens pas... Même si je suis allée avant hier à Auchan dans le restaurant Flunch, j'ai posé un CV. Pendant 3 ans j'ai fait des stages de cuisine ! Trois ans c'est quand même une petite expérience ! Mais tout de suite c'est : « Non, on n'a pas besoin, personne pour l'instant, on est complet ! » ».

Nadia, également, voit peu d'autres alternatives que le secteur du ménage et remet ses projets à plus tard :

« Les papiers, c'est bon, c'est déjà fini. Là, c'est le travail que je cherche, j'ai déjà mis des CV, mais ce qui est bizarre ici c'est ça... C'est pour ça que je veux partir d'ici, la vie est chère, y'a pas trop de travail. Au moins l'été on m'a dit que je vais faire rentrer des CV dans les hôtels comme femme de chambre. Parce que comme c'est bientôt les vacances, y a beaucoup de gens, maintenant ils cherchent des gens... mais maintenant y a pas grand-chose pour le travail.

Enquêteur : parce que dans la coiffure...

Nadia : ben la coiffure, ici, faut encore faire une formation, des stages, faut encore apprendre. J'ai envie de bosser de suite, tu vois, je veux bosser même pendant deux ans, trois ans et après là je peux rentrer dans autre chose. Mais si je bosse pas, je fais une formation, c'est comme si je suis une paresseuse, alors non, je dois d'abord travailler ».

Comme cette dernière phrase l'évoque, Nadia a par ailleurs été dissuadée d'entrer en formation par un travailleur social qui lui aurait fait comprendre l'urgence de travailler immédiatement pour sortir de ce qu'il estimait être de l'assistantat (assimilé à la « paresse » dont parle ici Nadia). Face à ces obstacles, les femmes revoient ainsi leurs projets à la baisse, d'autant qu'il leur est bien souvent signifié qu'elles doivent limiter leurs aspirations.

De fait, il semble que dans certaines circonstances, des agents du Pôle Emploi, mais aussi parfois des travailleurs sociaux agissent comme un premier filtre aux projets d'insertion professionnelle. Par « réalisme », parce qu'ils leur semblent qu'elles ne peuvent y accéder, qu'elles ne sont pas prêtes ou compétentes, parce qu'ils anticipent les logiques discriminatoires auxquelles elles auront à faire face ou parce qu'ils estiment que la priorité est qu'elles sortent des systèmes d'aide sociale, certains interlocuteurs mettent en place les premières barrières aux projets professionnels d'une partie des femmes rencontrées ; à tout le moins sont-ils parfois perçus comme tels.

Olga : « Moi, j'aimerais bien travailler en ongles. Je demande pas en esthétique, j'aime pas les poils ! Moi c'est les ongles. Juste faire les mains. Mais ils m'ont dit : « Il y a beaucoup de monde qui ont ouvert un salon. Et c'est pas assez demandé comme travail ». J'ai dit : « Mais qu'est-ce que vous en savez ? ! ». Si je travaille bien que je fais bien le travail, les clientes, elles vont venir (...) Moi, pour moi c'est le travail. Je pense à travailler, à travailler, à travailler. Parce que j'ai perdu déjà 6 mois avec X (association de recherche d'emploi). Oui, on m'a envoyé chez eux. C'est une espèce d'association. Là-bas, on me met deux heures devant l'ordinateur pour

que je trouve du travail (...) Et toute seule, je devais me débrouiller. Et quand je trouvais des [annonces de] vendeuses par ci, des vendeuses par-là, on me disait: « Non, non, non, ça, c'est pas bon, c'est pas bon, c'est pas bon ! » (...) Mais moi dans les ongles j'aimerais bien, parce que moi j'ai la machine à la maison. J'ai mes appareils, j'ai mes trucs... J'adore ça. Mais ils veulent pas, ils m'autorisent pas! »

A un deuxième niveau, certaines femmes se sentent également victimes de discriminations à l'accès à l'emploi, en tant qu'étrangère. C'est le cas de Milena:

« Je suis allée chez Pôle emploi, je sais pas s'ils vont me sortir quelque chose. C'est dur! Je peux dire que c'est dur parce que les gens n'ont pas confiance dans les gens bulgares. C'est ça le truc! (...) Je le sens... Les gens, ils ont pas confiance, les Français ils ont pas confiance (...) C'est pas du racisme, non c'est : pas confiance. Pas racisme, confiance. Les gens français, ils pensent : voleurs. Il y en a des gitans, ils ont donné ce visage à tout le pays bulgare, comme ça les Français y pensent comme ça. Et va expliquer maintenant que pas tout le monde y sont comme ça. C'est peut-être pour ça que j'arrive pas à trouver du travail! Je sais pas! »

Enfin, la non maîtrise de la langue est aussi un facteur freinant ce qui explique les demandes récurrentes de nombreuses femmes à pouvoir prendre des cours de français. Mais qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'apprentissage du français, un autre obstacle majeur surgit de la majorité des récits : l'absence de mode de garde des enfants.

Si le fait d'être mère permet aux femmes d'accéder à des aides spécifiques, il apparaît aussi comme un frein majeur à l'accès à l'emploi. Ainsi, Babetee attend la carte de séjour pour ouvrir ses droits et faire garder sa fille pour faciliter sa recherche d'emploi : « En tant que mère, j'aimerais trouver un emploi pour avoir des revenus et donc pouvoir faire garder ma fille et pour avoir du temps à moi de temps en temps ».

Dans certains cas, ceci bloque de réelles opportunités d'emploi. Nayah avait ainsi trouvé un contrat de sept mois dans un pressing. Suite à la proposition d'embauche, Nayah entame des démarches pour faire garder son fils, aidée par une association. Elle trouve une place en halte-garderie, mais les horaires ne correspondant pas, elle ne pourra finalement pas prendre l'emploi. Elle ajoute à son récit que le même problème se pose pour intégrer un stage d'apprentissage de français.

C'est également le cas de Fadiya: « Là où c'était difficile, c'est quand j'ai accouché de mon dernier enfant... C'était pas facile. Avant que j'ai trouvé la place à la crèche, c'était trop tard j'avais perdu le boulot. Après quand j'ai trouvé la place, je suis arrivée à trouver un autre contrat aussi. »

Ces situations complexes conduisent les femmes à gérer de multiples interlocuteurs (Pôle emploi, aide sociale, crèche, école, etc.) et des montagnes de papiers. Pour celles maîtrisant mal le français, l'aide de travailleurs sociaux s'avère indispensable. D'autant que dans certaines circonstances, ces situations inextricables se transforment en une véritable épopée kafkaïenne. Ainsi Olga fait le long récit des déboires qu'elle a pu rencontrer en tant que travailleur handicapé. Tantôt reconnue comme travailleur handicapé (ce qui lui vaut d'être déclarée inapte au moment de signer un CDI), tantôt évaluée comme insuffisamment handicapée pour percevoir les droits afférents au statut, le récit de ses aller/retours entre le Pôle emploi (qui perd son dossier à plusieurs reprises), les services de sécurité sociale, les travailleurs sociaux, médecins et associations d'insertion professionnelle des personnes porteuses de handicap pourrait prêter à rire tant la situation semble absurde et inextricable. Mais soulignons que si les voies de l'administration semblent parfois impénétrables, elles le sont d'autant plus pour des personnes maîtrisant peu la langue française, dans des situations de vulnérabilité dont certains semblent vouloir profiter: Olga nous raconte qu'un médecin finit par lui proposer de « faire avancer son dossier » en contrepartie d'une somme de 60 euros en liquide.

Ainsi, l'emploi est prioritaire pour les femmes rencontrées, mais d'autant plus difficile d'accès qu'elles sont à la croisée de plusieurs logiques discriminantes : l'absence de titre de séjour, l'absence de qualification ou le déclassement, la rareté des choix de secteurs d'emploi, et enfin l'absence de moyens de garde d'enfants sont autant d'obstacles à leur insertion professionnelle et leur désir d'indépendance.

4.5. Parentalité et difficultés en tant que mères

Impacts des situations économiques et administratives

Les entretiens montrent que certaines femmes expriment également des questionnements ou des difficultés en tant que mères. L'instabilité et la précarité des situations dans lesquelles elles se trouvent sont principalement à l'origine des difficultés qu'elles disent avoir : difficultés administratives, d'hébergement/ de logement; difficultés financières, d'accès à l'alimentation et au matériel de puériculture et/ou éducatif; difficultés d'accès à l'emploi par manque de modes de garde; enfin isolement et absence de réseau familial sont les premiers facteurs d'instabilité qui impactent la « parentalité ».

En ce sens, la plupart des difficultés mentionnées par les femmes ne sont pas spécifiques en soi et relèvent de problématiques socio-économiques et familiales déjà évoquées. Nous relèverons, dans les analyses qui suivent les types de difficultés et de questionnements que les femmes rencontrées ont exprimés. Comme on le verra, à l'instar de « toutes les mères », de nombreuses questions, des doutes et des incertitudes sur les manières de faire surgissent tout au long de la vie de l'enfant. Mais certaines particularités de leur situation - leur isolement familial et social; leur relation aux enfants restés au pays; leurs rapports aux institutions et aux usages éducatifs - permettent de comprendre la spécificité de certains questionnements.

Le rapport aux institutions : la crèche, l'école

L'un des points importants abordés par les mères rencontrées sur les questions de « parentalité » concerne le rapport aux institutions et aux services dédiés à l'enfance, l'éducation ou encore l'école. A l'instar du rapport aux institutions et services sociaux de manière générale (méfiance, dialogue difficile, etc.), on observe que la maîtrise insuffisante de la langue française et/ou des codes institutionnels de l'école, de la crèche ou halte-garderie, mais aussi des PMI ou services sociaux dédiés à l'enfance semblent parfois à l'origine de quelques incompréhensions entre les personnels de l'enfance/éducation et les mères rencontrées.

De fait, les rapports de certaines des femmes rencontrées à ces institutions sont parfois semés d'embûches: comportement de l'enfant, difficultés de dialogue avec les mères ou préjugés et suspicion de certains agents à leur égard sont tour à tour mentionnés pour expliquer ces difficultés.

Ainsi, par exemple, Nadia a rencontré des difficultés dans ses relations avec l'école, dont les agents avaient visiblement une manière relativement abrupte de lui signifier que son enfant avait un comportement inapproprié. Comme le confiera une ASS qui accompagnait Nadia: *« Ils lui ont renvoyé que en classe, il se tenait pas très bien... de manière très abrupte et là, elle pleure quoi. C'est vraiment abrupte quoi, c'est dur à entendre... les réflexions sur ton enfant. »*

De même, pour Karen, dont l'enfant de 4 ans a été exclu:

« Mais quand il a été à l'école, c'était très difficile, il était vraiment, vraiment difficile (...) L'instituteur s'est beaucoup plaint de lui. Quand je le laisse le matin à l'école, il pleure. Quand l'instituteur lui dit d'arrêter de pleurer, il pleure toujours, il se ferme. J'ai rencontré l'institutrice, la directrice de l'école: « Vous devez le reprendre ! » ils m'ont dit. »

Dans ce contexte, certaines femmes se font accompagner par des travailleurs sociaux dans leur dialogue avec la crèche et ou l'école, ce qui permet de faciliter voire de résoudre des situations de tension.

Des mères isolées

Une autre particularité de la situation des femmes rencontrées est qu'elles se trouvent pour la plupart assez isolées et seules face à leurs incertitudes de mères. Les mères ayant laissé un enfant au pays peuvent ainsi se trouver particulièrement en souffrance face à l'éloignement et ses conséquences. C'est ainsi qu'Olga nous fait part des émotions qu'elle a ressenties durant sept ans alors qu'elle essayait de faire venir son enfant resté au pays avec son grand père :

« Parce que quand je l'ai laissé, il avait que 3 ans. Il était petit donc... Et puis il se souvenait pas trop de moi, on va dire et pour lui « papa », c'était mon père. Mon père, il l'appelait « papa ». « Grand-père », il a commencé à l'appeler vers 7 ans. Donc, au téléphone, il voulait pas trop parler, il était timide, jusqu'à aujourd'hui. (...) Au début, ça a été dur ... Et quand je suis allée pour la première fois en 2005 à la maison, 5 ans après... On va dire que mon oncle... Ça aussi ça m'a touché beaucoup parce que y'avait plein d'enfants autour de moi: « tu reconnais au moins le tiens ? » J'ai dit : « oui voilà, il est là! Je le reconnais, tu crois quoi? Même une chienne reconnaît ses petits chiens et moi je vais pas reconnaître mon enfant ?! » Donc ça aussi ça m'a fait mal. Après y'a beaucoup de choses là-bas qui se passaient quand ils avaient des sous de ma part et que moi mon fils il me racontait tout donc... Et puis moi, je pouvais rien faire, si je disais quelque chose, j'avais peur: « Ça te plait pas ? Ben tu viens, tu prends ton gamin et casse toi ». Voilà! J'ai eu 7 ans de souffrance »

Olga a réussi, aidée d'une association, à mettre en œuvre le regroupement familial, néanmoins elle a dû faire face à d'autres difficultés et notamment celles qui concernaient la relation entre ses deux enfants qui ne se connaissaient pas :

« Au début ça a été compliqué un peu entre les deux frères, on va dire. Ça a été très compliqué... Ça aussi ça m'a beaucoup fait souffrir, même pleurer en cachette. Parce que le petit en fait, il était trop jaloux parce que j'ai été un petit peu plus avec le grand malgré tout ce que je leur ai expliqué (...) Il fallait que je sois que à lui, pas au grand puis ils se chamaillaient, ils se tapaient de temps en temps. »

Comme évoqué plus haut, souvent séparées, loin de leur famille, ou assignées à résidence avec les enfants, nombreuses sont les femmes qui expriment se sentir particulièrement seules face à leur souffrance, mais aussi face à leur rôle de parent. Elles aspirent à des rencontres, des conseils, des échanges avec d'autres mères ou des travailleurs sociaux. Entre désir de sociabilité et recherche de réponses ou d'astuces concernant l'éducation, de nombreuses mères cherchent aussi « à souffler ». C'est notamment le cas de Gelina, dont on comprend que les motifs de participation aux activités proposées par l'association qu'elle fréquente sont de différents ordres : sociabilité et conseils de « mamans » sont intimement liés :

« Au début c'était difficile, parce que c'était mon premier enfant et je n'avais pas quelqu'un qui pouvait me conseiller sur comment faire (...) Je viens ici aussi pour l'atelier mamans. Avec d'autres mamans comme moi et nous parlons des problèmes que nous avons avec les enfants, parce que quand on n'a pas d'autres personnes, qu'on est seule, c'est difficile d'éduquer l'enfant. Et l'atelier mamans, il te donne des idées de comment faire (...) Je viens aussi pour l'atelier de cosmétique, pour apprendre la langue, j'ai participé à l'atelier de massage, pour le maquillage, pour la journée de la femme (...) Tout est bien parce que comme ça, je rencontre d'autres gens, aussi la journée, je me suis faite plus belle... Mais aussi, je comprends les choses et ça c'est important. Je suis allée pour mon enfant à la « Maison des enfants », pour faire le massage pour l'enfant. Et puis, pour chanter les chansons pour l'enfant (ils apprennent des comptines). Il y a un endroit avec des jouets et le petit je le laisse avec les autres enfants, il y a des mamans et tout. Et puis, quelque fois, toutes les mamans de différents pays chantent des chansons dans leur langue pour les enfants ».

Certains récits témoignent plus explicitement des situations d'isolement et d'enfermement dans lesquelles les mères « craquent » et cherchent conseil. C'est le cas d'Olga dont le deuxième enfant ne dort pas et se trouve à bout de force, mais

aussi de Nayah, qui souhaiterait pouvoir se tourner vers quelqu'un et se rend elle aussi parfois au « club mamans » d'une association:

« J'ai envie de parler avec quelqu'un qui comprend, c'est ce que je cherche. Parce que des fois... J'ai un souci : le bébé il crie trop, il pleure trop et je sais pas comment faire en fait. Et je n'arrive pas à parler avec quelqu'un, c'est ça le problème. Je garde pour moi tout ça (...) Lui, depuis la naissance, il a pleuré tout le temps, tout le temps, tout le temps... Il dort pas, il mange pas... Franchement, des fois, je suis vraiment fatiguée. Olala, je suis vraiment fatiguée, tout le temps il fait ça (...) Après, je commence à me fâcher pour rien en fait. (...) C'est juste que je suis toute seule, c'est pas possible ! (...) Il faut que je trouve une place en crèche... C'est ça le problème, parce que des fois franchement, j'ai envie de bouger ! Avec le bébé tu peux rien faire du tout... »

A ces questionnements et en l'absence d'interlocuteurs, s'ajoutent de forts sentiments de culpabilité qui sont nourris parfois par le fait de ne pas trouver de solutions au comportement de l'enfant, parfois par la « honte » de s'être prostituée, parfois par l'entourage. Nahia reprend:

« La dernière fois, j'ai parlé [des problèmes que lui posent le bébé], parce que moi j'ai envie de parler, parce que c'est pour ça que j'ai laissé son papa en fait, parce que si je parle avec lui, il comprend pas du tout. Parce qu'il va dire : « non! C'est toi qui a des problèmes dans ta tête ! Non c'est pas comme ça ! » Parce ce que j'ai envie de parler avec quelqu'un qui va me comprendre, qui va me dire : « c'est comme ça, c'est comme ça, je sais que c'est pas facile, nin nin nin. » Bon, mais lui il va dire : « T'es pas bien dans ta tête en fait, tu es méchante ! » Oui, c'est ça qu'il m'a dit: « t'es pas une bonne maman ! » C'est ça qu'il m'a dit. Et là, il me laisse comme ça. Pourquoi il dit... J'ai réfléchi pourquoi... J'ai une amie, c'est une Italienne, elle m'a dit : « Toi, je sais pas comment t'as fait, c'est pas facile, tout le temps avec les bébés à la maison » C'est pas facile pour moi, tu vois, après je perds la patience. Et est-ce que je suis une bonne maman ? »

Là encore, le spectre de « la bonne mère » n'est en rien une spécificité des femmes rencontrées. Les injonctions normatives relatives à l'éducation et à la parentalité à l'égard des mères sont une composante historique de nos sociétés auxquelles les mères de manière générale peuvent difficilement échappé (Manier 2013)¹⁶. Dans la situation des femmes rencontrées, le manque de confiance qu'elles peuvent ressentir quant à leurs pratiques parentales peut toutefois être renforcé, d'une part par leur isolement, d'autre part par le fait qu'elles ont le sentiment ou qu'on leur donne le sentiment qu'elles ne maîtrisent pas les « usages d'ici » et enfin par le regard, parfois suspicieux, qui peut être porté sur elles, en tant que (ex)prostituées et en tant qu'étrangères.

A ce sujet, en dehors des rares cas rapportés par des professionnels où les femmes sont soumises à un réseau ou un proxénète une fois l'enfant né (enfant gardé par les proxénètes, voire enjeu de chantage), les difficultés de « parentalité » rencontrées par les mères sont davantage liées aux conséquences de la précarité, de la solitude ou à la peur que le secret de la prostitution soit dévoilé. Dans tous les cas, la prostitution est cachée aux enfants et c'est surtout la perspective qu'ils l'apprennent en grandissant qui semble poser question. C'est bien souvent là encore, la honte qu'elles en retirent ou la honte qu'on leur fait ressentir à être mère et prostituée qui est à l'origine de leur manque d'assurance. Dans le cadre de la parentalité, la question de la prostitution semble principalement être un « problème » lié au stigmate qui lui est associé, en particulier pour des mères (Pheterson, 2001:23)

16 Manier M., Enjeux et effets des politiques de soutien à la parentalité. Rapport final pour le Pôle Parentalité de la CAFAM, novembre 2013.

Les usages et pratiques parentales

Plus globalement, les femmes rencontrées ont exprimé des questionnements assez précis, en particulier relatifs à la petite enfance. Ces questions concernent par exemple l'alimentation des nourrissons et enfants en bas âge. Aux incertitudes « classiques » concernant l'allaitement, l'âge d'introduction d'aliments autres que le lait, s'ajoutent parfois des questionnements relatifs à la préparation des aliments. Peu habituée au conditionnement et à la nature de la nourriture disponible en France, Nadia salue les conseils qui lui sont apportés en Centre d'hébergement pour faire la cuisine.

Ceci est d'autant plus vrai pour les femmes qui se fournissent dans des associations de redistribution alimentaire et qui disent se trouver perplexes, en l'absence de produits frais, de condiments ou autres. Les différences d'usage au sujet des aliments sont aussi parfois à l'origine de décalages entre les travailleurs sociaux et les mères. C'est le cas pour Abana qui bénéficie de l'aide alimentaire. Abana s'inquiète qu'on ne lui donne pas suffisamment de lait pour son bébé et s'insurge de se voir refuser des petits pots, ses interlocuteurs estimant que l'enfant est trop jeune.

D'autres adaptations sont évoquées par les mères, qui relèvent moins d'une distance culturelle en soi que des pratiques et usages des milieux dans lesquels elles ont été élevées. Nadia raconte ainsi les apprentissages qu'elle fait des usages « français » en Centre d'hébergement :

« Là-bas, ce qui est bien... Il y a beaucoup de choses que je savais pas. J'ai appris là-bas, l'éducation de l'enfant, comment décorer la chambre de l'enfant, comment lire les histoires, comment faire dormir l'enfant, avant de dormir faut lui mettre le pyjama, tout ça. Alors au pays on ne savait pas, mais ici je sais maintenant. Quand je le lave, je lui mets son pyjama et son petit doudou à côté. Mais en Afrique, on fait pas ça. Les habits qu'on t'a lavé, on va te mettre les mêmes habits que tu joues avec, tu dors. Mais non. En plus, ça m'a donné le goût (...) Malgré que j'ai pas de revenus, oui, oui, je prends soin de lui. Même là-bas, ils sont fiers de moi. Au foyer, ils sont fiers de moi, de la façon dont j'éduque l'enfant, la façon que je fais pour mon fils. Et quand j'ai des difficultés je demande qu'ils me montrent, quand j'ai des difficultés même pour préparer la nourriture, parce qu'il y a des choses ou je sais pas préparer la nourriture française. Ils me montrent. Les pâtes avec de la crème, par exemple, je savais pas, mais mon fils lui, il adore ça, donc fallait que j'apprenne pour lui ».

Si ces apprentissages de pratiques sont perçus de façon positive par Nadia, on observe toutefois, dans son discours, l'omniprésence du regard des personnels du centre d'hébergement sur ses manières de faire : *« Ils sont fiers de moi, de la façon dont j'éduque mon enfant »*. Si Nadia souscrit à l'intérêt d'apprendre des pratiques qu'elle ne connaissait pas, il semble que ces apprentissages puissent contenir aussi une charge culpabilisante.

La question des « différences culturelles »

Quelques femmes analysent également leurs incertitudes de parent en termes de différences culturelles. Tantôt en désaccord avec ce qu'elles perçoivent comme étant le « modèle d'éducation à la française », tantôt inquiètes de ne pas en maîtriser tous les ressorts, ou encore culpabilisées d'en être éloignées, on constate en tous cas que ce « modèle » qu'elles perçoivent ou qu'on leur a présenté est loin d'être unifié. Pour Nayah ou pour Nadia, « l'éducation à la française » présente bien des avantages, ceux liés à l'interdiction des « fessées » (auxquels elles souscrivent) ou au confort dont « il faut » entourer l'enfant (cf. Nadia sur les jouets, la décoration de la chambre, le pyjama). A la différence des pratiques qu'elles ont connues au pays, dans lesquels d'autres membres de la famille étaient impliqués dans l'éducation des enfants, elles soulignent toutefois la solitude qu'implique le fait d'être parent en France et la moins grande liberté et autonomie laissées aux enfants dans ce contexte.

Olga, quant à elle, estime plutôt que « l'éducation à la française » a le défaut d'être trop libérale :

« Il faut faire attention aux enfants, les habiller, qu'ils soient propre, qu'ils étudient bien à l'école, qu'ils soient respectueux. Parce que moi sur l'éducation, je suis un petit peu stricte. J'aime pas parce que ici en France y'a trop de liberté. T'as pas le droit de mettre une fessée, t'as pas le droit de mettre une gifle. Mais comme je leur ai dit: « tant que je suis pas française, vous vivez sous ma loi ». (...) J'ai dit: « Faites très attention! Vous connaissez comment elle est maman! » Bon, je frappe pas mes enfants, ils sont pas maltraités. Les voisins ils disent: « Ah mon dieu, qu'est-ce qu'ils sont bien vos enfants. Ils sont bien éduqués, ils sont sages... C'est pas les voyous qu'on voit. » J'ai dit: « Mais c'est parce que je leur donne une bonne éducation, c'est tout! » J'aime pas la loi française, y'a trop de libertés, trop! Et puis après les Français, ils se plaignent des trous dans les murs, dans les portes... Mes enfants ils ont peur un petit peu de moi! Mais y'en a beaucoup qui ont dit: « C'est bien! Toi t'arrives avec eux... pour les dresser un petit peu. » Moi quand je dis c'est 7h à la maison, c'est 7h, pas 7h01. Parce que sinon il est puni. Plutôt le grand, le petit encore ça va. Mais comme on dit: chacun son tour. Mais sinon, ça va, après je peux être une maman cool, je laisse faire des fois ».

Si les interprétations interculturelles de la parentalité sont variées, il semble que l'interdiction légale des punitions corporelles soit le principal point de discussion. Non pas que cette pratique soit défendue par les femmes rencontrées, mais dans les milieux dont sont issues ces trois femmes, la pratique de la punition corporelle n'est pas illégale ni proprement perçue comme immorale. Par ailleurs, l'idée d'une loi concernant la sphère familiale semble surprenante, voire intrusive pour des femmes venues de pays dans lesquels de telles dispositions légales concernant la sphère privée sont absentes.

Les pratiques parentales apparaissent ainsi, pour certaines femmes comme pour certains travailleurs sociaux, comme un enjeu interculturel. Certaines femmes souhaitent ainsi s'adapter à ce qu'elles perçoivent comme des codes parentaux français ou à ce qu'elles perçoivent comme étant des règles auxquelles elles doivent souscrire pour éviter la suspicion des services sociaux; d'autres se montrent plus critiques. Quant aux travailleurs sociaux, on l'a vu, ils sont nombreux à identifier les difficultés rencontrées par les mères comme étant liées à leur culture d'origine. Les questions d'alimentation, de port des bébés, l'identification « de mères fusionnelles » ou au contraire « trop distantes », trop autoritaires ou trop dépassées par leur enfant sont ainsi parfois soumises à des représentations culturelles et ce quelles que soient l'origine des mères.

Or, si des différences d'usage et de pratiques s'observent incontestablement vis-à-vis de l'éducation donnée aux enfants selon les milieux ou pays d'origine, on constate qu'il n'existe pas de modèle d'éducation culturelle unifié ni chez les femmes ni chez les travailleurs sociaux. En effet, la parentalité étant en soi une notion polysémique, les unes et les autres sont amenés à tenir des discours ambivalents sur ce qu'ils estiment être les « bonnes pratiques parentales ». Dans ce contexte les discussions autour de la parentalité sont souvent moins liées à des questions interculturelles qu'à des systèmes de valeur individuels ou familiaux ou à des enjeux moraux et idéologiques.

5. Le point de vue des femmes sur les services sociaux

Lorsqu'on les interroge sur leurs rapports aux services sociaux, les femmes ont un discours nuancé, parsemé à la fois de reconnaissance, de comparaisons sur les accompagnements mis en place par les travailleurs sociaux qui les suivent, mais aussi de critiques sur le coût de l'aide. En dehors de celles qui, méfiantes, se tiennent à l'écart des associations, les femmes sont bien souvent amenées à fréquenter différentes structures car orientées en fonction de leurs besoins ou de leurs demandes. Les fréquentations multiples mais aussi la confusion relative à la différenciation des métiers, des missions, des professionnels ou des structures les amènent bien souvent à personifier l'aide reçue.

5.1. La méfiance vis à vis des services sociaux et la question du placement

Les premiers contacts des femmes avec les travailleurs sociaux se caractérisent bien souvent par des réflexes de méfiance: là encore, une méfiance due à une certaine méconnaissance des missions des différents services auxquels elles s'adressent; une méfiance liées à des situations administratives illégales, à des situations parentales précaires ou encore à l'activité prostitutionnelle et la peur que certaines disent avoir de se faire expulser ou retirer la garde des enfants. Si, de manière générale, les situations dans lesquelles ces femmes évoluent les poussent à faire attention à ce qu'elles disent et à qui elles le disent, les premières représentations qu'elles ont des institutions et des services sociaux sont rarement celles d'un interlocuteur à qui se confier comme en témoigne Mary: « Je ne connaissais pas... J'avais un peu peur... Est-ce qu'on va m'aider, me dénoncer à la police ou placer mes enfants ? »

C'est aussi le cas pour Fatima qui a d'abord hésité à rencontrer une association spécialisée dans la prise en charge de la prostitution car elle craignait que ses enfants soient placés. Cette peur l'amène encore aujourd'hui à éviter la fréquentation d'autres services sociaux et ce malgré les aides qu'elle pourrait en obtenir. Voici ce qu'elle dit au sujet de son refus d'aller voir une autre ASS:

« Oui, j'ai peur qu'elle prend mes enfants, oui! Bien sûr. J'ai des mineurs à la maison. Y'a beaucoup de choses... Moi, j'aime pas que elle me prend un cheveu de mes enfants. Pas un enfant. Là, je change de ville ou je change de pays ! Et puis pour mes enfants, moi je fais tout, je travaille pour que mes enfants ils vivent bien (...) Oui, j'aime pas l'assistante sociale, c'est ça. Excusez-moi! Tu sais, moi j'écoute ici les femmes, les gens: l'assistante sociale après, elle rentre dans ta maison, elle est à la recherche: « Qu'est-ce que tu travailles ? Qu'est-ce que tu fais ? Comment tu travailles dans la rue ? » C'est pour ça je peux pas, c'est pour ça, c'est pas pour un autre problème. Après... J'ai pas les papiers, elle peut me prendre les enfants... à la DDASS. Et moi si j'ai plus mes enfant, qu'est-ce que je fais ? Ici [association spécialisée] on m'a dit : « non t'es tranquille ». Ici l'agence, elle est bien. C'est tranquille. Inch'allah. »

La peur qu'exprime Fatima vis à vis des services sociaux et plus particulièrement de « l'assistante sociale » repose sur ce qu'elle sait ou suppose à propos des accompagnements sociaux qu'ils délivrent. Cette connaissance, Fatima l'a acquise de façon silencieuse, en écoutant celles qui parlent et qui l'entourent notamment dans la salle d'attente de l'association spécialisée qu'elle fréquente. La menace du placement des enfants, si elle est parfois réelle, repose pour certaines de ces femmes sur ce qu'elles perçoivent, au détour des conversations ou des rumeurs. Tabia évoque également le poids de ces informations qui circulent informellement, en filigrane dans son entretien, lorsqu'elle parle des moyens de pression employés par sa proxénète : cette dernière la menaçait de la dénoncer aux services sociaux pour qu'ils lui retirent la garde de son enfant.

5.2. La honte de demander de l'aide

Trois des femmes rencontrées évoquent explicitement la honte qu'elles ressentent à demander de l'aide, en particulier de l'aide alimentaire ou de première nécessité. Olga exprimera sa « force de caractère » quand elle recevra d'une association un carnet de tickets de bus, un colis d'hygiène et d'aliments alors qu'elle se rendait à un entretien concernant sa recherche d'emploi. Milena, quant à elle, exprimera son ressenti face à la réception des colis distribués dans les associations de redistribution alimentaire:

« Bon on doit aller chaque semaine avec les sacs, ça c'est pas une vie aussi! C'est pas une vie belle! Mais j'ai envie d'avoir de l'argent dans ma poche, moi-même. J'aimerais acheter les choses que j'aime, pas juste ce qu'ils me donnent! Parce ça vient des fois par exemple, il m'a donné des farines, des trucs... J'ai pas d'huile à la maison ou j'ai pas de beurre, même pour faire quelque chose. Qu'est-ce que tu fais? Rien! ».

Le cas de Milena n'est pas isolé. Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire expliquent que la composition des colis ne leur permet pas toujours de cuisiner, soit parce que certains produits manquent, soit parce que le contenu n'est pas en adéquation avec leurs habitudes alimentaires. La situation face au don alimentaire est vécue de façon d'autant plus humiliante que ce don, quand il ne peut être complété par l'achat car les ressources ne le permettent pas, ne peut pas assurer la fonction à laquelle il est destiné: les préparations culinaires et, de fait, la consommation (Cézar, 2008). Cette humiliation Nayah l'évoque aussi et c'est ce qui l'a décidé à ne plus retourner chercher de colis alimentaire.

Ce sentiment de disqualification, que peuvent ressentir des personnes bénéficiant d'aides de première nécessité, s'observe aussi dans les discours de certaines femmes sur les services sociaux en général : le fait de « demander de l'aide », de parler de ses difficultés, de dévoiler ses faiblesses, mais aussi le fait de se savoir ou de se sentir surveillée ou évaluée notamment en tant que mère ne sont pas sans alimenter des sentiments de honte, d'infantilisation et de disqualification. Nous y reviendrons.

5.3. Les leviers de la confiance et de la défiance

Les relations au travail social décrites par les femmes sont de diverses natures, s'étalant sur une palette qui mène de la reconnaissance au franc mécontentement et à la critique vive. Les principaux leviers de la confiance ou de la défiance exprimés par les femmes semblent être: le temps, la forme de l'accompagnement proposé (notamment l'accompagnement physique/rapproché) et le regard porté sur leurs situations (jugements...).

Les femmes mettent notamment en œuvre des comparaisons concernant les relations qu'elles entretiennent avec les travailleurs sociaux des différentes structures fréquentées, en particulier entre les associations spécialisées dans la prostitution et les services de droit commun. 6 des femmes interviewées expriment une sincère reconnaissance ou adressent des remerciements aux travailleurs sociaux des associations spécialisées qui les suivent depuis des années et qui ont assuré un accompagnement adapté à leur situation sociale. C'est le cas d'Alma qui, à son arrivée dans l'association, ne maîtrisait pas la langue et a été accompagnée dans toutes ses démarches. C'est aussi le cas de Gelina qui résume sa gratitude de la sorte: « *Et puis la plus grande chance a été qu'ils m'ont amenée ici (association spécialisée). Ici je me suis retrouvée comme dans ma famille, parce qu'ils m'ont aidée pour moi, pour le bébé, pour tout (elle pleure).* »

Si les femmes suivies dans des associations spécialisées dans la prise en charge de la prostitution expriment pour la plupart être satisfaites/reconnaissantes par les suivis et l'aide apportée, cela ne va plus des oilorsqu'elles fréquentent les services institutionnels. 3 femmes interviewées ont ainsi souligné la différence qu'elles percevaient entre l'accompagnement en association spécialisée et l'accompagnement en service de droit commun. Les premières critiques portent sur l'absence d'un accompagnement « rapproché » par certaines ASS de droit commun, en particulier le manque d'aide apporté pour remplir les dossiers alors qu'elles ne savent pas écrire en français et qu'elles l'ont clairement formulé. Milena connaît cette difficulté au moment où nous menons l'entretien. C'est ainsi que sur le vif, elle s'exprime à ce sujet:

« Je parle pour mon assistante sociale en fait... Normalement dans ma situation, elle sait que moi j'écris pas français même si je le parle, pas tout à fait bien mais... Elle sait que moi j'écris pas et je fais une demande pour un dossier pour le HLM. Elle m'a donné toutes les feuilles et : « Tiens ! débrouille toi ! » Après y'a des assistantes sociales, elles m'aident à remplir le dossier, c'est pas juste: « Tiens, le dossier vide et débrouille toi, trouve quelqu'un si tu veux le remplir ». Ça se fait pas quand même! Si elle sait que j'écris pas! C'est pour ça, je le sens pas. »

Cette difficulté, d'autres femmes la rencontrent (et s'y sont habituées) mais l'expriment de façon plus mesurée, signalant que lorsqu'elles ont besoin d'aide sur un dossier administratif, elles préfèrent s'adresser à leur travailleur social de l'association spécialisée.

Les reproches que les femmes adressent aux travailleurs sociaux sont souvent assortis de commentaires propres à la relation qui s'est établie entre eux ou à son absence. Nayah par exemple formule un blocage à parler avec une assistante sociale qui, selon elle, est conséquent à une remarque que cette dernière lui a adressée :

« Je sais pas franchement... avec X, toi et une autre aussi, j'ai pas honte ! J'ai ouvert de parler avec elle [ASS], mais j'y arrive pas, je suis bloquée, je sais pas pourquoi. Parce que des fois, je parlais et elle m'a dit qu'elle me comprend pas. Je lui dis : « Pourquoi tu comprends pas ? C'est bizarre ! » C'est à cause de ça aussi que moi ça m'a bloquée... que j'arrive pas à parler. »

D'autres femmes interviewées se sentent victimes de racisme. Milena qui, nous l'avons vu, se trouve dans une situation particulièrement instable et fragile reprend l'entretien ainsi :

« Je sais pas si elle me juge. Elle est raciste, jamais elle m'a dit: « T'inquiète pas, on va se débrouiller, on va y arriver, on va aider ». Elle, toujours : « Oui mais c'est pas sûr si tu vas prendre l'argent. C'est pas sûr si la réponse pour le RSA, ça va être oui, c'est pas sûr... » Jamais une fois elle m'a dit: « Sois tranquille! » (...) Parce que elle tout le temps c'est : non, non, non et non! Mais les choses, elles commencent à marcher bien pour moi! Elle toujours : « Non, je peux pas, toi tu es étranger ! ». Je sais que je suis étranger! Je sens pas voilà! »

Nadia adresse des critiques similaires à la personne qui la suit et estime que cette dernière n'assure pas les tâches qui lui reviennent, voire « bloque » les dossiers :

« Tout le monde se plaint d'elle. Tous les Africains, tout le monde. Regarde là, j'ai eu mon titre de séjour, je suis partie la voir au bureau, je lui ai donné les photocopies de une année, jusqu'à maintenant, je sais même pas si elle a déposé même à la CAF ! Elle m'a dit encore : « Madame, viens, on va encore recommencer le dossier ». »

On le voit, la distinction que les femmes font entre ceux à qui elles accordent leur confiance et ceux à qui elles ne l'accordent pas relève à la fois du type d'accompagnement proposé, mais aussi du regard porté sur elles, en tant qu'(ex) prostituée et en tant qu'étrangère. Si cela n'a rien de systématique, il semble que ces reproches soient plus souvent adressés à des professionnels du droit commun qu'aux associations spécialisées. On peut faire l'hypothèse, que les travailleurs sociaux d'associations spécialisées ont développé des pratiques plus souples ou plus ouvertes concernant les personnes en situation de prostitution ou en situation irrégulière, là où les institutions présentent un cadre peut être plus rigide.

Enfin, comme évoqué plus haut, la critique peut être liée au fait que certaines femmes aient une perception très floue de leurs droits. Elle peut aussi être une conséquence de malentendus entre certaines femmes et les travailleurs sociaux, et donner le sentiment aux femmes qu'elles sont victimes d'une injustice, comparativement à d'autres personnes qui, elles, bénéficient d'une aide.

Kristel va même plus loin. Sans mettre en cause un travailleur social en particulier, elle exprime ainsi sa colère face à ce qu'elle estime être un traitement profondément injuste

« Maintenant moi, j'ai un bébé pour la loi française mais le problème c'est : c'est que pour les gens français. Quand les gens disent : « Mon petit ami est parti », ils leur donnent une maison. Tu es français, ils te donnent une maison. Moi, je suis ici depuis 6 ans, et je n'ai rien. Les travailleurs sociaux, ils savent que j'existe dans cette ville. Normalement si tu es cinq ans dans une ville, tu as des droits, mais moi je suis là depuis plus de cinq ans et j'ai un bébé, mais ils ne veulent pas m'aider. Pourquoi ? Ils ne veulent pas m'aider parce qu'ils aident les autres gens, qui viennent d'Espagne, d'Italie. Moi je souffre avec mon bébé maintenant, je ne peux plus aller dans la rue pour me prostituer parce que j'aime mon bébé. Mais les Français ne m'aident pas, ils ne me donnent pas les papiers pour travailler. »

5.4. Face à la défiance des services sociaux

Les tensions dans les rapports qu'entretiennent les femmes et les services sociaux ne proviennent pas seulement de la méfiance des femmes. Les structures, les modes de fonctionnement, les règlements intérieurs ou les pratiques du travail social peuvent reposer eux aussi sur des mécanismes de défiance ou de suspicion à l'égard de leur public. Les femmes peuvent ainsi être confrontées à des pratiques de contrôle qui ne les laissent pas silencieuses. C'est particulièrement le cas pour deux mères logées dans des centres d'hébergement, qui, sans qu'on les questionne sur le sujet, évoquent leur ressenti face aux règles ou aux pratiques des établissements. Ainsi, Nadia compare sa situation en centre d'hébergement à celle d'« une mineure » qui va bientôt quitter ses « parents » pour expliquer que la fin de sa prise en charge en centre d'hébergement est prévue pour bientôt. Elle précisera, plus loin: « Ici, on vérifie... ma vie quoi ! »

Tabia, également hébergée dans un centre, se sent restreinte dans ses libertés. Regardons de plus près l'extrait d'entretien qui contient une accumulation d'interdictions et de préconisations pour comprendre comment Tabia perçoit ses conditions de vie :

« Tu ne peux pas avoir les visites, tu ne peux pas... sortir même quand tu veux. (...)

Je sors, je dois rentrer à 22H. Je ne rentre pas, il faut appeler.

Enquêteur: Vous ne vous êtes pas habituée?

Tabia: Non ! Et après quand mon fils, il a fait son anniversaire ici, donc je ne peux pas inviter les gens. Seulement ceux d'ici. Là pour l'anniversaire, beaucoup de gens viennent pour faire une petite fête mais on peut pas. On peut faire ça mais pas ici, pas avec les gens d'ailleurs. Et personne ne peut te rendre visite. Si ma grande sœur, elle vient ici (dans cette ville), elle peut pas venir ici. Si mon frère veut venir en France aussi, il ne peut pas venir me rendre visite ici. Je ne me sens pas libre. C'est les soucis de la façon de vivre ici. »

Cette restriction des libertés donne à penser que les fonctionnements des centres d'hébergements, les règlements intérieurs et les pratiques professionnelles peuvent également être perçus par les femmes comme des formes de défiance ou de suspicion à leur égard.

5.5. Se raconter ou se taire

L'un des grands enjeux du rapport entre les femmes et les services sociaux est lié au récit de leur histoire de vie. Pour les travailleurs sociaux, le récit de vie est un outil méthodologique indispensable afin de comprendre la situation des personnes et d'identifier les modalités de leur accès aux droits. Or, et c'est l'un des problèmes formulés par certains travailleurs sociaux dans le cadre de cette étude, les récits de vie des femmes seraient parfois semés de silences, de « trous », d'approximations, voire de mensonges. Cette difficulté d'accès à ce qui est pensé comme « l'histoire vraie » des femmes est en grande partie à l'origine d'une certaine frustration des travailleurs sociaux, voire d'une certaine méfiance vis-à-vis des usagères.

Dans leurs entretiens, les femmes exposent bien souvent les difficultés qu'elles rencontrent à se dire et à se raconter. Au total, nous trouvons vingt extraits qui concernent cette difficulté, sans compter les refus de répondre aux questions posées. Ces extraits, tant en termes de contenus que par leur récurrence, permettent de mieux comprendre les enjeux des interactions entre les femmes et les travailleurs sociaux et, plus généralement, de questionner le récit de vie au-delà des termes de la vérité et du mensonge.

Craignant que ce qui est dit dans les associations soit « répété », attentives aux rumeurs qui courent sur les services sociaux et/ou les associations (placement, etc.), le premier réflexe des femmes rencontrées est plutôt de se taire ou de sélectionner les informations à divulguer. C'est le plus souvent en entrant dans une relation de confiance avec un travailleur social en particulier que les femmes réévaluent le

risque et s'autorisent à se confier. La qualité de la relation interpersonnelle avec un travailleur social et l'instauration de la confiance semblent ainsi primordiales et conditionnent le ou les « récits » de soi. Mais de nombreux facteurs s'ajoutent à ces appréhensions à se livrer.

Les milieux du secret

Les femmes rencontrées évoluent dans des sphères d'illégalité et d'informalité qui reposent en grande partie sur le secret et sur lesquelles le maintien d'une forme d'opacité est de mise. Pour certaines femmes, le fait de ne pas parler est directement lié aux menaces que font peser sur elles un réseau ou un(e) proxénète, comme c'est le cas pour Jade :

« Parfois je n'étais pas heureuse, mais je prétendais que je l'étais, vous savez. Mon assistante sociale a fait attention à mes problèmes quand je suis venue (à l'association), parfois elle me demandait si j'allais bien. Je n'allais pas bien mais je lui disais que ça allait, parce qu'à ce moment-là, j'avais peur de parler, parce qu'ils m'avaient mis dans la tête que si je parlais, j'allais avoir des problèmes... Du coup j'avais peur de tout, mais quand elle [la proxénète] a été arrêtée, j'ai tout raconté à mon assistance sociale ».

Plus globalement, la méfiance qu'elles disent avoir à parler ne concerne donc pas seulement ou principalement les travailleurs sociaux, mais leur entourage, leur réseau voire leurs ami.e.s. Fatima est d'ailleurs assez claire à ce sujet : *« Je veux pas parler des difficultés du travail, je veux pas qu'ils [ses enfants] savent ma situation. Et J'ai peur. Je travaille avec les difficultés à la rue. Mais, j'aime pas te parler des difficultés du travail à la rue. »*

Ainsi, il s'agit à la fois de protéger les secrets sur les formes l'illégalité qu'elles traversent (en tant que sans papier et/ou travaillant pour des réseaux illégaux) mais aussi sur l'activité prostitutionnelle qui, dans la grande majorité des cas, reste cachée à une partie de l'entourage, en particulier aux enfants et à la famille. En effet, à l'instar de Bahiya, de Valérie ou encore de Nadia, de nombreuses mères expriment leurs craintes face à ce que pourraient apprendre leurs enfants dans le futur. Ces dernières vivent avec le risque que leur secret soit tôt ou tard dévoilé. Il est significatif, à ce sujet, que nombre de femmes évoquent leur réticence à parler de leur vie, y compris à leur amis ou copines, de peur que ce soit « répété ». Ainsi Nayah explique qu'elle ne parle plus avec certaines de ces amies : *« J'ai pas envie de parler avec quelqu'un qui répète, qui répète, qui répète. Je veux parler avec quelqu'un qui va me comprendre, m'aider me donner des conseils... Mais y a des choses que je veux garder pour moi en fait ».*

L'entretien du secret concerne également leurs rapports à leurs familles, y compris dans les pays d'origine. Le statut social que certaines ont acquis au pays en migrant repose bien souvent et en grande partie sur le silence concernant leurs activités dans le pays d'accueil.

Ainsi Valérie, dont la famille est en Afrique explique : *« C'est pas un métier que tu le... Enfin c'est un métier que tu fais en cachette parce que si ton entourage et ta famille est au courant, c'est tout le monde qui va te rejeter. Oui c'est tout le monde qui va te rejeter donc... Tu fais attention que ces personnes soient pas au courant. »*

Ce maintien du secret autour de la prostitution engage, voire oblige également les femmes qui ont migré à taire les conditions de vie en Europe et les difficultés qu'elles rencontrent aux compatriotes restés au pays. Sous peine d'être incomprises, de voir leur statut remis en question ou leur activité dévoilée à la famille, elles ne disposent finalement que du choix de se taire puisqu'elles ne peuvent pas tout dire.

Taire le passé, des stratégies de protection

Pour bien des femmes, en particulier pour celles ayant cessé de se prostituer, il s'agit de taire le « passé ». Les situations d'entretien et/ou de récits de vie en sont révélatrices. Dans certains cas, la situation d'entretien provoque de réels malaises chez certaines femmes rencontrées. Parce qu'elles souhaitent « *garder le secret* » ou « *tourner la page* », par pudeur ou par protection, ou encore parce que l'évoquer semble désormais trop douloureux, certaines refusent de parler du passé, y compris lors des entretiens menés dans le cadre de cette étude.

Alma, Babetee et Kristel souligneront que reparler de certains épisodes de leur vie n'est plus souhaitable ou possible et refuseront de poursuivre. Fadiya réussira à ne jamais évoquer son passé et à éviter les questions concernant ce sujet. Précisons que pour elle l'arrêt de la prostitution se compte en années. Face au non-dit des interviewées, nous avons pris le parti de respecter le processus de pudeur et de contrôle que ces femmes mettaient en œuvre.

Pour d'autres, face à l'enquêteur, expliquer que l'on se prostitue ou que l'on s'est prostitué, ne constitue pas vraiment un problème. Néanmoins certaines n'ont pas hésité à marquer les limites de ce qu'elles souhaitaient divulguer. Telle Milena qui interrompt l'enquêteur : « *Oui mais Madame, ça c'est quelque chose dans le passé, dans ma vie. C'est pour ça, déjà ça me fait pas plaisir de parler. J'ai prostitué, c'est quelque chose dans ma vie, ça fait longtemps, il est derrière mon dos et dans ma tête c'est autre chose* ».

D'une manière générale, lorsqu'on aborde le sujet de la prostitution, les femmes interrogées contrôlent le discours et les informations qu'elles livrent. Elles définissent de la sorte les contours de ce qui n'appartient qu'à elles et qu'elles souhaitent garder. Ce qui n'appartient qu'à elles d'ailleurs, Milena, Alma, Olga, Kristel ou encore Bahiya le signifient de façon flottante par l'emploi du pronom démonstratif « *ça* » ou « *la rue* », termes substitutifs à « *prostitution* ». Parallèlement, ce « *ça* » est situé comme appartenant à leur « *passé* », à leur « *avant* », période qu'elles ne souhaitent même pas évoquer afin de ne pas retourner en « *arrière* ». Ainsi, Kristel qui, à notre question sur ses conditions de vie au pays, nous répond qu'elle souhaite désormais penser au présent et à l'avenir : « *C'est derrière moi maintenant, je ne peux pas me souvenir (...) Tout ce qui m'intéresse maintenant c'est d'avoir les papiers et de prendre soin de mon fils* ».

De fait, reparler du passé semble parfois insurmontable et si certaines ont préféré refuser de répondre, d'autres, comme Gelina, ont effectivement été bouleversées tout au long de l'entretien. Si les réticences à parler peuvent être liées aux émotions que fait ressurgir l'évocation des souvenirs, elles peuvent aussi être expliquées par les femmes comme la conséquence d'un caractère ou d'un trait de personnalité qui fait qu'« *on ne parle pas de soi* », « *qu'on ne se plaint pas* ». Comme l'expriment certaines femmes, les événements ont parfois fait d'elles des « *personnes fermées* », voire « *dures* », comme Olga :

« Maintenant, j'ai du mal à raconter parce que je suis une personne fermée. Je parle pas ! Je garde en moi ! Mais c'est mon ASS qui m'a fait voir un psychologue ici et puis j'ai tout sorti et depuis ce jour-là, ça va mieux (...) Sinon je ne parle pas. Pour moi, c'est oublié, c'est du passé. Parce que y a certains gens, tu vas lui dire, il va t'écouter et puis par derrière il va te critiquer : « Ah c'est une salope, ah c'est une prostituée, oh mais regarde ! » (...) Mais moi j'ai commencé par exemple à écrire et déjà les passages où ça commence les histoires, j'arrive plus. Je commence à pleurer. Peut-être c'est la vie qui m'a fait être dure comme un mort on va dire. Et butée. (...) Si il faut que je fonce, y'a danger ou y'a pas danger, je fonce. C'est bien ou c'est pas bien, mais j'y vais. Mais je me méfie beaucoup des gens par contre, parce qu'à chaque fois je me fais avoir. »

A l'instar d'Olga, d'autres femmes adoptent, dans certains contextes, des postures de « *femmes fortes* », « *dures* », « *combatives* » ou « *fières* » forgées par des parcours particulièrement éprouvants, voire violents. On peut supposer que se trouver dans des postures de vulnérabilité soient peu supportable pour ces dernières.

Pudeur, fragilité, orgueil, traumatismes ou protection contre la stigmatisation sont ainsi bien souvent évoqués par les femmes pour justifier des silences de l'entretien. La dimension du secret est intimement liée à la fois aux situations d'illégalité et à la volonté, pour la plus grande partie des femmes rencontrées qui ont cessé de se prostituer, de pouvoir faire table rase du passé ou l'enfermer dans un univers clos. Ceci a inévitablement des impacts sur ce qu'elles dévoilent aux « autres », mais aussi aux travailleurs sociaux (en particulier lorsqu'ils leur sont étrangers).

Les malentendus de la transparence

De nombreuses dimensions expliquent ainsi les réticences des femmes à parler, mais certains entretiens montrent que ces résistances sont parfois plus directement liées aux rapports noués avec les travailleurs sociaux et le travail social de manière générale. S'ajoutant au fait que se livrer les expose à des risques concrets et/ou émotionnels, leurs parcours auprès des services sociaux et des associations les conduisent à devoir parler à différents interlocuteurs et à de multiples reprises. Ces limites que les femmes placent résultent aussi de leur satiété face aux divers entretiens auxquels elles ont été confrontées et leur lassitude face à des questions qui leur paraissent parfois intrusives et répétitives. Dans certains cas, il semble que l'insistance avec laquelle certaines femmes se voient enjointes de raconter leur histoire provoque des stratégies de défense, voire des résistances.

L'entretien mené auprès de Bahiya est significatif de ce point de vue. A nos questions générales concernant son histoire, Bahiya refuse de répondre et explique longuement ses raisons (dont voici quelques extraits) :

« Toutes ces questions, on me les a déjà posées avant... Ces questions ne sont pas nécessaires, c'est déjà connu. Ces questions-là, c'est pour les gens qui viennent juste d'arriver en France, mais pour moi, je suis depuis longtemps ici, donc ces questions on me les a déjà posé plusieurs fois. Et là, ça m'intéresse pas parce que c'est pas la peine. On me pose les questions, on me pose les questions, mais ça sert à rien parce que ça change rien. Ça change pas grand-chose, non. Toutes les questions, toutes les questions, toutes les questions, et ils donnent pas l'appartement, ils donnent pas la maison, ils font rien du tout, rien. C'est juste pour parler et j'ai parlé pour du vide (...) Imaginez ! On m'a demandé les questions, demandé questions, demandé questions, demandé questions... Je raconte l'histoire de la rue, quoi. L'histoire de la rue où j'ai pleuré tout le temps, j'ai pleuré tout le temps et voilà, ils sont au courant. Voilà, je voulais arrêter, mais il n'y avait pas le choix. Avant j'avais pas les papiers, pas de travail. J'ai dit que je voulais arrêter la prostitution mais je fais quoi ? Voilà et ils me demandaient : « comment tu veux faire ? Comment ? » Voilà, j'ai tout dit. Et après, ils peuvent rien faire. Voilà, il peuvent rien faire, hein. (...) Mais c'est pas bien ça hein ! C'est pour ça que je veux pas dire ma vie à quelqu'un qui aide même pas. Je préfère garder pour moi-même, voilà. C'est pas la peine de tout parler à quelqu'un. Tu le fais pour l'aide »

Cet extrait d'entretien est révélateur à plusieurs titres : raconter sa vie est coûteux pour Bahiya qui confère ainsi une valeur à son récit, une valeur d'échange : le récit contre de l'aide. Se livrer à un.e inconnu.e sans retour « lui fait mal et ne lui sert à rien » comme elle le dira plus loin à l'enquêtrice, au moment où elle comprend que cette dernière ne pourra l'aider dans ses démarches :

« Je vais pas dire ma situation alors que tu peux rien faire pour moi, ça sert à rien hein. C'est pas la peine pour les gens qu'ils savent ta situation, ils font rien du tout mais en plus peut-être ils vont rigoler. Parce qu'il y a beaucoup de gens comme ça hein. (...) Depuis 2006 ici en France, j'ai dit, j'ai dit, j'ai dit et c'est la même chose ! Et oui, j'ai raconté beaucoup de fois ici ! On m'a dit : « Comment t'es venue en France ? Comment tu fais ça ? Comment tu fais ça ? Faut dire ! « Et le lendemain, l'après-demain, tu viens et il va te demander les mêmes choses. C'est comme la musique : tu mets aujourd'hui, voilà tu écoutes. Tu mets le lendemain, tu écoutes. Après si tu le mets le lendemain encore, tu le sais ce qui va arriver ! C'est les mêmes choses ! Voilà, c'est les mêmes choses ! Voilà après t'as pas envie, tu fatigues après. C'est fatigant, oui ! (Rires) »

Outre le fait qu'elle ait été déçue du peu d'aide reçue en retour de ses récits, on comprend la logique de ne pas s'exposer à la souffrance de raconter et au risque de se voir jugée ou trahie « *pour rien* ». On perçoit également son irritation, non dénuée d'humour, à être confrontée à des questionnements répétitifs, intrusifs, parfois intimes. Et de fait, les questionnements répétés auxquels sont soumises les femmes dans le cadre du travail social peuvent apparaître comme de véritables « *injonctions à la transparence* » et sont susceptibles de provoquer des réactions de défense. Comme l'explique Nacira Guénif Souilamas (2005 : 176), l'injonction à la transparence peut s'apparenter à « *une forme de discrimination sociale (...) puisqu'elle va aboutir à ce qu'on doit tout dire pour pouvoir être justiciable d'une forme d'aide, d'une forme de sollicitude de la part des acteurs sociaux* ».

Si dans la plupart des cas les femmes « *jouent le jeu* » parce qu'elles ont confiance ou parce qu'elles savent que cela leur permettra d'obtenir des droits, certaines adoptent des stratégies de protection, de défense ou de résistance.

Les sentiments de disqualification se construisent ainsi également dans la relation au travail social, d'autant plus lorsque celui-ci contribue à fixer des étiquettes. Nadia raconte ainsi les difficultés qu'elle éprouve à être systématiquement renvoyée à son passé de prostituée et sommée d'en parler. Suspectée de ne pas en être vraiment sortie, et donc étiquetée « *à la colle forte* », elle anticipe avec anxiété les réunions collectives durant lesquelles les travailleurs sociaux et les résidentes font le point sur les situations dans le centre d'hébergement où elle est accueillie :

« Il y a des fois, ça me fait mal. Tu vois, c'est une histoire qui est déjà passée. Mais quand on doit venir là [dans les réunions], y'a toujours un moment où on doit faire sortir ça. Moi je me sens gênée, y a des fois j'ai envie de pleurer. Je veux passer à autre chose (...) Y'a un moment où ils sortent toujours ça [son passé de prostituée]: « ce que tu faisais avant, nin nin nin nin nin » (...) On m'a dit : « comment tu sais que ton enfant c'est celui du Monsieur? » Ça, ça m'a choqué ! Une maman ne peut pas oublier l'homme qui... Tu vois les questions comme ça, ça fait mal devant les gens (...) Tu sais, c'est comme si tu as volé et qu'on t'a attrapé... On est là à te rappeler que tu es une voleuse, ça fait mal ! Et toi tu as arrêté, mais ça fait toujours mal. Là j'ai plus envie de rester... J'ai pas la valeur là-bas parce qu'ils connaissent ce que je faisais... Même y a des autres moments, quand ils passent, ils te regardent... Tu vois, tu es toujours humiliée (...) Ici même je peux montrer que je fais plus ça, au fond pour eux, j'ai fait ça. C'est ça le problème ! ».

Si ce témoignage n'est pas représentatif et que ces situations semblent plutôt rares, on perçoit ici ce qui peut se jouer dans le rapport à certaines pratiques de travailleurs sociaux. Des pratiques d'infantilisation, de suspicion ou de contrôles – souvent non intentionnelles – peuvent donner lieu à des comportements de repli, de protection ou de défense ; elles peuvent également expliquer que les femmes, conscientes du potentiel stigmatisant de leur histoire, préfèrent garder le silence ou sélectionner dans leur histoire les éléments qui ne les disqualifieront pas.

« Le récit de vie » et la question de la vérité

Familières du secret et des non-dits, adoptant souvent des stratégies de protection face aux jugements ou à la stigmatisation, les femmes sont en plus confrontées, dans le cadre des récits de vie recueillis par les travailleurs sociaux, au fait que les événements relatés conditionneront leur accès à certains droits, en particulier dans le cadre d'une demande d'asile. Conscientes de l'importance de la « *présentation de soi* » (Goffman, 1973), on peut faire l'hypothèse que les femmes formulent leurs récits en fonction de ce qu'elles se représentent des attentes des travailleurs sociaux en termes de parcours, de besoins mais aussi de critères moraux. Elles se « *présentent* » de façon à coller à la définition qui est attendue d'elles et qui les précède (Memmi, 2002) et notamment à la définition d'une « *demandeuse d'asile* » ou d'une « *victime d'exploitation* » légitime, ce qui implique notamment de taire ou d'euphémiser des

choix et des stratégies qui viendraient heurter cette image¹⁷. Etant donné l'enjeu que représente ces récits en termes d'accès aux droits et d'accompagnement social, on peut supposer que certaines femmes préfèrent passer sous silence certains aspects de leur vie qui sont perçus comme n'ayant pas de liens ou d'intérêt par rapport à leur demande, ou encore risqueraient de donner une mauvaise image de soi aux yeux des travailleurs sociaux.

Mais, plus encore, tout récit est en définitive une reconstruction subjective et une mise en cohérence d'événements passés en contexte, c'est-à-dire reconstruit en fonction d'un but, d'un interlocuteur et d'un environnement particulier. C'est ce qu'expliquent notamment Marie-Elisabeth Handman et Janine Mossuz-Lavau lorsqu'elles présentent la méthodologie de l'enquête qu'elles ont réalisée sur la prostitution :

« La mémoire est sélective et une personne ne sélectionne pas les mêmes faits à des moments différents de son histoire. Car le temps du récit se fait dans un contexte différent du temps vécu, et ce contexte influe fortement sur la représentation de soi-même que l'on veut offrir. C'est pourquoi, même les histoires de vie, qui sont l'un des moyens privilégiés d'accéder à une bonne connaissance des personnes et de leurs trajectoires, ne représentent jamais qu'une partie des facettes de cette personne et de sa trajectoire » (2005: 30).

En cela, il n'y a finalement ni mensonges ni vérité dans le récit de vie qui, comme l'explique Pierre Bourdieu, s'appuie sur une « illusion biographique » partagée par l'enquêteur et l'enquêté :

« Le récit, qu'il soit biographique ou autobiographique, comme celui de l'enquêté qui « se livre » à un enquêteur, propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulés dans leur stricte succession chronologique (...), tendent ou prétendent à s'organiser en séquences ordonnées selon des relations intelligibles. Le sujet et l'objet de la biographie (l'enquêteur et l'enquêté) ont en quelque sorte le même intérêt à accepter le postulat du sens de l'existence racontée (et, implicitement, de toute existence). (...) Le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une constance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause » (Bourdieu, 1986: 69).

Dans cette perspective, on peut considérer que le récit de vie en travail social résulte, là aussi, d'un accord tacite sur ce à quoi sert ce récit et quelle cohérence on souhaite lui donner dans ce but. On peut faire l'hypothèse que les malentendus qui sont à l'origine du récit de vie entre des mères et des travailleurs sociaux proviennent en partie du fait que sa finalité n'est pas toujours l'objet d'un consensus, sinon de la recherche d'un accord.



17 Voir à ce sujet notamment les travaux de Lilian Mathieu (2013), Didier Fassin et Richard Rechtman (2007), Milena Jaksic (2011 ; 2013), etc. (cf. bibliographie indicative).

SYNTHESE

En route

Avant le départ, les situations sociales des femmes rencontrées sont assez hétérogènes. Certaines sont mères, mariées, veuves ou encore célibataires, néanmoins la plupart de ces candidates à la migration vivent dans des conditions économiques et/ou familiales difficiles, oppressantes ou encore violentes. En l'absence de moyens légaux pour migrer la prostitution constitue pour certaines femmes le seul moyen de migrer. Pour d'autres la prostitution est la conséquence de cette migration: certaines des femmes rencontrées ont ainsi perdu leur emploi, leur hébergement et, sans ressources et « engagées » dans la migration, elles viennent à la prostitution afin d'assurer les charges de famille ici et/ou dans le pays d'origine. D'autres encore migrent pour fuir la prostitution ou un réseau, un proxénète.

En attente

Les parcours empruntés avant l'arrivée en France sont assez variés, certaines se sont installées ou ont « marqué » des pauses dans d'autres pays où elles sont amenées à se prostituer. Si la rencontre d'un conjoint dans les pays d'accueil amène certaines à désirer un enfant, la plupart des autres femmes sont tombées enceintes de façon accidentelle. L'annonce de la maternité marque bien souvent une première coupure sociale : des pères « biologiques » - petits amis ou clients réguliers – qui coupent les liens qui les unissaient à elles, des accueillants qui les hébergeaient les mettent à la rue, un réseau social et ou amical qui se disloque bien souvent.

Toutefois, la maternité marque l'entrée dans une nouvelle étape de leur vie et, pour beaucoup, une prise d'indépendance vis-à-vis de la prostitution et des proxénètes. Face à l'urgence de la situation (la perte ou l'absence de revenus, l'expulsion d'hébergement, la menace de proxénètes, l'isolement), elles sont nombreuses à entamer des démarches, notamment à se rendre dans des structures de santé pour le suivi de grossesse et/ou à rencontrer les services sociaux. En ce sens, nous pouvons considérer la maternité comme une phase de transition. La maternité déclenche bien des changements et des transformations. D'une part, de nombreuses femmes évoquent leur changement de statut et se saisissent de leur maternité pour se défaire de la prostitution et des obligations afférentes à la migration et trouver d'autres alternatives (le couple, les aides sociales, le travail) - même si, soulignons-le, certaines femmes se disent au contraire contraintes de continuer voire de commencer la prostitution justement parce qu'elles doivent assumer l'éducation des enfants. D'autre part la rencontre avec le secteur médico-social les amène à réaliser des démarches administratives et d'accès aux droits qui leur apportent des clés de compréhension et, pour certaines, des moyens de prise d'indépendance à l'égard des proxénètes.

Toutefois, ces parcours d'accès au droit sont longs et leurs étapes successives sont entrecoupées de périodes d'attente: hébergement, aides d'urgence, régularisation de leurs situations administratives, recherche d'un mode de garde pour les enfants, recherche d'emploi sont autant d'objectifs difficiles, longs à atteindre et conditionnés par des « montagnes de papiers ». Durant cette période d'entre-deux, elles acquièrent parallèlement un apprentissage/une connaissance de la langue, des codes sociaux et des droits, transmis bien souvent au fil des rencontres avec les travailleurs sociaux, parfois auprès des connaissances.

Parentalité

La plupart des mères rencontrées expliquent que les conséquences de l'absence de travail ne sont pas seulement d'ordre économique. Elles expriment en effet que le travail participe à leur bien-être tant en termes d'indépendance et de sociabilité. Elles sont donc nombreuses à évoquer la solitude qu'elles ressentent à élever seules leur enfant. La fatigue et l'épuisement liés aux charges de famille vécus souvent en huis-clos amènent parfois ces mères à craquer. Seules face à leurs doutes et leurs questionnements, les mères expriment leurs attentes en termes de parentalité: des conseils concernant l'alimentation, l'éducation ou encore des rencontres qui permettent d'établir des formes de sociabilité ou d'échanges sur la parentalité (tel le « club mamans ») reviennent de façon récurrente dans les entretiens.

Objectif : travail

Toutes les femmes l'annoncent dans leurs entretiens, le travail est la principale raison à leur migration. Si l'emploi est souvent le point de mire, les femmes doivent franchir des étapes successives pour l'atteindre, entrecoupées de longues périodes d'attente et d'obstacles. Les demandes d'asile, les difficultés d'accès à l'emploi ou encore l'absence de mode de garde pour leur enfant sont autant de freins à cet objectif auxquels viennent souvent se sur-ajouter des blocages liés aux assignations de genre ou ethniques. Les femmes rencontrées se retrouvent à devoir conjuguer avec ces difficultés qui ne les placent pas en tête sur le marché de l'emploi, mais aussi à devoir admettre que certaines portes leur seront fermées. En effet, les aides reçues pour la recherche d'emploi anticipent bien des discriminations et en ce sens contribuent à les orienter vers les voies toutes tracées des emplois de service, plus particulièrement des travaux ménagers, balayant de la sorte les compétences acquises et les aspirations personnelles.

3^{ÈME} PARTIE
REGARDS CROISÉS

3^{ÈME} PARTIE – REGARDS CROISÉS

Suite à l'étude des points de vue des professionnels et des points de vue des mères migrantes étant ou ayant été en situation de prostitution, cette synthèse propose de les faire dialoguer.

1. Le tête à tête. Les professionnels et les mères migrantes

1.1. Des décalages aux divergences entre professionnels

L'intérêt de croiser les regards ne concerne pas uniquement le rapport entre les femmes et les professionnels. On constate ainsi, à l'issue de l'analyse des questionnaires, que d'importantes divergences de points de vue, voire d'opinions, peuvent surgir entre les professionnels. Si l'hétérogénéité des points de vue traduit une certaine richesse dans la compréhension des situations des mères migrantes en situation de prostitution, elle peut s'accompagner de réels obstacles dans certaines circonstances. La nécessité du travail partenarial implique des accords à minima, qui ne sont pas toujours possibles: le refus d'accueil des personnes en situation irrégulière par certains services fait partie de ces obstacles.

C'est également de la définition même d'un public « spécifique » qu'il s'agit. Outre le fait que les grilles de lecture soient variées et hiérarchisent les priorités de manière différente, certains professionnels ne disposent pas des moyens pour identifier ces mères et leurs difficultés; d'autres enfin signalent les risques qu'il y aurait à définir un public spécifique et des actions spécifiques, craignant de participer à l'étiquetage potentiellement stigmatisant de femmes aux parcours divers.

1.2. « Ils ont tout fait pour moi » .

Les travailleurs sociaux comme alliés

Le fait d'être enceinte ou d'être mère déclenche souvent la rencontre avec les services sociaux: parce que cela décide les femmes à faire appel à des services sociaux, ou parce qu'elles sont plus facilement repérées, notamment via les services ou associations de santé qu'elles fréquentent dans le cadre de leur maternité. En ce sens, l'importance des partenariats avec les services hospitaliers et les associations de santé (Médecins du Monde...) apparaît comme étant majeure.

La première chose qu'il semble important de souligner est bien sûr que la rencontre avec les travailleurs sociaux apparaît souvent comme le seul recours des femmes pour accéder à des droits, voire pour accéder au minimum vital. Les femmes rencontrées les plus isolées et démunies ne manquent pas de souligner à quel point leur rencontre avec un travailleur social a parfois marqué un tournant dans leur vie: en termes matériel et administratif tout d'abord (l'accès à des droits, un hébergement, des aides y compris pour l'enfant), mais aussi en termes de soutien moral et psychologique. Certaines femmes décrivent ainsi les travailleurs sociaux qui les accompagnent comme des « sauveurs », des « amis », voire une « famille ». De fait, l'investissement des travailleurs sociaux permet à de nombreuses femmes d'accéder à des formes de sécurité, de stabilité ou d'indépendance vis à vis du milieu prostitutionnel et d'envisager plus sereinement leur avenir et celui de leurs enfants.

Ainsi, il importe de souligner que les rapports entre ces publics et les travailleurs sociaux ne posent souvent pas de « problème » particulier et que lorsque les partenariats fonctionnent, les accompagnements se révèlent efficaces, marqués par une confiance réciproque et la reconnaissance des femmes.

Toutefois, et dans le but d'aider les professionnels à identifier les difficultés de ces publics et les leviers de la confiance dans la relation d'accompagnement, nous allons maintenant aborder certains des décalages qui se donnent à voir lorsqu'on croise les points de vue.

1.3. « Ils vont m'aider, me dénoncer à la police ou placer mes enfants? » Les raisons de la méfiance.

Cette phrase, formulée par une mère migrante en situation de prostitution que nous avons rencontrée, résume le premier obstacle qui semble surgir dans le rapport entre ces mères et les services sociaux ou associations.

Si les informations des femmes concernant leur statut et leurs droits ne sont pas toujours précises, la grande majorité d'entre elles connaissent les risques auxquels leur situation les expose, en tant que migrantes en situation irrégulière d'une part, en tant que mères prostituées ou sans domicile stable d'autre part. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le premier réflexe qu'elles aient à l'égard de services ou d'associations dont elles ne comprennent que vaguement les missions soit celui de la méfiance. Outre le fait que, comme nous l'avons vu, leur passé, leurs activités et/ou leur réseau imposent le secret pour différentes raisons, elles savent ou croient savoir que l'un des principaux risques qu'elles courent est de se voir retirer la garde de leurs enfants. Parce qu'elles ont elles-mêmes été l'objet de cette « proposition » par des ASS, parce qu'elles connaissent d'autres mères à qui c'est arrivé ou parce qu'elles ont eu vent des rumeurs de placement par le bouche à oreille, elles n'accordent pas facilement leur confiance.

1.4. Les démons du passé et l'étiquette « prostituée ». Les raisons des silences

D'autres raisons expliquent qu'elles puissent être sur la réserve. La grande majorité des femmes rencontrées, précisément parce qu'elles sont mères et/ou qu'elles ont cessé de se prostituer pour la plupart, ne souhaitent plus avoir à faire à « ça ». Elles craignent en particulier que le secret bien gardé de leur (ancienne) activité ne soit dévoilé, répété, trahi et qu'il parvienne aux oreilles de leurs enfants. Elles craignent aussi le stigmate de la prostitution, le jugement et les insultes. Elles craignent enfin, pour certaines, de faire resurgir les démons du passé. Ceci explique en partie leur méfiance, en partie leurs silences.

Or, si elles souhaitent taire cette particularité de leur histoire, par pudeur, par honte ou par protection, il semble qu'il leur est parfois bien difficile de se débarrasser de l'étiquette. C'est là un autre obstacle qui semble surgir dans le rapport à certains travailleurs sociaux.

« Ils ne me croient pas que j'ai laissé, parce que j'ai fait ça avant, ils croient que je vais le faire toujours » nous dira ainsi l'une des mères rencontrées, expliquant son malaise à être perpétuellement renvoyée à l'étiquette de prostituée, suspectée de n'en être pas sortie et enjointe de reparler de son passé, encore et encore.

1.5. Les malentendus de la transparence

C'est ainsi que pour « *garder le secret* », mais aussi parce qu'elles savent qu'elles ont intérêt à présenter leur histoire en fonction des attentes des travailleurs sociaux, elles ne disent, sans doute, pas tout.

Et c'est là un autre des malentendus qui émergent dans les relations d'accompagnement.

D'un côté les mères sont dans des stratégies de protection du secret ou des stratégies de présentation de soi en fonction de ce qu'elles estiment être les attentes des travailleurs sociaux à leur égard; de l'autre, nombre de travailleurs sociaux se méfient des récits, se concentrent sur les « *trous* » du récit, les incohérences, les non-dits ou les imprécisions. Certains interprètent ces silences comme des mensonges, des refus de « *jouer le jeu* », voire comme des stratégies de dissimulation, de manipulation, un manque de respect ou de reconnaissance à leur égard. Les entretiens le montrent, nombre de femmes perçoivent la défiance ou la suspicion de certains travailleurs sociaux et s'en trouvent d'autant plus sur la défensive.

Le malentendu naît en particulier du fait que là où les travailleurs sociaux cherchent à en savoir le plus possible pour évaluer les démarches d'accès aux droits les plus appropriées, les femmes ne souhaitent dire que ce qu'elles jugent utile à leur demande; voire elles ne comprennent pas pourquoi les travailleurs sociaux ont besoin d'en savoir autant.

Il n'est pas dans notre intention de trancher entre ces deux points de vue, mais ces décalages de compréhension qui naissent dans la relation d'accompagnement soulèvent un élément important.

Le rapport qui s'établit entre un travailleur social et un usager est, par définition, asymétrique, quel que soit le contexte, quel que soit ces acteurs. Outre le fait que les positions sociales et économiques des deux catégories sont fortement différenciées, les travailleurs sociaux disposent d'un pouvoir dont sont dépourvus les usagers; ils disposent aussi d'un pouvoir sur les usagers. Au-delà du fait qu'être usager, bénéficiaire, demandeur d'aide provoque parfois un sentiment de disqualification (Paugam, 1991), de honte sociale, le fait de devoir faire (et refaire) le récit de soi pour des femmes souhaitant précisément enfouir le passé est, parfois, particulièrement mal vécu.

Parce qu'il semble coûteux pour bien des femmes d'avoir à raconter leur vie, parce qu'elles souhaitent garder la maîtrise sur une des rares choses qui leur appartient (leur histoire), parce qu'elles confèrent une valeur à cette histoire, certaines femmes la conçoivent comme une monnaie d'échange: ne parler que contre de l'aide. « *Je vais pas encore raconter mon histoire pour du vide* » nous répondra l'une des mères interrogées. Si l'on peut interpréter cette attitude comme une stratégie d'instrumentalisation, on peut également lire la réponse de cette mère comme une revendication de sa dignité, de sa maîtrise sur ce qu'elle a de plus intime: l'histoire de sa vie.

Réciproquement, il semble que certains travailleurs sociaux aussi confèrent une valeur d'échange à l'aide qu'ils apportent et qu'ils en attendent en retour des formes de « *transparence* », de bonne foi ou de reconnaissance; des codes que certaines femmes ignorent ou auxquels, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, elles résistent parfois.

1.6. La définition de la demande et des priorités

Pour les femmes ou pour les travailleurs sociaux, leur situation sociale ne renvoie pas toujours aux mêmes « *demandes* » et aux mêmes priorités.

Ces décalages concernent tout d'abord la façon d'appréhender « *la temporalité* ». Ceci est souvent évoqué par les professionnels comme par les femmes interrogées. Soit que les femmes estiment que les démarches prennent trop de temps, soit que les professionnels évaluent qu'« *il leur faut du temps* », soit enfin que « *l'urgence* » ne soit perçue de la même manière. C'est notamment le cas, on l'a vu, en ce qui concerne l'emploi. L'accès à l'emploi et la formation professionnelle apparaissent comme

une étape secondaire pour nombre de travailleurs sociaux. Toutefois, les femmes interrogées conçoivent rarement l'accès à l'emploi comme un horizon lointain mais comme une nécessité immédiate (c'était d'ailleurs l'objectif de la migration). L'emploi est synonyme de survie et d'accès à l'indépendance - indépendance à l'égard du milieu prostitutionnel, mais aussi des services sociaux.

Par ailleurs, d'un côté comme de l'autre, le sens donné à la demande semble parfois différer. Il arrive en effet que certaines femmes n'aient pas de demandes bien définies au départ, d'autres estiment qu'elles ne sont pas vraiment écoutées. Plus rarement, certaines femmes ont le sentiment « *qu'on ne répond pas à leur demande* ». Les difficultés linguistiques ou l'impuissance administrative des professionnels peuvent être à l'origine de ces incompréhensions, mais d'autres raisons sont parfois évoquées: le fait qu'on les laisse se débrouiller avec des dossiers alors qu'elles ne savent pas lire ou écrire; le fait qu'elles se sentent « *jugées* » parfois même discriminées; le fait qu'elles aient le sentiment que certains travailleurs sociaux se méfient d'elles ou qu'elles sont victimes d'un traitement injuste en regard de l'aide apportée à d'autres.

1.7. Décalages dans la définition de la situation

L'accès à la régularisation impose une grille de lecture qui départage les candidates légitimes à la demande d'asile ou à la régularisation suite à une coopération avec les instances judiciaires (en tant que « *victimes d'exploitation* ») et les candidates non légitimes (en tant que « *coupables de situations administratives irrégulières* »). Si les grilles de lecture des professionnels sont plurielles (elles dépendent à la fois de leurs missions, de leur identité professionnelle et de leurs valeurs), il semble qu'en filigrane, certains professionnels adoptent parfois ce type de distinction entre des figures de victime et des figures coupables. Or, dans la réalité, les choses sont bien sûr rarement si tranchées.

Nous pouvons avancer l'hypothèse que, dans ce contexte, des décalages peuvent naître entre les attentes de certains professionnels souhaitant avoir à faire à des personnes qui correspondent à des figures de victimes et des femmes qui, même si elles ont effectivement été exploitées, n'ont pas l'attitude de victimes. Et pour cause, certaines femmes déclarent avoir traversé tant d'épreuves qu'elles en sont devenues « *durs comme la pierre* », « *combattantes* », « *fières* » envers et contre tout, parfois même envers les services sociaux.

Au-delà de l'attitude, on peut avancer également que les femmes ne perçoivent pas leur propre histoire selon ces grilles de lecture. Ainsi, si la question du consentement à l'activité prostitutionnelle et du niveau de contrainte imposé par les proxénètes, est primordiale dans le cadre d'une lecture administrative des récits, nombre de femmes ont une autre lecture de ces questions ou ont une lecture qui évolue au fur et à mesure qu'elles acquièrent des informations et des savoirs sur leurs droits. Ainsi, toutes ne se conçoivent pas comme des « *victimes* », y compris celles qui ont été exploitées. Le vocabulaire employé traduit ces différences de perception. Les femmes rencontrées parlent rarement de « *traite* » ou « *d'exploitation* », elles parlent plutôt du « *contrat* », de « *payer* », de « *rembourser* » et de la « *dette* » qui les lie.

1.8. Points de vue sur la parentalité

Ces décalages concernent aussi, parfois, les questions relatives à la parentalité. Ou plutôt, devrait-on dire, que la maternité de femmes étrangères en situation de prostitution est bien souvent socialement perçue comme « *décalée* » selon plusieurs critères.

En premier lieu, c'est en tant que (ex)prostituée que leur statut de mère est susceptible de convoquer des suspicions à leur égard. « *En matière de jugement social, le statut de prostituée est plus à même de disqualifier la mère que le statut de mère de donner qualité à la prostituée* » (Pheterson, 2001:23). Si les professionnels ne cautionnent généralement pas ces préjugés, nous avons vu qu'ils se préoccupent particulièrement des impacts de la prostitution sur l'instabilité émotionnelle des

mères, la relation mère/enfants ou les conditions de vie des enfants. En retour, nous avons vu que nombre de mères s'inquiètent du jugement qui peut leur être porté et qu'elles sont nombreuses à craindre le stigmate de « la mauvaise mère ».

En second lieu, c'est en tant qu'étrangères que leur statut de mère est susceptible d'être perçu comme « décalé ». Ainsi la « différence culturelle » est bien souvent évoquée concernant les pratiques parentales, les modèles d'éducation, mais aussi le rapport au couple. S'il y a certes des systèmes de valeurs qui diffèrent selon les individus, selon leur milieu d'origine et leur histoire, estimer que les femmes de telle origine ou de telle culture auraient tel type de rapport à la parentalité nous paraît excessif. D'une part, les femmes d'une même origine peuvent avoir des discours tout à fait différents sur la parentalité; d'autre part, des femmes d'origines différentes peuvent se retrouver sur des modèles de parentalité. Ainsi, il existe des points de vue, des systèmes de valeurs et des pratiques variées; il existe des conceptions différentes de la famille, du couple et de l'éducation, mais qui ne recouvrent pas nécessairement des lignes « culturelles » ou nationales.

Les principaux points de divergence concernant les pratiques parentales portent sur la question de « l'autorité » et ils se manifestent autant entre les professionnels qu'entre les femmes rencontrées. Les échanges qu'il nous a été donné d'observer lors de séances de soutien à la parentalité, à l'instar des débats qui émaillent la question de la parentalité en France depuis les années 90, ont ainsi particulièrement concernés les tensions entre la promotion de postures d'autorité contre « l'enfant roi » (il faut mettre des barrières, ne pas céder à tout), et la promotion de postures plutôt libérales d'écoute et de compréhension des enfants (Manier 2013). Les professionnels eux-mêmes sont amenés à promouvoir tantôt l'une tantôt l'autre; par exemple, à considérer les difficultés rencontrées par les mères comme relevant d'une trop grande proximité ou d'une trop grande distance avec les enfants. Les critères de jugement d'une « bonne » parentalité sont donc très hétérogènes et parfois très subjectifs; tout autant que l'identification de « mauvaises pratiques ». En retour, là encore, nous avons vu que nombre de mères perçoivent bien souvent que leur nationalité d'origine peut provoquer de la suspicieux, ce qui n'est pas sans effets: des stratégies de défense, de résistance ou au contraire, des attitudes visant à se conformer à des injonctions par crainte du jugement.

Plus généralement, les femmes ont des demandes de « soutien à la parentalité » qui semblent plutôt liées à leurs difficultés économiques, à leur isolement, à leur relation aux institutions, à la garde d'enfants ou encore à l'apprentissage de règles (notamment la législation concernant les enfants) et d'usages qui leur sont inconnus (notamment la préparation de produits alimentaires qu'elles ne connaissent pas).

1.9. Instrumentalisation ou "sens de l'occasion"?

Enfin, ces femmes sont à la croisée de multiples contraintes, voire de multiples critères de discriminations: en tant que femmes, en tant qu'étrangères et en tant qu'elles sont sans ressources, souvent sans qualification, leurs marges de manœuvre sont relativement étroites. Elles se trouvent à l'intersection des systèmes de domination : oppressions de genre, de classe et ethniques ou racistes qui contraignent leur mobilité, leurs perspectives et les placent dans des situations de dépendance (à l'égard de proxénètes, de conjoints ou maris, des services sociaux, etc.). C'est dans ce cadre qu'elles adoptent des tactiques visant à « profiter » des failles des systèmes pour reprendre les mots de De Certeau et non des stratégies qui relèveraient d'un savant calcul et d'une maîtrise de ce système; des tactiques¹⁸ qui sont donc moins à comprendre comme des tentatives de manipulation, que comme des tentatives de se saisir des opportunités qui se présentent à elles et qui constituent leurs rares marges de manœuvre. Voilà, par exemple, pourquoi il serait sans doute excessif de considérer que des femmes « font des enfants pour avoir des papiers », mais pourquoi il semble

18 La tactique « fait du coup par coup, elle profite des « occasions » et en dépend, sans base où stocker des bénéfices, augmenter un propre, et prévoir des sorties. Ce qu'elle gagne ne se garde pas » (De Certeau, 1990 : 61).

compréhensible qu'elles se saisissent de l'opportunité que leur offre le fait d'avoir eu un enfant pour tenter de régulariser leur situation.

Voilà pourquoi, sans doute, là où certains professionnels parlent «d'*instrumentalisation*» de l'aide, on peut tenter de comprendre que moins les marges de manœuvre sont grandes, plus les femmes sont conduites à adopter des tactiques «*saisies au vol*» visant leur survie ou leur indépendance (De Certeau, 1990:61).

2. Des perspectives d'actions

Au terme de ce rapport, les professionnels d'ALC Les Lucioles proposent un certain nombre de perspectives et de pistes d'actions fondées sur les conclusions de l'étude.

2.1. Privilégier un « aller-vers » les mères migrantes

Nous l'avons vu au cours des entretiens, à l'image d'autres publics particulièrement vulnérables, les mères migrantes ne connaissent pas forcément leurs droits et peuvent être perdues dans les démarches à entreprendre. Parfois, par méfiance ou méconnaissance, elles ne s'adressent pas aux services d'aide et ne savent pas toujours ce qu'elles peuvent demander en termes de soutien pour elles et leurs enfants. Il est essentiel que les professionnels soient en mesure de les identifier et de les informer dans une langue et dans des termes qu'elles puissent comprendre afin de susciter des éventuelles démarches ou demandes.

- Informer sur les aides accessibles sans condition de situation administrative régulière
 - Via les maraudes
 - Via les services de santé, maternité, gynécologie, Médecins du Monde (pour orientation vers des services d'aide aux migrants ou spécialisés dans la prostitution)

2.2. Assurer une communication verbale de qualité

La communication verbale est un outil incontournable de l'accompagnement socio-éducatif.

Des efforts réciproques sont nécessaires pour améliorer la qualité des échanges et donc la qualité de la relation.

- Privilégier la communication dans une langue maîtrisée par l'utilisateur
- Mutualiser les services de traduction/médiation culturelle existant dans les différents services spécialisés
 - Créer d'un répertoire national
 - S'appuyer sur le plan national de lutte contre la traite qui prévoit notamment l'embauche de médiateurs culturels qui pourraient être des personnes ressources
 - Créer des espaces de réflexion et de formation des intervenants sociaux sur les enjeux de l'interprétariat pour une traduction au plus près de la parole des usagers (éviter autant que possible les interprétations personnelles, les filtres et en particulier les filtres culturels ou ethnocentriques)
- Orienter le public vers les cours de FLE existants sur le territoire

2.3. Proposer un accompagnement rapproché

Les migrant.e.s qui arrivent dans un nouveau pays ne maîtrisent souvent pas les dispositifs, les codes, la langue du pays d'accueil. Cette phase d'apprentissage nécessite du temps, une certaine souplesse et de la disponibilité de la part des travailleurs sociaux qui accompagnent le public.

L'aide au remplissage des dossiers, les accompagnements physiques dans les différentes structures et institutions sont particulièrement appréciés par les personnes migrantes. Ces accompagnements rapprochés permettent, en outre, d'appréhender les situations des personnes (évaluation) dans un contexte moins formel et donc moins anxiogène pour les usagers. Ils participent, par ailleurs, à l'initiation des usagers et donc à leur autonomisation future. Enfin, l'aide concrète et pratique (lire les courriers, remplir les dossiers) va permettre à l'utilisateur de situer le professionnel dans le champ de l'aide plus que dans le champ du contrôle. **L'accompagnement rapproché est souvent utilisé par les services spécialisés comme un outil à la création de la relation de confiance.**

- S'assurer que la démarche proposée par le travailleur social est adaptée
 - Au niveau d'information de la personne (sur le fonctionnement administratif, l'appréhension de la ville et de ses codes (adresses, moyens de transport, signalisation)
 - Aux ressources dont dispose la personne (entourage, moyens de transport...)
 - A la maîtrise de la langue de la personne
- Favoriser, au moins dans un premier temps, des accueils souples (sans RDV par exemple) et l'accompagnement physique des mères migrantes dans leurs démarches administratives, sociales, juridiques et vers les services de santé. L'accompagnement physique répond aux besoins et aux demandes, même lorsqu'elles ne sont pas formulées par les mères migrantes. Il doit être conçu comme un véritable outil de travail afin de créer ou de renforcer le lien de confiance avec les mères migrantes. Rassurées et sans crainte de devoir affronter seules certaines démarches, leur autonomisation sera favorisée.

2.4. Créer une relation de confiance

Dans cette étude nous constatons que certains travailleurs sociaux reprochent aux mères migrantes d'instrumentaliser l'aide, de mentir ou de dissimuler des informations et que certaines mères, quant à elles, développent des représentations des travailleurs sociaux et de leur rôle qui sont parfois confuses et qui reposent notamment sur la peur du placement des enfants. Cette méfiance réciproque peut s'avérer incompatible avec la relation d'aide.

Pour évaluer la situation et les droits auxquels peut prétendre un usager, le travailleur social a besoin d'éléments concrets de l'histoire de la personne. Cependant, se raconter s'avère difficile au vu du secret qui entoure les activités prostitutionnelles, mais aussi le statut administratif ou encore le « passé » de ces mères. Le travailleur social doit donc **accepter d'intervenir en « zone trouble »**, le temps que la relation s'installe, que la mère migrante perçoive l'intervention du travailleur social comme une aide et non comme un danger.

Se résigner à ne pas détenir tous les éléments de la vérité et mettre en place une aide avec le peu d'éléments à disposition est parfois difficile pour l'intervenant qui voudrait voir plus loin. Ceci est d'autant plus vrai que le travailleur social peut aussi ressentir le poids de sa propre responsabilité face à une mère sans papiers, sans argent et sans toit qui ne peut se projeter sur du long terme et pour qui les dispositifs existants sont limités. Face à la pression, le travailleur social peut vite se sentir acculé et faire planer la menace du placement.

- Expliciter à l'utilisateur, dès le début de la relation d'accompagnement :
 - Les missions du travailleur social
 - Les modalités de l'accompagnement : les démarches à entreprendre, leur durée, leur possibilité d'aboutissement
 - Les outils de l'accompagnement : identification des partenaires concernés et de leurs missions, présentation des objectifs du récit de vie, etc.
- Privilégier des outils d'accompagnement qui fassent l'objet d'un accord (ou d'un contrat) avec l'utilisateur, en particulier le récit de vie, sur : les objectifs du

récit de vie, les thèmes à aborder, les raisons pour lesquelles ces thèmes doivent être abordés, l'éthique, le secret professionnel et la confidentialité.

- Identifier les informations à recueillir en fonction des objectifs visés dans le cadre de l'accompagnement.
 - Établir des grilles d'entretien individualisées et en fonction des objectifs visés
 - Collecter les informations de manière à éviter la répétition et l'orientation systématique des entretiens sur des « *passés douloureux* » et pour prévenir l'impression d'étiquetage et la stigmatisation associée à la prostitution.

2.5. Améliorer l'accès aux mesures de droit commun, tout en restant vigilant sur les spécificités des besoins et des demandes.

De par leur statut de migrantes, souvent en situation administrative précaire, ayant été ou étant en situation de prostitution ou victimes de traite des êtres humains, les droits leur sont accordés à titre exceptionnel et individuel (Prune de Montvalon, dans Actes du séminaire Ac.Sé, mai 2014). Bien que les femmes aient besoin d'un accompagnement et de mesures spécifiques au départ, il n'en demeure pas moins que le passage aux mesures de droit commun doit se faire dès que possible. La possibilité de bénéficier de mesures de droit commun peut limiter ou éviter la stigmatisation. L'accès aux mesures de droit commun sort ces femmes de l'injonction à se raconter.

2.6. Développer un réseau de partenaires sensibilisés, formés et impliqués autour des problématiques migration, parentalité, prostitution.

Les écarts de pratiques professionnelles ont été relevés dans l'étude entre les différentes structures intervenants dans les différents champs et aux différentes étapes de la prise en charge des mères. Ces divergences peuvent être parfois source de désaccords entre les professionnels et impacter le suivi social des usagers. Le principe de réponses spécifiques à un public spécifique est donc ici à interroger. Lorsqu'il est question de prostitution ou de maternité ou encore de migration, la solution peut être « *d'étiqueter* » l'usager pour le faire entrer dans les cases des dispositifs. La question n'est pas de savoir si la personne relève d'un service de prostitution ou d'un service d'aide aux migrants ou encore d'un service d'aide sociale à l'enfance mais plutôt qu'elle relève des trois et d'autres encore. Les intervenants doivent donc travailler de concert dans le cadre qui leur est confié par leurs missions.

- Créer des espaces d'échanges, de réflexion, de coopération sur :
 - le diagnostic : sensibiliser les partenaires aux problématiques de ces situations, notamment à la question des situations administratives, de l'emploi, des modes de garde, des discriminations croisées (migrations, situations administratives irrégulières, discriminations socio-économiques, ethniques, de genre) :
 - » Organiser des réunions d'information
 - » Créer un centre de ressources, d'accès à la documentation
 - » Mettre en place des formations
 - les pratiques : réunions d'échanges, d'analyse et de réflexivité sur les pratiques et les représentations sociales, formations
 - les objectifs

La compréhension des missions et limites de chacun et la mutualisation des compétences et outils peut être une vraie plus-value dans la prise en charge. Les situations de ces mères migrantes en situation de prostitution ou l'ayant été

demandent souvent beaucoup d'énergie et de démarches administratives aux intervenants sociaux qui les entourent. **Cette masse de travail et la diversité des champs d'intervention (juridique, administratif, logement, santé, parentalité, psychologie...) ne peut et ne doit pas reposer sur un seul intervenant.**

Les intervenants ayant une expertise particulière sur tels ou tels champs doivent être mobilisés pour garantir à la personne un accompagnement de qualité et permettre aux autres intervenants de ne pas se sentir « débordés » par la situation.

Les orientations vers les différentes structures ne doivent pas se faire dans le but de confier la situation à quelqu'un d'autre mais plutôt dans une optique de synergie d'efforts, de moyens et d'expertise.

Ce travail de partenariat implique une bonne connaissance du travail et des missions de l'autre, des références et valeurs communes et un bon niveau de communication entre intervenants. La coordination joue aussi un rôle important dans la circulation des informations et la cohérence du suivi. La confiance que les intervenants vont avoir les uns envers les autres est ici un enjeu capital dans la réussite du travail de partenariat.

- Créer des outils de coopération entre partenaires: qui fait quoi? Comment? Où? Quand. Et avec qui?
 - Identifier des référents dans les différentes structures qui permettent de faciliter les orientations.
 - Créer un annuaire des structures, des compétences et des référents – actualisable
 - Réaliser une large diffusion de cet annuaire – en ligne (site d'ALC)
 - Organisation de synthèses, entretiens tripartites ou quadripartites entre partenaires :
 - » sur des situations précises
 - » sur le partage d'informations

2.7. Soutenir la parentalité grâce à des initiatives innovantes

L'étude met en évidence l'isolement de ces mères, leurs fatigues, leurs doutes... Les réponses médicales existent et fonctionnent mais les réponses sociales restent assez limitées au vu de la situation administrative des mères. Seules avec leur(s) enfant(s), dans des situations économiques précaires, ces mères sont parfois dans une grande détresse et avouent « craquer ».

- Soutenir les mères migrantes dans l'exercice de la parentalité à travers des programmes qui prennent en compte leurs difficultés liées notamment à :
 - la précarité de leurs situations
 - l'isolement social dans lequel elles vivent
 - les relations aux institutions françaises
 - l'alimentation des enfants
- Privilégier et soutenir des projets émanant des femmes pour les femmes
 - Mettre en place des lieux ou des temps de sociabilité, de rencontres, d'échanges entre mères (et avec les enfants)
 - Organiser des temps informels (gouters, repas...)
 - Organiser des espaces ou des temps « en autonomie », entre femmes
 - Mettre à disposition une salle, un local
- Mettre en place des partenariats avec des spécialistes de l'enfance, de la santé (des pédopsychiatres, psychologues, etc...) pour répondre aux questionnements des mères sous forme de permanences au sein d'associations ou d'orientation vers d'autres structures.

- Privilégier les échanges entre parents à des « *cours pour éduquer les parents* ». D'une part, le soutien à la parentalité ne fait pas l'objet d'un corpus de savoirs uniformes et donne lieu à des messages parfois divergents ou contradictoires. D'autre part, la forme asymétrique que peuvent revêtir certaines interventions (l'intervenant étant en position « *haute* »), peut contribuer à culpabiliser les parents, en particulier les mères.

Bibliographie indicative

- ALC, Dispositif National Ac.Sé, *Identifier, accueillir et accompagner les victimes de la traite des êtres humains, Guide pratique*, Février 2014, 68 p.
- Andrijašević Rutvica, « La traite des femmes d'Europe de l'Est en Italie », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, 2005/1, pp. 155-175.
- Andrijašević Rutvica, *Migration, Agency and Citizenship in Sex Trafficking*, New York, Palgrave Macmillan, 2010, 184 p.
- Anthias Floya, Lazaridis Gabriella (eds.), *Gender and Migration in Southern Europe: Women on the Move*, Oxford, New York, Berg, 2000, pp. 1-13.
- Bisilliat Jeanne, *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Khartala, 1996, 380 p.
- Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, pp. 69-72.
- Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 490 p.
- Catarino Christine, Morokvasic Mirjana, « Femmes, genre, migrations et mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, 2005/1, pp.7-27.
- Cefaï Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans les arènes publiques », *Réseaux*, 75, 1996, pp. 43-66.
- Cézar Christine, « Dépendre de la distribution d'aide alimentaire caritative : le cas des sans-papiers », *Anthropology of food*, 6 Septembre 2008. Url: <http://aof.revues.org/index5073.html>.
- Coderre Colette, Parent Colette, « Corps en danger, mères sous contrôle: les pratiques du service social concernant la prostitution », in Frigon Sylvie, Kérisit Michèle, *Du corps des femmes: contrôles, surveillances et résistances*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, 307 p.
- Corbin Alain, *Les filles de noce: misère sexuelle et prostitution, XIXe et XXe siècles*, Paris, Aubier, 1978, 571 p.
- De Certeau Michel, *L'invention du quotidien*, Les Arts de Faire, Paris, UGE, 1980, 350 p.
- De Gourcy Constance, Arena Francesca, Knibiehler Yvonne (dir.), *Familles en mouvement. Migrations et parentalité en Méditerranée*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 236 p.
- De Montvalon Prune, « Migration et Prostitution des femmes nigérianes en France : la dette de passage en question », *Les Cahiers de l'Ac.Sé*, Septembre 2014, pp. 21-29.
- Elias Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1969), 506 p.
- Fassin Didier, Rechtman Richard, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007, 452 p.
- Ferree Myra Marx, « Employment without liberation: Cuban women in the United States », *Social Science Quarterly*, 80, 1979/1, pp. 35-50.
- Fourchard Laurent, 2013, « Prêt sur gage et traite des femmes au Nigeria, fin XIXe-années 1950 », in Lavaud-Legendre Benedicte (dir.), *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Paris, Khartala, 2013, pp. 15-32.
- Godelier Maurice, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996, 315 p.
- Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les éditions de minuits, 1973, 251 p.
- Goffman Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, 1975 (1963), 175 p.
- Handman Marie-Elisabeth, Janine Mossuf-Lavau (dir.), *La prostitution à Paris*, Paris, La Martinière, 2005, 414 p.
- Hondagneu-Sotelo Pierrette, Avila Ernestine, « "I'm here, but I'm there". The meanings of Latina Transnational Motherhood », *Gender and Society*, 11, 1997/5, pp. 548-571.
- Jaksic Milena, « Etat de la littérature. Déconstruire pour dénoncer: la traite des êtres humains en débat », *Critique internationale*, 53, 2011/4, pp. 169-182.
- Jaksic Milena, « Tu peux être prostituée et victime de la traite », *Plein droit*, 96, 2013/1, pp. 19-22.
- Kergoat Danielle, « Penser la différence des sexes. Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in Maruani Margaret (dir.), *Femmes, genre et société. L'état de savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 94-101.

- Kofman Eleonore, « Birds of passage a decade later: gender and immigration in the European Union », *International Migration Review*, 33, 1999/3, pp. 269-299.
- Lavaud-Legendre Bénédicte, « Les femmes soumises à la traite des êtres humains adhèrent-elles à l'exploitation? Une mauvaise formulation pour un vrai problème. Etude réalisée auprès de Nigériennes sexuellement exploitées en France », *Archives de politique criminelle*, 34, 2012/1, pp. 103-121.
- Lavaud-Legendre Bénédicte (dir.), *Prostitution nigériane*, Paris, Karthala, 2013, 248p.
- Levy Florence, Lieber Marlène, « La sexualité comme ressource migratoire. Les Chinoises du Nord à Paris », *Revue Française de Sociologie*, vol. 50, 2009/4, pp. 719-746.
- Lillo Natacha, Rygiel Philippe (dir.), « Le genre de l'émigrant(e) et ses transformations », in *Rapports sociaux de sexe et immigration. Mondes Atlantiques, XIX-XXème siècle*, Paris, Publibook Université, 2007, 144 p.
- Mathieu Lilian (dir.), « Prostitution. L'appropriation sécuritaire d'une cause victimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 198, 2013/3. Url : <http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2013-3.htm>.
- Mathieu Lilian, « Quand "la peur devient une existence": sur la place de la violence dans le monde de la prostitution », *L'Homme et la société*, 143-144, 2002/1, pp. 47-63.
- Mathieu Lilian, *La condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007, 207 p.
- Manier Marion, *Enjeux et effets sociaux des politiques de soutien à la parentalité*, Rapport final pour le Pôle Parentalité de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes, novembre 2013.
- Memmi Dominique, « L'affichage du corporel comme ruse du faible : les SDF parisiens », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol CXIII, 2002, pp 213-232.
- Mezzadra Sandro, *Diritto di fuga. Migrazioni, cittadinanza, globalizzazione*, Verona, Ombre corte, 2001, 218 p.
- Morice Alain « Retour de l'immigré utile », *Manière de Voir* 62, *Le Monde diplomatique*, mars/avril 2002, pp. 43-46.
- Morokvasic Mirjana, « 'Settled in mobility': engendering post-wall migration in Europe », *Feminist Review*, 'labour migrations: women in the move', 77, 2004, pp. 7-25.
- Moujoud Nasima, Pourette Dolorès, « «Traites» de femmes migrantes, domesticité et prostitution. À propos de migrations interne et externe », *Cahiers d'études africaines*, 179-180, 2005/3, pp. 1093-1121.
- Ogaya Chiho, « Social discourses on Filipino women migrants », *Feminist Review*, 77, 2004, pp. 180-182.
- Oso Casas Laura, « Migration, genre et foyers transnationaux : un état de la bibliographie », *Les cahiers du CEDREF*, 16, 2008, pp. 125-146.
- Oso Casas Laura, « L'immigration en Espagne des femmes chefs de familles », *Les Cahiers du CEDREF*, 8-9, 2000, pp. 91-144.
- Oso Laura, Catarino Christine, « Femmes chefs de famille et migration », in Bisilliat Jeanne (dir), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Khartala, 1996, pp. 73-77.
- Paugam Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, 254 p.
- Pécoud Antoine et Nieuwenhuis Céline, « Campagnes d'information et traite des êtres humains à l'est de l'Europe », *Espace Populations Sociétés*, 2, 2008, pp. 319-330.
- Perrot Michelle, Intervention au colloque « Et pourtant elles bougent ! A propos des mobilités des femmes », *Journée d'études MAGE/IRESCO*, 8 juin 2000.
- Pheterson Gail, *Le prisme de la prostitution*, Paris, l'Harmattan, 2001, 211 p.
- Philippe Paul, Romano Luciano, *Feed-back*, ALC, Janvier 2008, 367 p.
- Tabet Paola, « Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation », *Les temps modernes*, 490, vol. 42, 1987, pp. 1-53.
- Tabet Paola, *La grande arnaque: sexualité des femmes et échanges économique-sexuel*, Paris, l'Harmattan, 2003, 207 p.
- Tarius Alain, *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, l'Harmattan, 1992, 208 p.
- Van Gennep Arnold, *Les rites de passage*, Paris, A et J Picard, 1981, 288 p.

Index des partenaires de la Recherche-Action

Financeurs du projet

Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur

Coordinateurs du projet

Association ALC/ Les Lucioles, Nice

Coordination du Dispositif National Ac.Sé

Partenaires de l'étude

Habitat et citoyenneté, Nice

COVIAM, Nice, 06

CHU de Nice - service maternité-gynéco, Nice

Samu social, Nice

Accueil de jour femmes, Nice

Armée du salut, Nice

Forum Réfugié, Nice

Médecins du monde, Nice

Planning familial, Nice

CIDFF, Nice

CH Antibes, Antibes

Amicale Du Nid 13 Orion, Marseille

AMAV, Avignon

AIDS, Avignon

L'Embellie, Avignon

Pole insertion Argos, Vaison la Romaine

CHRS L'Olivier, Valence

CHRS Rivages, Villeurbanne

Yelen, Annemasse

AIDES, Annemasse

Appart 74, Annemasse

Association l'Ancre, Charleville-Mézières

CHRS FAS-La Clède, Alès

Toit à moi, Nantes

CHRS le Nouvel Horizon, Reims

CHRS Les Primevères, Reims

CHRS Nouvel Objectif, Troyes

Espace et vie, Moissac

Espérer95, Pontoise

Association IPPO, Bordeaux

Association ASAE, Elbeuf

La Passerelle, Thonon les bains

CCAS Centre E Bouissonnade, Montpellier

SOS Femmes Accueil, Saint-Dizier

ANEF-FERRER, Nantes

ALM, Gaillard

Epicierie sociale, Gaillard

« Dialogues et silences... La rencontre entre des mères migrantes en situation de prostitution et des professionnels du social » est une recherche-action portée par l'association ALC Les Lucioles, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs au niveau régional et national via le Dispositif National Ac. Sé. Elle a été financée par l'Agence Régionale de Santé de la région PACA.

Elle s'appuie sur une enquête sociologique, par regards croisés menée auprès de mères migrantes et auprès de professionnels du social et de l'associatif durant l'année 2014. Elle vise à apporter des éléments d'analyse sur les problématiques rencontrées par des mères migrantes en situation de prostitution et sur la pertinence des réponses apportées par les services sociaux et associatifs en termes d'accompagnement social de ces femmes et de leurs enfants.

Association ALC / Coordination du Dispositif National Ac.Sé

Tél. : 04 92 15 10 51

Fax : 04 93 97 87 55

Email : ac.se@association-alc.org

Site internet : www.acse-alc.org

► N° Indigo 0 825 009 907

0,10 € TTC / MIN